Tome XIV. N° 9 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 1er Aout 1923

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

# La Politique de Pascal

Sur la politique de Pascal nous devons dès le principe énoncer d'expresses réserves ; car elle est comme un point de culmination où paraissent avec autant d'éclat le faible et le fort de son génie.

Quand il entreprend de « froisser » la raison, ne nous y trompons pas, Pascal a affaire en lui-même à cette raison disciplinée par la seule Géométrie, — si grande, mais il faut l'avouer si insupportablement consciente de sa grandeur, si personnelle, si âpre et si roide chez le Pascal de la machine arithmétique et de la « grande expérience » du Puy de Dôme, — que la science de son époque a héritée du seizième siècle, mais incomparablement fortifiée en ambition, et qui prétend soumettre toutes choses au niveau des démonstrations mathématiques, bref à une raison plus cartésienne qu'il ne croit, et déjà rationaliste. Ah ! certes, il la rabat avec dureté. Mais c'est à elle qu'il demande la règle de ce qui est ou serait rationnel. C'est de cette raison désaccordée des choses qu'il tient l'idée déjà mythique, irrationnelle et rationaliste, d'une Justice parmi les hommes qui, de soi, devrait avoir la même fixité universelle que les propositions d'Euclide. « Certainement, s'il la connaissait, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont

parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays ; l'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples, et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et des Allemands. On la verrait plantée par tous les États du monde et dans tous les temps, etc... » « *Veri juris*. Nous n'en avons plus : si nous en avions, nous ne prendrions pas pour règle de justice de suivre les mœurs de son pays. » Écho de la fausse métaphysique des légistes. Patientez un peu plus d'un siècle, vous entendrez Condorcet promulguer ce dogme absurde : « Une bonne loi doit être bonne pour tous, comme une proposition vraie est vraie pour tous. »

L'absurdité d'un tel dogme, certes Pascal l'a d'avance flétrie. Il a génialement pressenti les effets du rationalisme en matière politique, et contre eux son réalisme foncier réagit à plein. Mais comment? Pour éviter ce mal, il a cru qu'il fallait prosterner la raison, et lui demander uniquement l'aveu de son impuissance. Cette sorte d'empirisme qui vient chez lui de l'excès passionné de son attachement au réel, comme aussi de la protestation, toujours un peu amère, que les esprits dominés par l'amour du concret et l'ardeur de la volonté opposent à l'optimisme facile de tant d'esprits satisfaits de leur sagesse (si Pascal ne pouvait pas pardonner à Descartes, combien il aurait haï Leibniz !), cette violence désespérée à dénuder la réalité le porte à tout juger d'après le fait, qui lui masque le droit, et à se buter à toutes les contingences de l'expérience, sans vouloir passer plus loin. « Pourquoi me tuez-vous? — Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? Plaisante justice, etc... » « La plaisanterie est telle, que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point (de lois universelles). Le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place parmi les actions vertueuses. » Donc rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi... La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue. »

Enfin la théologie janséniste a convaincu Pascal que le péché d'Adam a changé la nature de l'homme, et tout corrompu jusqu'au fond parmi nous. Dès lors, comment chercher dans la cité terrestre et dans le train des choses humaines un fondement de justice et de raison? « Il y a sans doute des lois naturelles ; mais cette belle raison corrompue

a tout corrompu. » Toutes nos hiérarchies, tous les liens de notre vie sociale ne sont, en soi, que folies. « Les vrais chrétiens obéissent aux folies néanmoins ; non pas qu'ils respectent les folies, mais l'ordre de Dieu, qui, pour la punition des hommes, les a asservis à ces folies. »

Ainsi, par une étrange rencontre, théorie janséniste de la nature corrompue, zèle borné à l'expérience, réaction contre une raison impatiente, qui, si elle n'était durement bridée, tendrait à quitter le réel, tout conspire à le détourner de la considération rationnelle des normes divines cachées au sein de la nature, et qui la commandent secrètement, tout converge vers le parti pris *antimétaphysique* qui est la grande déficience de Pascal. Résultat : il n'est ici-bas que des liens de force et d'opinion, soumis au caprice des hommes et au hasard des formations historiques. « Qui leur obéit (aux lois) parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle est toute ramassée en soi ; elle est loi, et rien davantage. » La Justice est au ciel, et dans l'Église, mais, dans l'ordre temporel, il n'y a pas de justice, même proportionnée à notre condition humaine. « Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. »

Voilà donc le plus âpre théoricien de la Conservation politique et le plus utopiste théoricien de la Révolution, l'ange janséniste de la nature absolument corrompue et le prophète quiétiste de la Nature absolument bonne, voilà Pascal et Rousseau d'accord sur cette majeure : *pas de justice dans la cité humaine telle que le temps l'a peu à peu constituée.*

Ils concluent toutefois en sens opposé, parce qu'ils se divisent sur la mineure. Tandis que Rousseau s'écrie : Or, il faut que justice soit, dussions-nous en périr ; donc, il faut tout refaire, suivant la norme du *Contrat social*, et cette assomption dans la justice absolue est possible et salutaire, parce que l'homme est bon par essence, — Pascal, de son regard infailliblement réaliste, voit que « c'est un jeu sûr pour tout perdre. » Il faut que la paix soit, « qui est le souverain bien », dit-il. Donc, il faut tout garder sans rien examiner, et déclarer juste ce qui est établi, parce qu'établi. « Et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu'elles sont établies. » Cette acceptation de l'injustice dans l'intérêt

supérieur du bien commun est la seule justice et la seule sagesse qui soit possible ici-bas, parce qu'elle répond à notre état d'universelle déchéance.

Et certes, Pascal a facilement raison quand il défend contre la démente entreprise de la mystique rationaliste ce « souverain bien » temporel qu'est la paix de la cité, et qui embrasse en lui tant de trésors humains. Mais chez lui, comme chez beaucoup de théoriciens politiques de son temps, comme plus tard chez un Bernard de Mandeville dont la pessimiste *fable des abeilles* a tant servi l'utopie humanitaire, la résignation à un schisme irrémédiable entre les exigences de la justice et celles du bien de la cité apparaît comme le signe d'une baisse étonnante de l'esprit véritablement métaphysique. Ces observateurs au regard si libre, mais trop court, trompés peut-être par les apparences d'un état social dont l'art trop impérieux de l'homme masquait de plus en plus les antiques raisons et ordinations naturelles, discernaient à merveille la valeur et la délicatesse de ce parfait mécanisme, mais ne savaient plus en relier la logique secrète à la nature et à son auteur, et à l'éternelle justice qui est la sève de la création. Bien éloigné du césaropapisme des théoriciens protestants, et du brutal despotisme d'un Hobbes, Pascal, cependant, à force de mépriser les grandeurs de chair, affiche en cet ordre une sorte de sublime cynisme chrétien. Obstiné à négliger la sagesse métaphysique, sourd au concert des transcandantaux, à la considération aristotélicienne de la nature, comme à la considération thomiste du gouvernement divin, quelques-unes de ses plus superbes maximes, par une conséquence imprévue contraire à ses principes les plus profonds, ont fini par trouver dans le *despotisme éclairé* du siècle suivant je ne sais quelle dérisoire réalisation. « Le plus sage des législateurs disait que pour le bien des hommes, il faut souvent les piper... Il ne faut pas qu'il sente la vérité de l'usurpation ; elle a été introduite autrefois sans raison, elle est devenue raisonnable, il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement si l'on ne veut pas qu'elle ne prenne bientôt fin. » Il est donc vrai de dire que tout le monde est dans l'illusion : car encore que les opinions du peuple soient saines, elles ne le sont pas dans sa tête, car il pense que la vérité est où elle n'est pas. — Comment cela? — Comme il croit que la vérité se peut trouver, et qu'elle est dans les lois

et coutumes, il les croit, et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité (et non de leur seule autorité sans vérité)... il n'y obéit qu'à cause qu'il les croit justes. »

Eh bien ! c'est ici les opinions du peuple qui sont saines, même dans sa tête. C'est la majeure des demi-habiles et de Rousseau qu'il faut nier ; et il en coûte cher de ne pas le comprendre. *Opus justitiæ pax.* Une justice réelle, et non pas feinte, est le « fondement mystique » de l'autorité des lois, comme de la paix de la cité. Si l'on brise cet ordre premier, qui affermit les choses humaines aux divines stabilités de l'univers, les plus fortes défenses empiriques de l'ordre social auront peu d'efficace. Combien sainte Catherine de Sienne se montrait ici politique plus avisée et plus vraiment réaliste que Pascal, quand elle criait aux chefs du peuple : *La grande force de conservation c'est la sainte justice.* Pascal n'a pas vu que c'est faire injure à l'auteur de tout être que de bannir la justice et donc l'ordre de l'éternelle sagesse du principe des lois humaines et de la cité. Et sans doute, du côté de l'homme, il a vu avec une parfaite clarté qu' « on ne veut être assujetti qu'à la raison ou à la justice. La coutume, sans cela, passerait pour tyrannie. » C'est pourquoi, bien qu'il pense qu' « il serait bon qu'on obéît aux lois et aux coutumes, parce qu'elles sont lois », non parce qu'elles sont justes, il avoue que « le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine ». Il a méconnu pourtant la nature humaine, en ne comprenant pas que cet instinct du peuple manifeste une ordination essentielle, un besoin de nature qui ne peut pas se terminer à une illusion, si bien entretenue qu'on la suppose par le prestige des « trognes armées ».

Mais, la *sainte justice* dont parle Catherine de Sienne est tout autre chose que la *justice rationaliste* des faux sages et de Rousseau. Voilà le vrai point du débat, et qui exige les discernements de l'intelligence (les refuserons-nous parce qu'il y faut philosopher? Autant périr tout de suite et sans se défendre, cela est encore plus facile). Le même mot : justice. Et l'une est en réalité la destruction de l'autre. La justice des métaphysiciens, et la justice des saints, descend de la raison divine, et parcourt tout le réel comme une impulsion de vie pour conduire droitement toute chose à sa fin. La justice des légistes et des géomètres, la justice de Rousseau monte d'une raison humaine qui refuse de s'appuyer d'abord et de se mesurer sur ce qui est, et elle plaque sur le

réel les exigences d'un *idéal* qui, ne sortant pas des choses, dont il exprimerait les ordinations essentielles, et donc ne dérivant pas des idées divines, est au sens le plus propre du mot, une *idole*, morte et mortifère, infiniment plus stupide que les images de bois adorées par les pauvres païens. Cette fausse justice s'adresse à des *quantités*, entre lesquelles elle établit l'égalité pure et simple, la vraie justice s'adresse à des *natures*, à la fin propre desquelles elle proportionne les moyens convenables. C'est pourquoi, tandis qu'on voit plantées dans tous les temps et en tous les lieux de l'espace euclidien d'identiques lois pour tous les triangles, la justice elle-même veut que les lois humaines se diversifient selon les pays et selon les temps, et que la coutume ait force de loi, et que l'inégalité des conditions règne en le corps social, et que je vous tue, mon ami, parce que vous demeurez de l'autre côté de l'eau, si ma cité fait une juste guerre à la vôtre. Tout cela est juste de soi, ordonné à la fin de l'homme, et dérive de la loi naturelle. Celle-ci demande nécessairement que ce qu'elle laisse elle-même indéterminé soit achevé par les déterminations contingentes de la raison humaine et de l'expérience ; c'est donc en vertu de la loi naturelle, et en définitive en vertu de la loi éternelle qui est en Dieu, que la loi humaine oblige. Mais dire que la loi humaine doit être juste et qu'elle n'oblige qu'à ce titre, c'est dire qu'elle doit être conforme aux conditions essentielles posées par la nature à notre subsistance et à l'accomplissement de notre destinée. C'est ainsi que l'enseignement de saint Thomas maintient entre les exigences de la justice et celles du bien commun cet accord vraiment humain qui a sa racine dans le cœur de Dieu, et dont la négation rend la terre inhabitable. Quant aux variations de la loi naturelle elle-même, elles n'affectent que telle ou telle de ses conclusions, non ses premiers principes, et surtout ces faits qui relèvent de la causalité matérielle ne prouvent rien contre le droit : que l'inceste et le larcin aient eu place entre les actions vertueuses, que la rapine soit tenue pour licite chez les Germains (1), c'est le

(1) Parlant de l'oblitération partielle de la loi naturelle en certains esprits, saint Thomas ajoute : « Et hoc propter hoc, quod aliqui habent depravatam rationem ex passione, seu ex mala consuetudine, seu ex mala habitudine naturae : sicut apud Germanos olim latrocinium non reputabatur iniquum, cum tamen sit expresse contra legem naturae, ut refert Jul. Cesar in libro *de Bello Gallico*. » (I-II, q. 96, a. 4.)

signe que des déficiences subjectives peuvent altérer en mille façons le jugement de l'homme, cela n'empêche pas l'essence humaine d'avoir sa structure constitutive et son essence propre.

Si Pascal écrit : « *Mien, tien.* Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre », — s'il écrit encore : « Sans doute l'égalité des biens est juste », il ajoute aussitôt : « Mais ne pouvant faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on fait qu'il soit juste d'obéir à la force », et il tient pour insensé de s'indigner contre cet état de fait. Le mot de Chateaubriand, qui voit dans cette pensée le germe du *Discours sur l'inégalité*, demande donc à être bien entendu, et rien ne serait plus sot que de demander à Pascal une leçon de rousseauisme. Il a écrit aussi : « Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé : ce devrait être un tiers indifférent. » Mais croyons bien qu'à ses yeux prétendre installer dans le réel l'arbitrage de ce tiers indifférent serait le bon moyen de tout gâter. La justice n'est pas pour nous, race pervertie.

Il reste toutefois qu'il conçoit cette justice à la manière des rationalistes, et qu'il part, pour conclure contre Jean-Jacques, de majeures semblables à celles de Jean-Jacques (« L'égalité des biens est juste », la vraie justice exige partout les mêmes lois, « nous n'en avons plus » ici-bas). Il est donc en réalité moins éloigné de lui que saint Thomas, qui nie ces majeures, et nous savons que nier la majeure est la plus radicale façon de s'opposer à un discours.

*
* *

Si la politique de Pascal appelle ces réserves, parce qu'en définitive elle se refuse à dégager métaphysiquement les principes suprêmes de la vie sociale, par contre, dans le concret, et à condition d'être sainement entendue, on doit lui reconnaître une incomparable vigueur de réalisme. Là elle a su affirmer avec force certaines vérités capitales, et d'un haut enseignement, parce qu'elles nous montrent que notre conception de la cité sera toujours sous la dépendance absolue de nos idées concernant la nature de l'homme.

Pascal, il est vrai, sous l'influence du faux pessimisme janséniste, attribue à une totale corruption de la nature humaine ce que saint Thomas, avec bien plus de profondeur et de vérité, attribue à la faiblesse propre de cette nature, aggravée par les blessures du premier péché. Il reste que pour l'un comme pour l'autre l'animal raisonnable est, dans son état actuel, un infirme entre les esprits, pour qui il est plus facile de manquer aux lois de son essence que de les suivre ; en sorte que dans l'espèce humaine le mal arrive plus souvent que le bien.

Il suit de là qu'il ne suffit pas de marquer que les liens constitutifs et les hiérarchies nécessaires de la cité, la loi, la coutume, l'ordre social, tels qu'ils apparaissent à l'intelligence dans leur type essentiel et universel, sont fondés en justice. Il faut ajouter que dans le fait, dans la matière concrète et individuelle, cette essentielle justice ne se réalise parmi nous qu'au prix de misères accidentelles et de défaillances sans nombre. Il est normal que nous abusions de ce qui, en soi, est le plus salutaire. Que la machine politique soit construite conformément à l'ordre de la nature et aux lois éternelles, voilà ce qui est requis, et qui importe. Que dans le détail des cas il nous arrive de nous servir de cette machine avec maladresse ou avec iniquité, nous le payerons sans doute, mais cela est secondaire, et c'est, de fait, unmal inévitable.

Ainsi entendu, tout ce que dit Pascal de l'usurpation et de la folie, du caprice et du hasard, de l'immense part de contingence baroque et de « plaisanterie » dans les affaires des hommes et dans leur justice, prend son plein sens. Et la condamnation est définitive, qu'il porte contre les « curieux examinateurs des coutumes reçues », — plus tard pères de la démocratie moderne, — qui étant sortis de « l'ignorance naturelle » où se trouvent tous les hommes en naissant, et n'ayant pu arriver à « l'ignorance savante » où parviennent les grandes âmes, « ont quelque teinture de cette science suffisante, et font les entendus. Ceux-là troublent le monde, et jugent mal de tout ». Pour détruire absolument et par la racine (au lieu de se contenter d'y porter remède en la mesure du possible) les abus qui toujours se joindront par accident au fonctionnement normal de la cité, ils veulent changer suivant leurs recettes les axes vitaux de la cité, et ainsi ils ruinent tout à la fois et le bien commun et la justice. Ils ne savent pas ce qu'est l'homme.

Mais d'autres conclusions s'imposent à nous, plus profondes. Lorsqu'ils se demandent « si la concupiscence est infinie », et qu'ils répondent que les concupiscences fixées par la nature sont finies, mais que les concupiscences qui dépendent de la raison, et de l'estimation de l'homme, sont infinies (1), les thomistes expliquent que la nature, se subordonnant avec une souveraine maîtrise les fins particulières de l'instinct, impose à celles-ci une mesure déterminée, et vise toujours, à travers toutes vicissitudes, à maintenir l'ordre foncier requis par la vie ; mais ils ajoutent que ce pouvoir maternel et redresseur de la nature, de tout commensurer à ses fins, au fond toujours bienfaisant, expire sur le seuil de la raison. La raison a ceci de propre qu'elle peut introduire l'infini partout, ériger en fins absolues ce qui en soi n'est que moyen, et les fins qu'elle se pose ne sont dominées par aucunes autres. Elle est seule en face de l'être, elle n'est pas, comme la nature, déterminée à un terme fixe, elle ne recèle en sa structure aucun régulateur caché capable de rétablir *malgré elle* l'ordre en elle. Une liberté sans borne est son privilège effrayant.

C'est donc faire courir aux hommes un risque étrange que de refuser tout ce que la nature (qui descend elle-même de la raison divine) nous fournit de déterminé d'avance et de tout fait, et d'abandonner le salut de la famille humaine au seul jeu de leur raison faillible ; c'est déchaîner par le fait même ce que saint Thomas appelle les « concupiscences non naturelles », qui vont à l'infini, et des périls illimités. Voilà pourquoi sans doute, comme épouvanté de son idole, et pour se dissimuler les possibilités indéfinies d'expériences fatales qu'elle ouvre à l'humanité, le rationalisme démocratique a besoin de s'armer de la croyance aveugle à l'absurde dogme du Progrès nécessaire.

Et s'il est vrai que l'homme vit le plus souvent dans les sens, et donc que dans la pratique il use le plus souvent mal de sa raison, en sorte que pour lui le mal arrive comme ce qui est le plus fréquent, on voit quelles proportions prend le risque. Combien saine est ici la leçon de Pascal ! Le meilleur régime pour l'homme est un régime mêlé, *regimen commixtum*, je veux dire où se mêlent et s'harmonisent les

(1) Cf. Saint Thomas, *Sum theol.*, I-II, 30, a. 3 et 4, et le commentaire de Cajetan.

directions issues de la nature et celles qui viennent de la raison. C'est un régime où la force soit ensemble avec la justice, et qui ait pour objet de gouverner et faire conspirer au bien commun, et de maintenir en leur dignité de personnes, non des parfaits, mais des imparfaits, non des forts, mais des infirmes, non des sages, mais des ignorants, non des raisons infaillibles, mais des raisons fragiles, non des esprits purs, mais des hommes. Comprenons ainsi le mot de Pascal : « La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la faiblesse, et ce fondement-là est admirablement sûr ; car il n'y a rien de plus sûr que cela, que le peuple sera faible. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé. » C'est-à-dire : ce qui suppose comme fondement l'exercice universel de la saine raison est bien mal fondé. Parce que le jugement de la prudence et de la saine raison est, de fait, toujours rare parmi les hommes. Dans l'ordre spéculatif, tout remettre à la seule raison prise en soi, — c'est-à-dire à l'évidence et à la nécessité intelligible de l'objet, — c'est la loi même de la science. Mais dans l'ordre pratique tout remettre à la seule raison prise en un chacun, — c'est-à-dire à un instrument dans le plus grand nombre des cas défaillant, — c'est une folie quant au salut de la multitude.

Non seulement donc il est préférable que les décisions concernant ce salut relèvent du jugement d'un seul, par ailleurs convenablement conseillé, qui, tenant la place de tous, dispensera la raison de tous de délibérations difficiles entre toutes, et qui risquent d'aller à l'infini, et qui dans l'ordre de l'agir sont livrées à toutes les influences et contrariétés de l'appétit ; mais encore tout ce qui, en matière de pratique sociale, introduira quelque chose de la fixité des déterminations naturelles, et permettra ainsi à la masse du peuple d'éviter le recours aux délibérations de la raison, sera juste et salutaire. « Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur, plutôt que par les qualités intérieures ! Qui passera de nous deux? Qui cédera la place à l'autre? Le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui, il faudra se battre sur cela. Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un : cela est visible ; il n'y a qu'à compter ; c'est à moi de céder, et je suis un sot si je le conteste. Nous voilà en paix par ce moyen ; ce qui est le plus grand des biens. »

Un des bienfaits de l'hérédité, le plus grand peut-être, est de réduire ainsi l'intelligence à une simple constatation, sans laisser place au jeu de la raison, et au terrible infini qu'il apporte avec lui. « Le plus grand des maux est les guerres civiles. Elles sont sûres, si on veut récompenser les mérites, car tous diront qu'ils méritent. Le mal à craindre d'un sot, qui succède par droit de naissance, n'est ni si grand, ni si sûr. — Qu'y a-t-il de moins raisonnable que de choisir, pour gouverner un État, le premier fils d'une reine?... Mais qui choisira-t-on, le plus vertueux et le plus habile? Nous voilà incontinent aux mains... Attachons donc cette qualité à quelque chose d'incontestable. C'est le fils aîné du roi; cela est net, il n'y a point de dispute. La raison ne peut mieux faire, car la guerre civile est le plus grand des maux. »

On voit enfin en quel sens Pascal a raison d'attacher si grande importance à la coutume. « L'art de fronder, bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut d'autorité et de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre... » C'est que la coutume est une étrange chose, qui a pour origine le jeu de la raison, mais qui se solidifie en cours de route, et a pour terme une *seconde nature :* elle réintroduit donc dans la vie rationnelle elle-même les voies déterminées propres à la nature, elle est le correctif normal des contingences et des difficultés indéfinies où le jeu de la raison, — et l'antagonisme des raisons individuelles, avec leurs points de vue divergents et leurs passions entre-choquées, — risque de nous embarrasser.

Tous les arts, sauf l'art politique, ne demandent qu'à faire du nouveau, dès qu'ils trouvent une forme supérieure. Ainsi l'industrie de se transformer sans cesse. Mais saint Thomas remarque que l'art politique ne doit faire du nouveau que lorsque la supériorité de la forme nouvelle en vue du bien commun est telle qu'elle compense le détriment que le *changement des lois* inflige au corps social, en privant la loi de l'appui de la coutume. C'est qu'on n'a pas affaire ici à une matière quelconque. Ici il ne suffit pas qu'une disposition soit meilleure en elle-même pour qu'il soit bon de la réaliser; de soi le fait seul de changer est dommageable au bien commun.

Toute cette sagesse pratique a été dissipée par le rationalisme politique issu, malgré Descartes, de la réforme cartésienne. Pascal a merveilleusement vu le danger, et d'avance sa politique salubrement pessimiste fait front contre tous les mythes du *Contrat social*, encore qu'elle n'ait pas su placer assez haut l'origine du conflit.

J'espère avoir montré que cette politique de Pascal trouve en l'intellectualisme thomiste et la correction de ses erreurs ou de ses outrances, et la meilleure justification des précieuses vérités qu'elle affirme.

JACQUES MARITAIN

# Le Mouvement flamingant en Belgique

En décembre dernier, la Chambre belge votait à une faible majorité et plusieurs de ses membres s'abstenant, le principe de la « flamandisation » de l'Université de Gand, où, depuis 1830, c'est-à-dire depuis qu'on n'y enseigne plus en latin, tous les cours se font en français. Mais, un peu avant Pâques, le Sénat, ainsi qu'on l'avait généralement prévu, infirma cette décision à une majorité quadruple de la première et proportionnellement plus forte encore, puisque les votants étaient moins nombreux. Doit-on en conclure que l'Université de Gand est, pour quelque temps au moins, à l'abri de tout changement? Il semble bien, au contraire, que si le vote du Sénat a écarté d'elle la menace d'une transformation totale, elle ne restera plus longtemps l'Université « française » de Gand. La bataille qui se livre autour d'elle n'est qu'un épisode (le dernier? rien n'est plus incertain...) d'une lutte déjà longue, au cours de laquelle le « flamingantisme » n'a cessé de croître et de progresser. Mais qu'est-ce que le « flamingantisme »? Jusqu'à présent, notre presse n'en a donné que des définitions incomplètes et obscures. Or, nous sommes les voisins des Belges et leurs alliés. Nous n'avons donc pas le droit d'ignorer les données d'un problème qui intéresse l'avenir même de leur pays.

« Nous sommes, disent les « flamingants », ceux des Flamands qui se souviennent que la Flandre a été un foyer de civilisation, pensent qu'elle peut et qu'elle doit redevenir forte et glorieuse et travaillent à lui donner, avec l'entière conscience de son abaissement, la volonté de reconquérir sa personnalité et de se relever. C'est la politique de « francisation », poursuivie depuis 1830 par les gouvernements belges, qui est la cause principale de son état actuel, de son infériorité par rapport à la Wallonie, de l'insuffisance du rôle qu'elle joue dans la vie de la Belgique. Aussi combattons-nous le « franquillonisme », qui est le fait de se servir, étant Flamand, de la seule langue française pour se cultiver l'esprit. Nous remettons en honneur notre langue naturelle, trop souvent tenue pour un patois. Or, des écrivains l'ont employée qui, pour être peu connus hors de chez nous, n'en sont pas moins très grands. Tels un Henri Conscience, un Th. Van Rijswijck, un Guido Geselle. Le flamand et le hollandais son frère ont, d'ailleurs, une forme supérieure commune : le néerlandais. Quand nous demandons qu'à l'Université de Gand la langue française fasse place à la nôtre, nous voulons dire au néerlandais. Cet enseignement supérieur propre est nécessaire au relèvement de la Flandre, qui pâtit du divorce de sa bourgeoisie et de son prolétariat. Celui-ci s'est toujours montré absolument réfractaire à la « francisation », mais il ne pouvait pas empêcher la dégénérescence de l'idiome flamand. Celle-là, qui le pouvait, a manqué à son devoir en l'abandonnant. Il faut donc que la Flandre ait son centre littéraire et scientifique, où l'élite intellectuelle de sa jeunesse vienne se mettre à même de remplir la mission sociale de la bourgeoisie, qui est de vivre en contact spirituel avec la masse et de faire son éducation. Nos adversaires n'osent plus nous dénier ce droit d'avoir une université où les cours soient faits dans notre langue, mais ils nous dénient celui de supprimer l'enseignement supérieur « franquillon ». Or, outre que c'est pour nous une condition nécessaire, la Belgique a déjà relativement plus d'universités que la France, l'Angleterre, l'Allemagne. Ensuite, ce serait pour elle une charge financière bien lourde que la création d'une nouvelle université. Enfin, c'est à Gand que les étudiants sont le moins nombreux ; peut-on, sans ridicule, les diviser en deux groupes? On a proposé le dédoublement des cours à l'Université de Gand, mais le partage des laboratoires est impos-

sible ; d'ailleurs, n'a-t-on pas, à Lemberg et à Cracovie, substitué purement et simplement la langue de la majorité à celle de la minorité, le polonais à l'allemand?

Ceux qui résistent encore à ces arguments craignent que notre amour de la Flandre ne soit exclusif du patriotisme belge et que la transformation de l'Université « française » de Gand en université « néerlandaise » ne soit par ses conséquences dangereuses pour la Belgique. Mais les rares Flamands qui, pendant la guerre, ont pactisé avec l'Allemagne, nous les avons toujours et hautement désavoués. Qu'on n'oublie pas qu'au front belge les Flamands combattaient dans la proportion de deux sur trois ! Et la résistance de la population flamande aux manœuvres de l'Allemagne n'est-elle pas la plus belle et la plus forte des garanties? Si nous n'avions pas la conviction que notre victoire doit profiter à la Belgique, nous renoncerions à lutter. Enfin, on nous reproche d'être hostiles à la France. Mais comment n'aurions-nous pas pour elle, en tant que Belges, une reconnaissance profonde? Sans l'aide de la France, la Belgique, vraisemblablement, ne se serait pas faite ou n'existerait plus. Et quels hommes dignes de ce nom n'admirent pas l'éclatante et généreuse activité de la pensée française au cours des siècles? Nous n'avons d'hostilité que pour ceux des Belges qui s'obstinent à croire que la Belgique ne peut être qu'à la condition inadmissible pour nous de la domination du français sur le flamand en Flandre même. »

Voilà ce qu'avec l'accent de la parfaite sincérité disent les flamingants, ceux du moins qui constituent le gros du parti, qui a ses « extrémistes ». Quelle est maintenant sur le « flamingantisme » l'opinion de ses adversaires? Les Belges partisans de la « francisation » sont devenus assez rares, pour que leur thèse puisse être négligée ici. D'autre part, ceux des « antiflamingants » pour qui la seule solution des difficultés actuelles, c'est la séparation de la Flandre et de la Wallonie, sont des « flamingants » à leur manière. Que disent donc contre le « flamingantisme » les plus modérés de ses adversaires?

« De tout notre cœur de Belges, nous désirons que la Flandre retrouve le plus bel éclat de son passé. Mais nous ne la voyons pas aussi abaissée que vous dites. Et nous nions que la politique de « francisation » soit la cause prin-

cipale de son état actuel. Vous vous trompez en tenant pour secondaires les causes suivantes : l'épuisement qui, au dix-septième siècle, suivit la lutte contre la domination espagnole, les conflits armés et la régression matérielle et morale du dix-huitième, l'influence naturelle de la pensée et de la langue françaises, la révolution économique qui, au dix-neuvième siècle, a fait passer en Wallonie la force industrielle de la Belgique en la décuplant et qui ruina le filage et le tissage flamand, enfin la série de mauvaises récoltes qui aggrava la plaie du chômage et du paupérisme faite à la Flandre par ce déplacement. Est-ce la faute des « fransquillons », si le charbon se trouve en pays wallon?

Ce « fransquillonisme » (qui a toujours existé), s'il a fait du tort à la Flandre, lui a fait aussi quelque bien. Pour ne parler que du présent, il lui a donné deux écrivains dont la Belgique est justement fière, Verhaeren et Maeterlinck. « S'ils avaient écrit en flamand ou en néerlandais, ripostez-vous, leurs œuvres seraient plus belles encore ! » Mais, en admettant qu'elles fussent seulement aussi belles, ne seraient-ils pas moins lus, moins honorés, moins utiles à la Belgique?

Nous vous approuvons de vouloir rendre à votre idiome toute sa dignité pour rendre à la Flandre toute sa puissance. La Belgique ne peut que profiter de votre entreprise. Une preuve en est le nombre des écrivains de talent qu'elle a suscités ; jamais, même au treizième siècle, votre littérature n'a été plus abondante et plus forte qu'au dix-neuvième et au commencement du vingtième. Nous comprenons la nécessité d'une université « néerlandaise » en Flandre, mais c'est un fait que la Flandre a toujours été « bilingue ». Contre ce fait, vous alléguez la contrainte. Mais, s'il est impossible qu'il n'y ait pas eu dans quelque mesure contrainte, vous ne pouvez soutenir que l'usage étendu de la langue française en Flandre au moyen âge ne s'explique que par elle ! Donc, supprimer l'Université « française » de Gand, ce ne serait pas ressusciter un état antérieur, ce serait faire la Flandre plus flamande qu'elle n'a jamais été. Une tradition vous défend d'éteindre un foyer de civilisation française qui répond à un besoin de la Flandre, que sa seule prospérité justifierait et qui a un long passé d'utilité nationale et humaine. Vous voulez contraindre la bourgeoisie flamande à se « défranciser » ; en défendant contre vous sa

liberté, nous avons conscience de défendre la Belgique elle-même.

Nous ne sommes pas fous et nous ne vous accusons pas de vouloir détruire la Belgique. Nous rendons hommage à vos intentions. Mais nous voyons la possibilité de conséquences désastreuses à votre victoire. L'effort « flamingant » déployé par les Allemands en Flandre pendant la guerre, la « flamandisation » allemande de l'Université de Gand sont des faits dont le sens vous échappe. « Nous ne continuons pas l'œuvre de l'Allemagne en Flandre, protestez-vous, puisque la substitution d'une université « néerlandaise » à l'Université « française » de Gand était dans notre programme avant la guerre déjà. » Eh bien, l'Allemagne a fait sien votre programme ! Elle a calculé que sa réalisation la servirait ! Si la passion ne vous aveuglait pas, vous auriez, depuis la guerre, cessé de réclamer cette substitution. La seule possibilité d'une séparation renverse vos arguments. L'unité de notre pays vaut bien quelques millions, si lourde qu'en soit la dépense. Le risque d'avoir en Flandre deux universités anémiques est préférable au malheur d'une Belgique divisée, faible et passive. D'ailleurs, en Hollande et en Suisse, la proportion des universités est plus forte encore que chez nous et, puisque vous alléguez l'exemple d'universités étrangères où la langue d'enseignement a été changée, nous répondrons qu'à Prague une université tchèque a été créée de toutes pièces à côté de l'université allemande maintenue ; qu'à Helsingfors, le professeur a le choix entre le finnois et le suédois, ; qu'à Dorpat, il y a des cours pour lesquels le russe n'a pas remplacé l'allemand.

Enfin, votre admiration pour la France n'est pas feinte, certes. Mais vous nourrissez malgré vous à l'égard de l'alliée de la Belgique une certaine défiance que la race et l'histoire ont fait germer en vous.

Les deux exposés qui précèdent sont loin de contenir tous les arguments des uns et des autres. Ainsi, au fait que la Suisse et la Hollande ont plus d'universités que la Belgique, bien que lui étant très inférieures en population, les « flamingants » opposent cet autre fait que, dans ces deux pays, la clientèle d'étudiants étrangers est beaucoup plus forte qu'en Belgique. Ils reconnaissent que, si la politique pratiquée en Flandre par les Allemands pendant la guerre avait réussi, la Belgique fût morte, mais ils nient que les mêmes réformes

décidées par les Belges et opérées par les Belges puissent lui faire courir le moindre risque. C'est soutenir que les intentions déterminent les résultats. Aussi leurs adversaires, s'appuyant sur l'expérience, objectent que les conséquences ne sont pas nécessairement conformes aux vues qui ont inspiré les actes.

La discussion est vive, passionnée. Des deux côtés, des paroles excessives et maladroites sont prononcées, qui blessent également les deux partis. L'excitation a été particulièrement forte de novembre à mars derniers. Elle s'est manifestée par des rassemblements, des défilés, des bagarres. A l'hymne flamand *Leenn van Vlaanderen* et aux cris de ralliement *Vliegt de Blauwoet* (*la Mouette vole!*) et *Storm op Zee* (*Tempête en mer!*), qui évoquent les farouches et glorieux « gueux de mer » du seizième siècle, répondaient *la Brabançonne* et le cri : « Gand français ! » Instinctives et si nettement opposées, ces deux attitudes des masses découvraient le sens réel du conflit, que voilent les explications, les distinctions, les nuances où se complaît l'esprit des chefs.

Les flamingants ne veulent rien de moins que le renouvellement de l'organisation politique de la Belgique. Leur conception est révolutionnaire. C'est l'organisation traditionnelle, celle de 1830, que défendent leurs adversaires, dont l'action est conservatrice. Elle est fondée sur la prépondérance nationale du français. Dans les premières années qui suivirent la Révolution, d'où était sortie la Belgique, rares étaient les Flamands qui la repoussaient. C'est des provinces flamandes qu'était partie en 1823 la majorité de pétitions dirigées contre l'application d'un décret par lequel le roi Guillaume Ier ne reconnaissait pour la Flandre que le flamand comme langue officielle ! Et aujourd'hui une grande partie de cette même population lutte passionnément pour établir dans ces mêmes provinces le règne de cette même langue ! Quelles sont les causes de ce changement?

L'agitation « flamingante », à laquelle, dès 1834, la Belgique à peine formée, se livra une poignée d' « intellectuels », n'aurait pas fini par engendrer un mouvement populaire, si d'abord, à la faveur d'une longue paix, la Flandre n'avait pas pu, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, relever son agriculture, son commerce et son industrie. Au

dix-huitième et dans la première moitié du dix-neuvième, la puissance économique des Flamands était tombée si bas, que rien n'était capable de les intéresser à la cause de leur langue et de leur civilisation. Une prospérité matérielle relative, un certain degré de chaleur vitale étaient des conditions nécessaires. Ensuite, les premiers « flamingants » étaient possédés de la foi la plus agissante. Les yeux constamment fixés sur l'image d'une Flandre ressuscitée dans toute sa force originale, ils ont eu la volonté de vaincre les difficultés, de renverser les obstacles. Philologues, poètes, romanciers, journalistes, hommes politiques, tous se sont dévoués à introduire et à faire fructifier dans les consciences flamandes l'idée « nationale ». Ils ont réveillé l'âme de la Flandre et l'ont dressée contre l'œuvre de 1830. Certes, vu le tempérament flamand, la tâche n'était pas aisée, mais, d'autre part, ce tempérament contribue lui aussi à expliquer les progrès du « flamingantisme ». Lent à s'émouvoir, le Flamand, une fois ému, s'emporte et va loin. Les nombreuses barrières que le « flamingantisme » a déjà, successivement et au prix de grands efforts, écartées de son chemin, au lieu de l'affaiblir, l'ont fait plus fort et plus rapide. Ce n'est pas que ses adversaires aient été insuffisamment tenaces. Pour l'intérêt de la Belgique, ils ne l'ont été que trop, semble-t-il, l'étant avec intransigeance. Au lieu d'examiner en toute impartialité les griefs « flamingants », aveuglés par le désir de ne pas toucher, si légèrement que ce fût, à la Constitution de 1830, ils ne se sont pas repliés librement sur leurs positions essentielles, ont vu tomber l'une après l'autre leurs première lignes, en sont réduits à se défendre dans l'Université de Gand déjà profondément entamée. Ainsi, c'est seulement en 1873 que la campagne « flamingante » aboutit à faire établir qu'on se servirait désormais, pour les instructions criminelles et les plaidoiries, de la langue des prévenus. Quelques années avant celle-là, deux hommes avaient été interrogés, jugés, défendus, condamnés à mort, chacun dans une langue qu'il n'entendait point ! Les « flamingants » ont arraché l'une après l'autre à la majorité des lois réglant l'emploi du flamand dans l'administration et la justice en Flandre, l'y étendant dans l'enseignement moyen (secondaire), l'y imposant (sauf exception) dans l'enseignement primaire, introduisant le « bilinguisme » dans l'armée, dans les textes officiels. Avant la réforme de l'enseignement pri-

maire en Flandre, le père avait pour son enfant le choix entre la classe flamande et la classe française. Généralement, toute l'instruction étant à ses yeux de savoir le français, il le mettait dans celle-ci. Généralement aussi, le résultat était que l'enfant parvenait, au mieux, à prononcer quelques mots de français, à former dans cette langue quelques phrases hérissées de barbarismes et de solécismes. Cependant, on ne cherchait pas à développer en lui la connaissance de la langue maternelle dont son ignorance même du français le condamnait à se servir et qu'inconsciemment il travaillait à dégrader. Quelle possibilité de culture intellectuelle y avait-il dans ces conditions? La plupart des enfants étaient déracinés, livrés à la mort de l'esprit. L'organisation, qu'à la faveur de l'union révolutionnaire les Rogier, les Frère-Orban et les Bara, libéraux centralisateurs d'éducation exclusivement française, avaient pu donuer à la Belgique, était conçue logiquement et paraissait ne devoir guère être combattue. Mais certains Flamands, aux yeux de qui la Belgique ne pouvait être qu'un État associant deux peuples distincts, virent qu'elle lésait la Flandre, puisqu'elle supposait l'existence d'une nation belge, où le français devait en fait dominer le flamand. Ils donnèrent l'alarme. La Flandre a fini par répondre à leur appel. Mais il n'y aurait sans doute pas de mouvement « flamingant », à proprement parler (cette expression s'appliquant à la volonté d'une masse), si, de purement national qu'il était à l'origine, le « flamingantisme » n'était pas devenu social aussi.

C'est la vanité qui fait mépriser à certains Flamands d'éducation française leur langue naturelle. C'est l'orgueil « national » qui fait aux « flamingants » mépriser ces « fransquillons ». Le « flamingantisme » est la forme actuelle du nationalisme flamand qui, à la fin du treizième siècle, dressa contre les « Leliaerts » (gens du lis », suppôts de la royauté française), les « Clauwaerts » (« gens de la griffe » du lion flamand). Or, cette lutte, en même temps que politique, fut sociale : « les gens du lis » était les patriciens des villes, les « gens de la griffe » étaient les prolétaires, avec lesquels faisait cause commune une poignée de nobles. Une opposition correspondante se retrouve aujourd'hui : en gros, les « fransquillons » sont la masse des bourgeois flamands, des citoyens à la fois riches plus ou moins et instruits,

les « flamingants », la masse des ouvriers et des paysans qu'entraînent l'instituteur et le curé derrière quelques seigneurs de la terre, de la politique ou de l'érudition.

Une excitation purement nationaliste ne pouvait suffire à produire un mouvement populaire. Comment les prolétaires flamands se seraient-ils massés autour de la bannière du « flamingantisme », si elle n'était pas aussi la bannière de la démocratie? Comment ces âmes frustes, qu'absorbe le souci de la nourriture quotidienne, se seraient-elles passionnées pour une cause intellectuelle? Mais on leur a montré l'Université « fransquillonnée » de Gand comme une Bastille bourgeoise, capitaliste, et on leur a fait espérer que sa suppression et le fonctionnement d'une université flamande entraîneraient une amélioration de leur sort. C'est une évidente vérité que la civilisation d'une société dépend de l'enseignement supérieur, de sa distribution et de sa pénétration. Chez nous, disent les « flamingants », la majorité de la population parle le flamand. Or, personne n'admet plus que les études supérieures soient un privilège social. Par conséquent, l'enseignement, à l'université des Flamands, doit être donné en flamand. Quand cette réforme sera faite, cette université ne sera plus aristocratique ; elle sera démocratique. Tel est le raisonnement. Quelle qu'en soit la valeur, il s'est emparé de la plupart des esprits flamands. Le sentiment qui l'inspire est, on le voit, un mélange d'orgueil national et d'idéalisme révolutionnaire. C'est celui qui a fait sortir de la guerre les nations nouvelles : Tchécoslovaquie, Lithuanie, Esthonie, Lettonie, Finlande. Il se rattache aux idées que traduisirent au dix-neuvième siècle les mouvements « libéraux et nationaux ».

Ce sont principalement le bas clergé et le corps enseignant primaire qui fournissent au « flamingantisme » ses cadres. Instituteurs d'une part, curés et vicaires de l'autre, sont du peuple, vivent avec lui. Ayant l'autorité du savoir, ils exercent naturellement sur lui une puissante influence. La plupart ne savent pas le français ou n'ont pas réussi à le connaître assez pour ne pas nourrir à son égard l'envieux mépris que leur inspirent ceux qui sont fiers de le posséder, les bourgeois, riches ou aisés, anticléricaux en majorité. Ils jouent aujourd'hui le rôle des clercs démocrates, qui, dans les dernières années du treizième siècle, aidèrent les communes flamandes dans leur lutte contre la noblesse française

et les patriciens « francisés », et celui des prêtres qui, en 1798, dirigèrent contre les jacobins la révolte des paysans flamands. De même que les instituteurs de l'État sont infidèles à l'enseignement qu'ils ont reçu et refusent de suivre la majorité « antiflamingante » des professeurs d'université, de même les instituteurs catholiques et le bas clergé ne tiennent aucun compte des conseils de modération que leur prodigue le cardinal Mercier, qui n'est qu'un « fransquillon ».

Il y a donc en Flandre — à considérer la situation dans son ensemble — opposition entre le peuple et la bourgeoisie, entre la démocratie « flamingante » et l'aristocratie « fransquillonne ». Le caractère social du mouvement explique que des Belges non flamands y contribuent. Ce faisant, ils veulent faire triompher non le « flamingantisme », mais les idées démocratiques, au progrès desquelles le « flamingantisme » ne peut que gagner.

La Belgique a trois grands partis : le catholique, le socialiste et le libéral. Rares sont les libéraux « flamingants ». C'est que le libéralisme belge est d'origine française ; c'est qu'ayant une forte racine dans notre philosophie du dix-huitième siècle, il est individualiste ; c'est qu'il est aujourd'hui conservateur ou même réactionnaire ; c'est enfin qu'étant trop théorique, il a peu d'attrait pour la masse. Le seul député libéral qui soit un « flamingant » notoire est M. Franck, ministre des Colonies. Quant au parti catholique, il se divise en jeune droite et vieille droite. Celle-là est de beaucoup la plus forte. Elle est hardiment démocratique. Celle-ci est conservatrice, mais, en pratique, elle se confond le plus souvent avec la jeune droite par solidarité confessionnelle et intérêt électoral. Ainsi, M. Woeste, qui fut jusqu'à sa mort récente son chef incontesté, a fini par se rallier au principe du suffrage féminin. Ainsi, après bien des discussions, une partie des catholiques conservateurs s'est jointe aux catholiques démocrates pour demander la « flamandisation » de l'Université de Gand. Presque tous les membres flamands du parti catholique sont démocrates et « flamingants ». Une des causes — la principale peut-être — de l'enthousiasme révolutionnaire qui anima la Flandre en 1830, c'est que la Hollande était protestante. Aujourd'hui, les « flamingants » catholiques luttent contre l'influence française, en partie parce qu'ils voient en la France une puissance à la fois réactionnaire et anticléricale. En somme,

le parti catholique est, en Belgique, dans son ensemble, ce qu'est en Italie le parti populaire, un parti à la fois confessionnel et social. M. Van de Vyvere, ministre, MM. Poullet et Helleputte, anciens ministres, M. Van Cauwelaert, député et bourgmestre d'Anvers, sont des chefs « flamingants » catholiques. Enfin, du côté socialiste aussi le « flamingantisme » a plusieurs têtes : M. Huysmans, député d'Anvers, M. Anseele, député de Gand, M. Vandervelde, député de Bruxelles, qui s'est déclaré il y a quelques mois seulement, par calcul électoral, semble-t-il, favorable aux revendications « flamingantes ». Et c'est à l'extrême gauche du Sénat que siège le chef intellectuel du « flamingantisme », M. Vermeylens, professeur à l'Université de Bruxelles, homme d'un vaste savoir et brillant écrivain.

Les coalitions « flamingantes » de socialistes et de catholiques sont loin d'être choses rares. Au Conseil communal d'Anvers, où les trois grands partis ont un nombre presque égal de représentants, les socialistes, tous « flamingants », et le groupe « flamingant » des catholiques, unissent régulièrement leurs suffrages contre ceux des libéraux et des catholiques « fransquillons ». Ils sont, du reste, appuyés par quelques conseillers membres du « front-parti » (« flamingants » extrémistes). La grande, puissante et orgueilleuse Anvers est la citadelle du « flamingantisme ».

Le parti socialiste est profondément divisé. D'une part, presque tous ses membres du parti flamand sont d'opinion « flamingante » ; de l'autre, ceux de Wallonie sont adversaires du « flamingantisme ». A Bruxelles, ville mixte, où le sang est surtout flamand, mais où domine la langue française, le socialisme « flamingant » ne paraît pas être beaucoup plus fort que l'autre. Jusqu'à présent, le parti n'y a présenté aux électeurs que des listes uniques, où étaient mêlés les noms de « flamingants » et d'« antiflamingants ». De même, à Anvers, l'année dernière, pour les élections communales, le parti catholique n'a formé qu'une liste. Qu'ont donc fait les électeurs de ce parti? Quelle que fût leur opinion à l'égard du « flamingantisme », ils ont voté à la fois pour des candidats « flamingants » et pour des candidats « antiflamingants ». S'ils croyaient voter pour des candidats catholiques surtout, ils se trompaient. L'unité de ce parti, depuis que le « flamingantisme » a atteint un certain degré de force, n'est plus, comme celle du socialiste, qu'une

apparence. On travaille à la refaire dans le sens « flamingant ».

Le « flamingantisme » est donc à la fois un nationalisme et une force démocratique. Tel est son double caractère. Son but — nous l'avons vu — est de régénérer la Flandre. Or, — ceci aussi nous l'avons vu, — il a la conviction qu'il lui est impossible de l'atteindre sans faire disparaître le « fransquillonisme ». A ses yeux, les vrais ennemis de la Flandre, ce sont les Flamands de culture intellectuelle simplement française ou, plus exactement, tous ceux des Flamands qui ne voient pas dans leur idiome un instrument possible de civilisation. La réalisation du dessein « flamingant » serait-elle un danger pour la Belgique? Certes, — on ne saurait trop le répéter, — les chefs « flamingants » ont des intentions d'excellents Belges. Mais, à côté des intentions, il y a les événements. Il est rare qu'un mouvement populaire s'arrête à la limite que lui ont assignée ses chefs. Il est évident que le conflit ethnique fait un grand tort à la Belgique. Mais, — disent les « flamingants », — le droit, pour que certains inconvénients ne risquent pas de devenir calamité publique, doit-il cesser de vouloir être reconnus, de vouloir obtenir toutes satisfactions pratiques. Même si l'on ne pouvait douter que la Belgique n'entrât en agonie le jour où le « flamingantisme » sera victorieux, il ne devrait pas suspendre sa marche. Mais la Belgique résistera à sa victoire. Et elle sera nécessairement plus forte qu'elle n'a jamais été, une fois la question tranchée selon la justice. Voilà comment raisonne l'idéalisme « flamingant ».

La Belgique, pour lui, ne peut être que la juxtaposition de deux peuples égaux non seulement en principe, mais en fait. Or, pour que cette égalité existe, il faut que la langue flamande soit protégée en Flandre contre l'influence supérieure du français. « Avec cette doctrine de violence, ripostent ses adversaires, vous n'êtes pas les champions d'un droit. » C'est bien là une attitude de libéraux, libre-échangistes en matière de langues et de cultures intellectuelles comme en matière économique.

« Comment, disent-ils, s'est faite la Belgique? D'une part, en se séparant d'avec la Hollande, dont tous les habitants parlent des dialectes frères du flamand et ont pour langue littéraire le néerlandais, d'autre part, en acceptant l'aide

et morale et matérielle de la France. Voilà les deux faits qui sont à l'origine de la Belgique, voilà les deux considérations qui doivent dominer le débat. » La thèse conservatrice, qui s'oppose à la thèse révolutionnaire de la juxtaposition, c'est que l'union de 1830 a démontré l'existence d'une nationalité belge ; que, d'ailleurs, s'il y a en Belgique de purs Flamands et de purs Wallons, il y a aussi beaucoup d'habitants dont le sang est un mélange ; que toucher aux institutions essentielles de 1830, c'est attenter à la vie même du pays. Mais le « flamingantisme » aussi est un fait, dont il serait puéril et désastreux de ne pas tenir compte. Il s'agit donc de peser deux faits, celui de l'origine antinéerlandaise et française de la Belgique et celui de la volonté des « flamingants », qui sont une grande partie des Belges. De cette comparaison, il résulte, semble-t-il, que la Belgique, pour demeurer elle-même et obtenir l'apaisement dont elle a un urgent besoin, devrait donner satisfaction aux « flamingants », mais seulement dans la mesure où, ce faisant, elle ne risquerait pas de perdre son caractère originel et essentiel de pays où l'on parle deux langues, dont l'une, le français, est dominante. En ce qui concerne l'Université de Gand, une réforme comme le dédoublement des cours paraît s'imposer.

Mais les « flamingants » s'en contenteraient-ils? On peut malheureusement en douter. S'ils s'obstinent dans leur « tout ou rien », il ne restera que deux possibilités : les satisfaire, avec l'idée que c'est sauver la Belgique, et continuer le combat dans la même conviction. Quel est de ces deux maux le moindre? C'est, disent les uns, le premier, l'abandon de la résistance et la réalisation du programme « minimum » des « flamingants ». En effet : 1° il y a entre les peuples flamand et wallon un puissant trait d'union : l'agglomération bruxelloise ; 2° l'histoire montre que le peuple flamand est de caractère très indépendant. S'il tend à desserrer l'union avec la Wallonie, il ne serait, pour cette seule raison, guère à craindre qu'il s'unît à la Hollande ! Mais il y a une autre garantie : celle de son attitude au cours de la guerre. La Belgique, puisqu'elle a résisté à l'épreuve de 1914-1918, est très solide ; 3° enfin, on peut compter sur la puissance d'attrait de la culture intellectuelle française. Il est impossible que la Flandre ne soit pas « bilingue ». A ces observations, d'autres adversaires du « flamingantisme », ceux qui croient dangereux d'abandonner au feu une partie de la maison,

opposent celles-ci : 1° qu'est-ce qui, dès à présent, empêche les « flamingants » de créer à Bruxelles même un établissement libre d'enseignement supérieur faisant pendant à l'Université libérale et « française » de cette ville? 2° n'est-il pas possible que l'industrie continuant à se développer en Flandre et le néerlandais, langue d'une nation protestante et rationaliste y devenant d'un usage général, l'anticléricalisme continue à y faire des progrès, si bien qu'un jour elle ne répugne plus à l'union avec la Hollande, à la réalisation de la « grande Néerlande », idée qui, peut-être, depuis longtemps, dort, à leur insu, au fond de certains cœurs flamands? 3° une administration peut-être assez forte pour empêcher une langue, même supérieure, de se répandre dans le pays ; 4° il faut ajouter que, logiquement, l'université « néerlandaise » une fois accordée aux « flamingants », on ne saurait leur refuser la division de l'armée belge en unités flamandes et unités wallonnes. Or, quel Belge lucide cette éventualité ne remplit-elle pas d'inquiétude? Il ne paraît pas possible de dénier une grande valeur à cette seconde série d'arguments. Les craintes qu'ils expriment font d'hommes éminents par la conscience comme par l'intelligence et le savoir, tels que le professeur Bordet, sénateur, des adversaires acharnés du « flamingantisme ».

Cette étude sommaire aura, sinon parfaitement expliqué le « flamingantisme », au moins fait voir la complexité et la délicatesse du problème linguistique et ethnique en Belgique. Mais il faut conclure. Il ne s'agit pas de savoir lesquels ont raison, des « flamingants » ou de leurs adversaires. Nous n'avons pas, nous, Français, le droit de prendre parti. On a pu voir que les raisons ne manquent ni aux uns, ni aux autres. D'autre part, les pronostics sont chose vaine. Le tableau qui précède montre la Belgique malade. Une mauvaise passion, la passion ethnique, y sévit. La confusion y règne ; l'opinion publique ne paraît pas être fidèlement représentée par le Parlement. La Belgique est-elle — comme on peut l'espérer — une nécessité dans l'Europe actuelle? S'il est possible qu'elle n'existe pas, il n'est pas impossible que sa maladie soit mortelle. Elle est certainement grave : il est affligeant de voir l'Allemagne tendre l'oreille à ce bruit de dispute et en prendre espoir.

Cependant, s'il faut que les « flamingants » ou que leurs adversaires l'emportent, quel serait, pour la France, le

moindre mal? Il ne saurait y avoir de doute. L'histoire d'abord, puis les efforts de « francisation », la politique actuelle de notre pays, à tort ou à raison suspecte aux démocrates, l'anticléricalisme que pratiquaient avant la guerre ses dirigeants et dont le souvenir est entretenu en Belgique par la présence de nombreuses congrégations réfugiées, l'idée de tous ces faits doit nous empêcher de croire que les Flamands de Belgique, pris dans leur ensemble, n'ont pas, au fond d'eux-mêmes, contre leur volonté peut-être, quelque défiance à l'égard de notre nation. Si ce n'est pas une erreur, c'est vrai, à plus forte raison, des « flamingants ». C'est vrai d'eux, en tout cas. Quand, en 1920, le gouvernement soumit à l'approbation du Parlement le traité d'alliance avec la France, ils y furent le gros des opposants. Les Flamands sont plus près des Anglais que de nous ; ils ont, pour l'Angleterre, une inclination atavique. Ils paraissent gênés par le choix que la Belgique s'est trouvée tout récemment dans la nécessité de faire entre la France et elle. Songeons enfin que plusieurs centaines de milliers de Français sont Flamands. Or, les « flamingants » peuvent-ils ne pas désirer vivement que leurs idées les touchent? Peuvent-ils n'être pas portés à faire en Flandre française une propagande dont la France devrait s'occuper si peu que ce fût, quand les occupations ne lui manquent pas? Nous avons donc plus d'une raison de souhaiter que le « flamingantisme » ne devienne pas irrésistible chez nos voisins et alliés.

PIERRE SCHRICKE

# La Mort d'Artus[1]

## XI

En rentrant à Camaaloth, quand il sut que Lancelot n'était resté qu'un seul jour dans la ville, son cœur fut plus à l'aise. « Si Lancelot aimait la reine de fol amour, songea-t-il, il ne se serait pas éloigné si tôt. » Cela le fit douter de ce que Morgane la déloyale lui avait dit et il pensa que peut-être les peintures ne représentaient pas la vérité ; néanmoins il ne retrouva pas toute sa confiance passée.

Et peu après, comme messire Gauvain dînait à la table de la reine avec d'autres prud'hommes dans une chambre proche de la grande salle, un chevalier nommé Averlan, qui le haïssait mortellement, fit secrètement placer devant la reine un fruit empoisonné, pensant qu'elle le donnerait tout d'abord à goûter à son neveu, puisqu'il était assis à côté d'elle et qu'il était le plus haut baron. Mais la reine offrit du fruit à son autre voisin, un compagnon de la Table ronde appelé Gaheris de Kareheu, lequel en mangea aussitôt pour l'amour d'elle, et tomba mort dès que le morceau lui eut passé le cou. Ce que voyant, tous les chevaliers se levèrent de table, ébahis.

(1) Voir la *Revue universelle* du 15 juillet 1923.

L'un d'eux se hâta d'aller conter la nouvelle au roi, qui se signa de surprise, et vint tout courant voir ce qu'il en était, suivi de ceux qui mangeaient en sa compagnie.

— C'est trop de méchanceté ! s'écria-t-il d'abord, tandis que plusieurs de ses barons murmuraient :

— La reine a vraiment servi la mort !

Or la reine était tellement ébahie, qu'elle ne savait que penser.

— Dieu m'aide ! fit-elle. Si je l'eusse su, je ne le lui eusse pas offert pour la moitié du monde ! Je ne lui demandai d'en manger avant moi que par débonnaireté.

— Dame, reprit le roi, de quelque façon que vous le lui ayez donné, vous avez fait une vilaine et mauvaise action.

Et il commanda qu'on enterrât Gaheris à grand honneur, comme il convenait à un si prud'homme ; en sorte que le corps fut enseveli dans l'église de monseigneur Saint Étienne, qui était la principale de la cité de Camaaloth. Le roi Artus et tous ceux qui étaient à la cour eurent tant de chagrin d'une mort si laide et si vilaine, qu'ils n'en parlèrent qu'à peine entre eux ; toutefois les compagnons de la Table ronde firent graver sur la tombe des lettres qui disaient :

*Ci-gît Gaheris le blanc de Kareheu, frère de Mador de la Porte, qui trépassa d'un fruit empoisonné que la reine lui donna.*

Car telle était la coutume de la Table ronde, qu'on inscrivait sur la tombe des compagnons leur nom et comment ils étaient morts.

## XII

Trois jours plus tard, Mador de la Porte arriva à la cour ; on le savait de grand cœur, et il n'y eut personne assez hardie pour lui donner des nouvelles de Gaheris, qu'il aimait de bon amour et comme un frère doit aimer son frère. Un matin, cependant, qu'il était allé à Saint-Étienne pour entendre la messe, il aperçut une tombe nouvelle et s'en approcha ; ah ! quand il eut lu les lettres qui y étaient inscrites, c'est alors que vous eussiez pu voir un homme ébahi et éperdu ! Il ne pouvait croire que ce fût vrai ! En se

retournant, il avisa un chevalier d'Écosse qui le regardait et le conjura de répondre à ce qu'il lui demanderait.

— Mador, fit l'autre, je sais bien ce que vous voulez me demander. Il est vrai que la reine a occis votre frère, comme l'écrit le raconte.

— Je le vengerai selon mon pouvoir ! s'écria Mador.

Et il se rendit sur-le-champ dans la salle où le roi Artus était à son haut manger et où il dit à si haute voix que tout le monde l'entendit :

— Roi Artus, si tu es loyal comme un roi doit l'être, fais-moi droit en ta cour !

— Dites ce qu'il vous plaira : je vous ferai droit selon mon pouvoir et le jugement de mes barons.

— Sire, reprit Mador en laissant tomber son manteau, j'ai été durant quarante-cinq ans votre homme : je reprends mon hommage et me dévets de votre terre, car il ne me plaît pas de rien tenir de vous. La reine Guenièvre a occis par trahison mon frère Gaheris ; si elle veut le nier, je suis prêt à le prouver par mes armes et mon corps contre tel chevalier qu'elle choisira. Et je vous requiers de me faire justice.

Bien dolent, car il craignait fort pour la reine, le roi la fit appeler devant la cour. Et elle entra dans la salle, dont on avait ôté les tables, le front baissé et faisant bien mine de femme inquiète, escortée à sa droite par monseigneur Gauvain, à sa gauche par Gaheriet, les deux chevaliers les plus prisés de la parenté du roi Artus. Mais, quand le roi lui eut dit que Mador l'accusait d'avoir occis par trahison son frère Gaheris, elle releva la tête et demanda :

— Où est ce chevalier?

— Me voici ! fit Mador en s'avançant.

— Comment, Mador, vous prétendez que j'ai tué votre frère volontairement?

— Je dis que vous l'avez fait mourir déloyalement, en trahison, et s'il y a ici un chevalier qui vous ose défendre, je suis prêt à le rendre mort ou recréant ce soir même, ou demain, ou tel jour que la cour désignera.

La reine regarda tout autour d'elle, cherchant quelqu'un qui s'offrît à la soutenir ; mais elle ne vit que des yeux baissés et des chefs inclinés, car tous savaient bien qu'elle avait tort et Mador droit, et que, si même ils vainquaient, on dirait que c'était contre justice et loyauté. Elle en fut tout éperdue ; pourtant elle répondit au roi malgré son angoisse :

— Sire, je vous prie en nom Dieu de me faire connaître la décision de votre cour.

— Dame, ma cour dit que, si vous niez le méfait dont on vous accuse, vous avez quarante jours de répit pour prendre conseil et savoir si un prud'homme voudra soutenir votre cause par ses armes et son corps.

— Sire, ne trouverai-je en vous quelque autre conseil?

— Nenni, car ni pour vous ni pour autrui je ne sortirai du droit et du jugement des prud'hommes qui sont céans.

— Sire, je vous demande donc le répit de quarante jours. D'ici là, s'il plaît à Dieu, je trouverai un chevalier pour me défendre ; sinon, vous pourrez faire de moi ce que la cour décidera.

Le roi accorda le délai, qui devait expirer le lendemain du tournoi de Camaaloth.

— Sire, dit Mador, est-ce me faire droit que d'octroyer un si long répit?

— En vérité, oui, sachez-le.

— Je me présenterai donc au jour dit, à moins que la mort ne me détienne.

Là-dessus, il quitta la salle, menant si grand deuil du trépas de son frère, qu'il n'était personne qui le vît sans en avoir pitié. Et la reine demeura toute dolente et angoissée, car elle craignait de ne trouver aucun chevalier pour faire sa bataille en dehors des parents du roi Ban. Ceux-là, sans doute, ne lui eussent pas manqué s'ils eussent été à la cour ; mais elle les avait éloignés en chassant Lancelot et ils avaient disparu sans laisser ni voie ni vent, aussi parfaitement que s'ils se fussent jetés en quelque abîme. Ah ! sachez qu'elle se repentait durement !

## XIII

Le lendemain, dit le conte, quand le roi eut fini de manger avec ses chevaliers, il se mit à l'une des fenêtres du palais, qui donnait sur la rivière, et demeura là longtemps, tout pensif, à songer que la reine n'aurait point de champion, puisque tous l'avaient bien vue donner du fruit à Gaheris. Soudain il aperçut une nacelle qui dérivait au fil du courant, couverte d'un grand et riche drap de soie dont les pans traînaient dans l'eau. Elle vint d'elle-même

s'arrêter au pied de la tour ; alors le roi appela son neveu et tous deux descendirent pour la voir.

— Par ma foi, dit messire Gauvain, m'est avis que les aventures recommencent !

Il sauta dans la nacelle, souleva le drap et découvrit un lit sur lequel gisait le corps d'une demoiselle jeune et d'une grande beauté.

— Sire, s'écria-t-il, voici la pucelle dont je vous parlais l'autre jour, que Lancelot aimait d'amour !

Ce disant, il tirait une lettre de l'aumônière qui pendait à la ceinture de la morte et la baillait au roi qui remonta dans la salle pour se la faire lire, grâce à quoi la reine, ses dames, les prud'hommes qui étaient là, tout le monde l'entendit.

*A tous les chevaliers de la Table ronde, salut! Je, Passerose, la demoiselle d'Escalot, vous fais assavoir que je mourus d'amour, et si vous demandez pour qui, je vous dirai que c'est pour le plus vaillant, mais aussi le plus cruel chevalier du monde, qui a nom Lancelot du Lac, car vainement je l'ai prié à pleurs et larmes d'avoir merci de moi.*

— Ha ! demoiselle, fit seulement le roi, vous pouvez bien dire qu'il était cruel, celui pour qui vous expirâtes !

Et il commanda qu'on enterrât la pucelle à Saint-Étienne et qu'on gravât sur sa tombe en lettres d'azur et d'or qu'elle était morte pour Lancelot. Puis il demeura tout songeur.

— Malheureuse, se disait cependant la reine, comment ai-je osé penser que le plus loyal des chevaliers m'avait trahie? Jamais homme mortel n'aima comme il m'a aimée et m'aime encore ! Et je sais bien que, s'il était ici, il me délivrerait une fois de plus de la mort. Mais il ne saura pas à temps la grande détresse où je suis et il me faudra vilainement périr. Hélas ! il mourra de deuil sitôt qu'il apprendra que j'ai trépassé du siècle !

## XIV

Quand le jour du tournoi fut arrivé, vous eussiez pu voir dans la prairie de Camaaloth jusqu'à cent vingt chevaliers, tant d'un parti que de l'autre, dont il n'y avait pas un qui

ne fût vaillant et prud'homme. Et lorsqu'elle apprit que Lionel au cœur sans frein était là avec toute la parenté de Lancelot, la reine dit joyeusement à l'une de ses demoiselles :

— Ceux-là mettraient leur âme et leur corps en aventure plutôt que de me laisser recevoir un affront ! Je suis bien sûre maintenant de ne pas mourir. Béni soit Dieu qui les a amenés !

Lionel fit tant d'armes qu'il remporta le prix, et le roi Artus, qui l'avait bien reconnu, s'avança à sa rencontre et lui demanda de rester à la cour.

— Sire, répondit Lionel, je n'y demeurerai en aucune manière tant que messire Lancelot, mon cousin, n'y sera point. Sachez que je ne serais pas venu à ce tournoi, si je n'eusse espéré de l'y trouver. Ha ! je crains fort que vous ne le voyiez de longtemps !

— Pourquoi? Est-il donc courroucé contre nous?

— Sire, si vous voulez en savoir davantage, interrogez quelque autre.

Là-dessus, il s'en fut trouver la reine qui l'avait mandé ; et jamais, certes, elle ne fit plus joyeux accueil à personne ! Elle lui conta qu'elle ne trouvait nul prud'homme pour défendre sa cause ; mais il lui répondit rudement que ce n'était pas merveille si les chevaliers lui manquaient, quand elle avait elle-même failli sans raison au meilleur du monde.

— Lionel, quoi que j'aie fait, vous me protégerez, vous, je le sais bien !

— Dame, vous m'avez fait perdre celui que j'aimais plus que tous, mon seigneur et mon cousin ; je ne sais ce qu'il est devenu. Non, je ne vous aiderai point !

A ces mots, la reine se prit à pleurer. Mais Lionel sortit sans plus l'écouter.

Le roi, de son côté, s'était fort mis en peine de lui avoir un champion ; mais chacun répondait qu'elle avait tort et Mador droit.

— Sire, lui dit messire Gauvain lui-même, vous savez bien que madame a occis Gaheris et que Gaheris a été tué par trahison ; je l'ai vu, ainsi que beaucoup d'autres. Puis-je soutenir sa cause loyalement? Si vous me jurez, comme roi, que je le puis, je suis prêt à faire la bataille. Sinon, fût-elle ma mère, je ne commettrais pas une déloyauté pour elle.

Le roi ne put rien tirer de plus de son neveu ni des autres prud'hommes. Tout dolent et angoissé, il vint dire à la reine :

— Dame, je ne sais que penser de vous, car tous les chevaliers de ma cour vous abandonnent. Ha ! j'aimerais mieux d'avoir perdu mon royaume que de voir arriver de telles choses de mon vivant ! Car je n'ai rien aimé en ce monde comme vous, et je veux que vous sachiez que je vous aime encore.

Et à ces mots la reine se mit à pleurer et lamenter plus fort qu'auparavant.

## XV

Le lendemain, dès l'aube, le palais s'emplit de barons et de seigneurs qui attendaient l'arrivée du chevalier appelant ; et beaucoup avaient grand'peur pour leur dame. Un peu après l'heure de prime, Mador de la Porte mit pied à terre dans la cour, escorté de toute sa parenté, et il monta dans la salle, armé de toutes armes, hormis son heaume, sa lance et son écu. Il était haut et carré de corps, bien fait de ses membres et blanc comme laine ; il n'y avait guère de plus forts et preux chevaliers que lui.

— Mador, lui dit le roi quand il eut offert son gage, demeurez céans jusqu'à vêpres ; si, avant ce soir, la reine ne trouve pas quelqu'un pour la défendre, on fera de son corps ce que la cour décidera.

Alors Mador s'assit dans la salle et autour de lui ses parents ; et tous, ils restèrent sans mot dire jusqu'à tierce.

A cette heure, un chevalier entra dans la ville, tout seul, sans écuyer. Il était couvert d'armes blanches, sauf l'écu qui était peint de trois bandes de gueules. Il attacha son cheval à un orme dans la cour du palais, suspendit son écu à une branche, appuya sa lance au tronc et entra dans la salle, heaume en tête.

— Roi Artus, dit-il, j'ai entendu conter une grande merveille : c'est qu'aujourd'hui un chevalier appelle la reine Guenièvre de trahison. Jamais on n'avait ouï parler d'une telle folie, quand le monde entier la connaît pour la plus vaillante dame qui ait jamais existé ! Je viens pour la défendre s'il en est besoin.

— Sire chevalier, dit Mador, je suis prêt à montrer

qu'elle a déloyalement et traîtreusement occis mon frère Gaheris.

— Et moi, je suis prêt à soutenir que jamais la reine n'a vu là déloyauté, ni trahison.

Mador, qui ne prit pas garde à cette parole, tendit son gage et le chevalier aux blanches armes pareillement. Et quand le roi les eut pris, messire Gauvain lui dit tout bas :

— Sire, je crois bien qu'à cette heure Mador a mauvaise querelle, car, pour ma part, quelle qu'ait été la mort de Gaheris, je jurerais volontiers sur les reliques que la reine n'y a point vu de trahison ni de déloyauté !

Là-dessus, le palais se vida et tous, grands et petits, s'en furent dans la plaine, hors de la ville, où se faisaient ordinairement les combats de justice. Messire Gauvain voulut porter la lance du blanc chevalier et Hector son écu. Et quand les deux champions eurent prêté serment sur les saints, le roi fit approcher la reine et lui dit :

— Dame, voici un chevalier qui pour vous se met en aventure de mort.

— Sire, répliqua-t-elle, Dieu protégera le droit, car il est vrai que je n'ai vu ni déloyauté ni trahison.

Alors le roi Artus prit l'inconnu par la main et le mena à sa place en lui souhaitant l'aide de Notre-Seigneur ; puis il donna le signal, et les deux champions volèrent l'un à l'autre droit comme sagettes.

Ils se heurtèrent d'une telle force qu'ils se percèrent leurs écus et brisèrent leurs lances ; mais Mador fut arraché des arçons et tomba lourdement, non sans se meurtrir pour ce qu'il était grand et pesant. Il se releva tôt, étonné d'avoir trouvé son ennemi si roide à la joute ; mais le chevalier aux blanches armes laissa là son destrier, comme celui qui craindrait d'être blâmé s'il attaquait à cheval un homme à pied. Tirant son épée et jetant son écu sur sa tête, il courut sus à Mador, et lui donna d'abord un merveilleux coup sur le heaume, puis il le mena si durement qu'en peu de temps, blessé en dix endroits, l'autre n'attendait plus que la mort.

— Mador, lui dit-il, tu vois bien que je te tuerai si cette bataille dure encore. Avoue-toi outré avant que pis ne t'advienne : je ferai tant pour toi que madame la reine te pardonnera et que le roi te rendra ta terre.

A cette franchise et cette débonnaireté, Mador reconnut Lancelot

— Beau sire, prenez mon épée, dit-il en s'agenouillant. Je me rends à merci et ne m'en tiens pas pour honni, car nul ne saurait durer contre le meilleur chevalier du monde.

Puis il cria au roi :

— Sire, vous m'avez trompé en envoyant contre moi monseigneur Lancelot du Lac.

A ces mots, le roi courut accoler Lancelot tout armé, messire Gauvain vint lui délacer son heaume, et vous eussiez pu voir tous les barons l'entourer et lui faire grande joie, ainsi qu'à la reine ; car tant vaut prouesse qu'elle efface tout.

## XVI

Lorsque Lancelot et sa dame se furent retrouvés de la sorte, ils s'entr'aimèrent plus qu'ils n'avaient jamais fait ; même ils en vinrent à se conduire si follement que plusieurs découvrirent leur secret, et parmi eux messire Gauvain et ses frères.

Un jour qu'ils en causaient tous les cinq dans l'embrasure d'une fenêtre, le roi Artus vint à passer auprès d'eux.

— Voici messire ; taisez-vous ! dit tout bas messire Gauvain.

Mais le roi entendit Agravain répondre qu'il ne se tairait point et demanda de quoi il s'agissait.

— Ha ! sire, ne vous souciez pas de cela ! répondit messire Gauvain. Vous n'en tireriez nul profit, ni autrui.

— Par mon chef, je veux le savoir !

— Sire, ce n'est pas possible ; ce ne sont que fables et contes rapportés par Agravain. Je vous conseille comme à mon seigneur lige de laisser là ce propos.

— En nom Dieu, je vous requiers, de par la foi que vous m'avez jurée, de me dire pourquoi vous étiez ainsi en conseil tous les cinq !

— C'est merveille que de vous voir à ce point curieux de nouvelles ! Dussiez-vous me jeter hors du royaume, je ne vous dirais pas de quoi nous parlions. D'ailleurs c'est le plus grand mensonge du monde.

Là-dessus, messire Gauvain quitta la chambre en compagnie de Gaheriet et de Guerrehès, et vainement le roi les rappela.

Quand il vit qu'ils ne revenaient point, il emmena Agra-

vain et Mordret dans une chambre dont il ferma soigneusement la porte, et les conjura de lui apprendre ce qu'il avait si grand désir de savoir. Et comme ils répondaient encore qu'ils ne le feraient point, il courut à une épée qui gisait là, sur un lit, la tira du fourreau et en menaça Agravain, criant qu'il le tuerait s'il ne parlait, tant qu'enfin, le voyant échauffé à ce point, l'autre se décida :

— Sire, je disais à mes frères que c'est déloyal à nous, de souffrir si longuement la honte et le déshonneur que Lancelot vous fait : car il connaît charnellement votre femme, nous en sommes certains et assurés.

A ces mots, le roi changea de couleur ; mais il se contint et resta silencieux :

— Sire, fit Mordret, nous vous avons caché cela tant que nous avons pu ; mais il convient qu'enfin votre honte soit vengée.

— Si vous m'aimez, répondit enfin le roi, aidez-moi à prendre Lancelot sur le fait, et alors, si je ne le punis comme un traître qu'il est, que jamais plus je ne porte couronne !

— C'est une dure entreprise que de faire mourir Lancelot, sire ; il est fort et hardi et sa parenté puissante ; ils vous feront une rude guerre.

— Beaux neveux, ne vous souciez pas de cela ! Mettez-vous au guet et surprenez-les ensemble, je vous en requiers sur le serment que vous me fîtes en devenant chevaliers de la Table ronde.

Alors ils lui conseillèrent d'emmener, le lendemain, tous ses gens à la chasse ; Lancelot en profiterait sans doute pour se rendre chez la reine. Et ainsi fut-il convenu.

## XVII

Tout le jour, dit le conte, le roi Artus fit morne visage et, quand messire Gauvain revint au palais en compagnie de Gaheriet et Guerrehès, il devina d'abord, à la mine de son oncle, que ses frères avaient parlé. Lancelot, Hector et Lionel arrivèrent à l'heure du souper : le roi leur tourna le dos. Les tables ôtées, il invita les chevaliers à se rendre avec lui à la chasse le lendemain ; mais, comme Lancelot lui proposait de l'accompagner, il lui dit qu'il se passerait

bien de lui pour une fois. Et le soir, quand Lancelot fut rentré à son hôtel, il demanda à Lionel :

— Avez-vous vu quelle mauvaise chère le roi m'a faite? Je ne sais de quoi il est ainsi courroucé contre moi.

— Sire, ne doutez pas qu'il n'ait appris quelque chose de vous et de la reine. Et mon cœur me dit qu'il adviendra grand mal de cela.

Or, le lendemain, sitôt que le roi fut parti pour la forêt, la reine envoya prévenir Lancelot qui se mit en devoir d'aller la trouver, non toutefois sans se munir de son épée. Il eut soin aussi de suivre un petit sentier couvert qui traversait le jardin; mais Agravain et Mordret avaient placé des espions partout, de sorte qu'un garçon vint les avertir. Cependant, Lancelot entrait au palais secrètement et, passant de chambre en chambre, gagnait celle où la reine l'attendait. S'il eut l'idée d'en verrouiller la porte, c'est que Dieu ne voulait pas qu'il fût occis : en effet, à peine était-il couché avec sa dame, les gens d'Agravain et de Mordret arrivèrent; et, trouvant l'huis clos, ils tentèrent de le briser.

— Beau doux ami, s'écria la reine quand elle les entendit, nous sommes trahis! Bientôt le roi saura tout. C'est Agravain et Mordret qui ont tout fait!

— Par Dieu, ils ont donc pourchassé leur mort!... Avez-vous des armes céans?

— Nenni, beau doux ami! Las! notre malechance est si grande qu'il nous faudra mourir, moi et vous. Et pourtant, si vous pouviez vous échapper, il n'est pas né, celui qui me ferait périr tant que vous seriez en vie! Partez, si vous pouvez.

Alors Lancelot, qui s'était vêtu en grande hâte, prit son épée et vint crier à la porte :

— Mauvais couards, chevaliers faillis, je vais déclore l'huis : on verra qui osera passer le seuil!

Ce disant, il ouvre et attend, l'épée haute. Un chevalier du nom de Tanneguy entre hardiment; mais dans le même temps, il reçoit un coup qui lui fend le heaume et la tête comme une pomme, de manière qu'il tombe mort dans la chambre. Voyant cela, ses compagnons reculent et dégagent le seuil; et Lancelot, tirant vivement le corps à lui, referme la porte; puis il revêt les armes de Tanneguy.

— Maintenant, dame, dit-il, je passerai s'il plaît à Dieu et si vous me donnez mon congé.

Elle le recommanda au Sauveur. Et aussitôt il sortit, se rua sur les assaillants comme une tempête, abattit le premier qu'il frappa, coupa d'un entre-deux le poing au deuxième, fendit en se retournant les narines et le visage du troisième jusqu'aux oreilles, si bien que les autres s'enfuirent en désordre. Ainsi s'échappa-t-il du palais et regagna son hôtel, où Lionel et Hector l'attendaient en grande inquiétude. Et deux heures plus tard, les malles troussées sur les sommiers, il quittait la ville avec toute sa gent qui ne comptait pas moins de vingt-huit chevaliers preux et hardis. Mais le conte se tait maintenant de lui, voulant narrer ce qui advint lorsque Agravain et Mordret, les deux frères de monseigneur Gauvain, se furent emparés de la reine.

## XVIII

Ils lui firent grand'honte et l'humilièrent plus qu'ils n'eussent dû, car elle pleurait si fort que d'autres que ces félons en eussent eu pitié. A none, le roi revint du bois et, au moment qu'il mettait pied à terre dans la cour, on lui apprit que la reine avait été surprise avec Lancelot ; ah ! il en fut plus dolent qu'on ne saurait dire ! Il demanda si Lancelot était captif ; mais on lui répondit qu'il avait quitté la ville.

— Beau sire, que comptez-vous faire? lui demanda le roi Carados Biébras.

— Telle justice de la reine que les dames qui en entendront parler en soient amendées ! Et je vous commande, à vous premièrement parce que vous êtes roi, et aux autres barons qui sont céans, de par les serments que vous m'avez faits, de décider par droit jugement si elle n'a point mérité la mort.

— Sire, la coutume n'est pas de faire un jugement après l'heure de none, et surtout d'une si haute femme que madame la reine. Mais demain matin nous nous assemblerons.

Le soir, le roi ne but ni ne mangea, mais il ne voulut pas que sa femme fût amenée devant lui. Et à prime, lorsque ses barons furent réunis, il leur commanda à nouveau de juger la reine Guenièvre ; puis il se retira. Alors Agravain et Mordret contèrent les choses comme elles étaient arrivées, ajoutant qu'à leur avis la reine avait bien mérité la mort

pour avoir commis une si grande félonie que de honnir son seigneur, qui était prud'homme, avec un chevalier. A quoi les autres, hormis messire Gauvain, s'accordèrent, mais à regret. Et dès qu'il connut le jugement de sa cour, le roi fit faire un grand bûcher dans la prairie de Camaaloth pour brûler sa femme, car il lui était avis qu'ainsi devait mourir une reine ointe et sacrée.

— Sire, lui dit messire Gauvain, je vous rends tout ce que je tiens de vous et de ma vie je ne vous servirai plus, si vous souffrez une telle chose. A Dieu ne plaise que je voie mourir madame de la sorte !

Mais le roi ne lui répondit même pas, car il avait l'esprit ailleurs. Et messire Gauvain fut s'enfermer dans son logis ; certes, si le monde entier eût péri sous ses yeux, il n'eût pas fait paraître plus de chagrin !

Cependant, le roi mandait à ses neveux Agravain, Guerrehès, Gaheriet et Mordret de prendre quarante chevaliers et d'aller garder le champ où était le bûcher. Guerrehès et Gaheriet refusèrent d'abord, mais il les fit venir et les menaça tant qu'enfin ils consentirent. Et, pendant qu'ils allaient s'armer en leur logis, il fit comparaître la reine devant lui. Hélas ! quand il la vit pleurant, vêtue de soie rouge, et si belle et avenante qu'on n'en eût pas trouvé la pareille au monde, il pensa pâmer tant son cœur se serra ! Pourtant il ordonna de la conduire au bûcher dont la flamme déjà se voyait du palais. Et sachez que dans toute la cité les bourgeois et le menu peuple lamentaient à cette heure si hautement qu'on n'eût pas entendu Dieu tonner : car il n'était pas un homme ni une femme qui ne pleurât comme si c'eût été sa propre mère qu'on dût brûler.

Or, au moment que la reine approchait du bûcher ardent, l'on vit soudain s'émietter les derniers rangs de la foule du côté de la forêt : les gens couraient à toutes jambes, criant : « Fuyez ! fuyez ! voici messire Lancelot qui vient au secours de madame ! » Et en effet une troupe de chevaliers arrivaient à toute bride à travers la plaine, heaumes lacés, lances sur feutre ; et Lancelot galopait en tête sur un haut destrier pie, plus allant que cerf de lande.

— Ha ! traître cœur, cria-t-il à Agravain du plus loin qu'il put, voici votre mort !

Ce disant, il lui courut sus, la lance allongée, et il appuya si rudement son coup que le fer traversa l'écu, le bras, le

haubert, le corps et parut outre l'échine, en sorte que le félon tomba mort. Dans le même temps, Hector atteignait Guerrehès ; il lui mit sa lance roide dans la poitrine et l'autre n'eut que faire d'un médecin. Voyant ainsi périr ses frères, Gaheriet, de courroux, abattit deux chevaliers ; mais Lionel, l'abordant de travers, lui fit voler son heaume du chef, et Lancelot qui passait, détruisant tout, échauffé de colère au point qu'il ne reconnaissait personne, lui fendit d'un seul coup la tête jusques aux dents. Enfin le lignage du roi Ban et du roi Bohor fit ce jour-là tant d'armes qu'au bout de peu d'instants il ne demeura plus en vie, de leurs ennemis, que Mordret et dix chevaliers, lesquels tournèrent bride. Et, sitôt qu'il les vit fuir, Lancelot s'arrêta de frapper comme la flamme cesse de brûler quand tout est consumé : il fit monter la reine sur un palefroi et, avec ce qui restait des siens, il fut se jeter dans un fort château qu'il avait conquis au temps qu'il était encore chevalier nouveau, et qui avait nom la Joyeuse Garde, comme il est dit au livre qui devise de ses premières amours. Mais le conte revient maintenant au roi Artus.

## XIX

Le roi se tenait dans la salle, assis auprès d'une fenêtre, la tête basse, lorsque Mordret entra tout essoufflé, suivi de quelques chevaliers, et s'écria :

— Sire, nos affaires vont mal ! Sachez que de tous ceux qui menèrent madame au bûcher, il ne reste que moi et ceux-ci. Lancelot a ravi la reine et il s'est jeté dans la forêt de Camaaloth après nous avoir déconfits.

Sur-le-champ, le roi cria à ceux qui étaient là de prendre leurs armes et qu'on lui apportât les siennes. Mais le roi Carados Biébras, qui était vieux et sage, le conseilla.

— Sire, Lancelot et les autres sont à présent trop loin pour que nous puissions les atteindre, et ils sont si forts et hardis que peut-être ne les pourrions-nous vaincre, peu nombreux comme nous voilà. Envoyez plutôt des messagers dans tous les ports du royaume de Logres, qui défendront aux mariniers de passer Lancelot outre la mer ; après quoi vous marcherez contre lui avec de grandes forces et vous pourrez vous venger.

Le roi approuva et fit partir les messagers, puis il se rendit au champ où s'était élevé le bûcher et faite la bataille.

D'abord qu'il y entra, il aperçut son neveu Agravain qui gisait, le corps troué, et à cette vue il tomba de son cheval à terre, tout pâmé.

— Beau neveu, s'écria-t-il quand il eut retrouvé son haleine, comme il vous haïssait celui qui de sa lance vous a ainsi féru !

Il commanda à ses gens d'emporter Agravain ; puis, tout pleurant, il continua de chercher les corps de ses amis charnels. Lorsqu'il découvrit celui de Guerrehès, il frappa ses paumes l'une contre l'autre, criant qu'il avait assez vécu puisqu'il voyait ainsi occis les meilleurs de son lignage. Il ôta au mort son heaume, et, après l'avoir longtemps regardé, il lui baisa les yeux et la bouche, qui était glacée. Et, comme il se relevait, il aperçut Gaheriet.

De ses neveux, c'était celui-là qu'il avait toujours le mieux aimé après monseigneur Gauvain, et il le vit gisant tout froid. Il courut à lui, le prit dans ses bras, le serra si étroitement qu'il l'eût tué, s'il eût été encore en vie : certes il n'est douleur qu'on puisse éprouver d'autrui qu'à ce moment le roi ne sentit ! De nouveau il pâma et demeura plus de temps évanoui qu'il n'en faut pour faire une demi-lieue à pied.

— Ha ! mort, dit-il enfin, si vous tardez encore à m'emporter, je vous tiendrai pour trop lente et vilaine ! Ha ! Gaheriet, beau neveu, c'est pour mon malheur que fut forgée la bonne épée qui vous a navré ! Périsse celui qui vous en a frappé, honnissant moi et mon lignage !

Ce disant, il accolait et baisait le corps sanglant ; et sachez qu'il n'était personne qui ne s'émerveillât de son deuil, bien que chacun eût grand chagrin, car tout le monde aimait Gaheriet de bon amour.

Cependant, messire Gauvain était sorti de son logis. Les premiers qu'il rencontra dans la rue lui dirent en pleurant :

— Ha ! messire Gauvain, si vous voulez connaître votre grande douleur, allez au champ, là-bas !

Il crut qu'ils plaignaient la mort de la reine, et, sans leur répondre, il continua de marcher, la tête basse. Mais chacun répétait autour de lui :

— Allez, messire Gauvain, allez voir votre grande douleur !

Et il était de plus en plus troublé, mais il n'en faisait pas semblant. Enfin il entra dans le champ et d'abord aperçut le roi qui serrait sur sa poitrine le corps ensanglanté de Gaheriet et qui lui cria :

— Gauvain, Gauvain, voyez votre deuil et le mien !

Ainsi reconnut-il son frère, et ses jambes fléchirent, le cœur lui manqua, il tomba comme mort, tandis que les compagnons du roi s'assemblaient autour de lui en déplorant le jour qui amenait de toutes parts de si grands dommages. Longtemps, il demeura de la sorte ; enfin il se releva, courut à Gaheriet, l'étreignit, et du baiser qu'il lui donna sentit tant de douleur, qu'il retomba, évanoui, sur le mort. Et, quand il revint de pâmoison, il s'assit à côté du corps et dit :

— Ha ! beau doux frère, comme il fallait qu'il vous haït, celui qui vous a si rudement navré ! Maudit soit le bras qui vous frappa, honnissant moi et ma parenté ! Bel ami, si doux et débonnaire, pilier de notre lignage, qui passiez en chevalerie tous vos pairs, comment la fortune a-t-elle pu souffrir votre chute si laide et si vilaine? Certes, je ne souhaite pas tant de vivre que de vous venger du déloyal, du félon qui vous a fait une telle cruauté !

Messire Gauvain avait le cœur serré au point qu'il n'en put dire davantage ; mais, quand en levant les yeux il reconnut Guerrehès et Agravain qu'on apportait sur leurs écus :

— Hélas ! j'ai trop vécu, s'écria-t-il encore, puisqu'il me faut voir mes frères occis à si grand martyre !

Ce disant, il alla à eux et, en les embrassant, il pâma menu et souvent, tant qu'enfin les barons eurent grand'peur de le voir expirer sous leurs yeux.

— Sire, dirent-ils au roi Artus, nous sommes d'avis qu'on l'emporte d'ici et qu'on le couche dans quelque chambre, loin de toutes gens, jusqu'à ce que ses frères soient enterrés, car il mourra de douleur sans faute, s'il demeure auprès d'eux.

Ainsi fut fait ; et, de toute la nuit, messire Gauvain ne sonna mot : à peine avait-il encore son haleine. Cependant, on faisait des cercueils et l'on préparait des tombes telles qu'il convient qu'en aient des fils de roi ; et au matin Agravain, Guerrehès et Gaheriet furent ensevelis à Saint-Etienne, qui était l'église maîtresse de Camaaloth.

## XX

Après l'enterrement, le roi retourna au palais et s'assit dans la salle au milieu des barons. Tous les archevêques, les évêques et les hauts hommes étaient venus, mais, à voir le roi Artus morne et pensif comme il était, chacun se tenait coi, si bien qu'on eût pu croire que la ville était vide.

— Quand un homme a perdu sa terre par force et trahison, dit enfin le roi, il peut souvent la recouvrer ; mais la perte d'un ami charnel est sans recours. Beaux seigneurs, le dommage qui m'est advenu ne peut être réparé en aucune manière, et je ne le dois pas à la justice de Notre-Seigneur mais au grand orgueil de celui que j'avais élevé aussi haut que s'il eût été de mon sang. Vous qui êtes mes hommes et qui tenez vos terres de moi, conseillez-moi quelque moyen de venger ma honte.

Les barons se regardèrent, s'encourageant l'un l'autre à parler. Enfin le roi Yon se leva.

— Sire, notre honneur aussi veut que votre honte soit vengée. Mais qui regarderait au bien du royaume, je ne crois pas qu'il ferait la guerre au lignage du roi Ban de Benoïc et du roi Bohor de Gannes, tant Lancelot et les siens sont puissants à cette heure par leurs terres et leurs hommes. C'est pourquoi je vous prie au nom de Dieu, sire roi, de ne point les attaquer si vous n'êtes tout à fait sûr de les vaincre, ce qui sera très difficile.

Il se fit des rumeurs : beaucoup blâmaient le roi Yon et disaient qu'il avait parlé par couardise.

— Sire, lui dit Mordret, jamais nous n'entendîmes un prud'homme donner un aussi mauvais conseil que le vôtre. Si le roi m'en croit, il vous emmènera guerroyer contre Lancelot avec lui, que vous le veuilliez ou non.

— Mordret, Mordret, répondit le roi Yon, j'irai plus volontiers que vous n'irez vous-même ! Mais sachez tous, seigneurs, que si Lancelot et sa gent peuvent regagner leur pays, ils vous redouteront moins que vous ne croyez.

Mador de la Porte prit la parole.

— Si vous voulez commencer la guerre, sire, vous n'aurez pas à chercher Lancelot bien loin, car j'ai appris qu'il s'est

retiré à la Joyeuse Garde. La reine s'y trouve avec lui. Mais le château est si fort et si bien garni qu'il ne craint nul siège.

— Par ma foi, répondit le roi, vous avez raison de dire que le château est de grand orgueil, et je le connais bien ! Mais, depuis que je porte couronne, jamais je n'ai entrepris une guerre sans en venir à bonne fin avec l'aide de Dieu et de mon lignage. Dans quinze jours, je partirai donc de Camaaloth, et je veux que vous tous, qui êtes ici, me juriez sur les saints de m'aider selon votre pouvoir jusqu'à temps que notre honte soit vengée pour l'honneur du royaume.

Les reliques apportées, chacun fit serment, les pauvres comme les riches. Et le roi envoya des messagers par tout le royaume pour avertir ses hommes de se rendre à Camaaloth au jour désigné. De son côté Lancelot manda aux chevaliers de Gannes et de Benoïc de se tenir prêts dans leurs châteaux, afin qu'il y pût trouver asile s'il quittait la Grande-Bretagne et passait en Gaule ; puis il demanda aide à Galehaudin, le fils de Galehaut, et il lui vint tant de seigneurs du Sorelois et des Iles lointaines, qu'eût-il été roi couronné, il n'eût point eu plus de chevalerie à la Joyeuse Garde. Et ainsi fut entreprise la guerre qui tourna si mal.

## XXI

La veille du jour choisi pour le départ, quand les barons furent assemblés à Camaaloth, le roi, sur le conseil de monseigneur Gauvain, manda ses plus hauts hommes et leur dit de nommer soixante-douze chevaliers pour remplacer les compagnons de la Table ronde qui avaient été tués durant la quête du Graal et le jour de la délivrance de la reine, ou qui étaient partis en compagnie de Lancelot. Et nul des nouveaux élus n'osa s'asseoir au siège de Galaad ; mais sur celui de Lancelot prit place Hélian d'Irlande, qui était l'un des chevaliers les plus renommés de son pays ; à celui de Lionel, Bellinor, fils du roi de la Terre foraine ; enfin, à celui d'Hector, un chevalier écossais, puissant d'armes et d'amis, fort de corps à merveille et extrait d'un haut lignage, mais cruel, félon et querelleur, nommé Vadahan le noir. Ce jour-là même, les soixante-douze compagnons nouveaux mangèrent avec le roi Artus à la Table ronde. Et le lendemain,

après avoir ouï la messe à Saint-Étienne, le roi et son armée partirent de Camaaloth et vinrent dresser leurs pavillons, leurs tentes et leurs cabanes au bord de la rivière de l'Ombre, à quelques traits d'arc de la Joyeuse Garde.

## XXII

Or, ceux du château avaient envoyé, dès la nuit précédente, partie de leurs gens se cacher dans un bois, sous la conduite de Lionel et d'Hector, afin de surprendre à revers l'armée du roi ; et le signal devait être une enseigne vermeille dressée sur la muraille ; mais les chevaliers embusqués l'attendirent vainement tout le jour, car Lancelot ne pouvait se résoudre à le donner.

Quand il vit son château assiégé par l'homme du monde qu'il avait le plus aimé, qui lui avait fait le plus d'honneur, et qui était à présent son mortel ennemi, il se sentit plus dolent qu'on ne saurait croire. Il appela une pucelle.

— Demoiselle, allez au roi Artus et dites-lui que je m'étonne qu'il ait commencé une telle guerre contre moi. Si d'aucuns lui ont rapporté que je lui ai fait honte avec madame la reine, je suis prêt à prouver par mon corps et mes armes contre deux de ses meilleurs chevaliers que je ne suis pas coupable. Et si c'est à cause de la mort de ses neveux qu'il me guerroie, dites-lui que ceux-là qui furent occis ont eux-mêmes causé leur trépas. Qu'il sache que je suis plus affligé de notre discorde qu'on ne le pourrait penser, et que certes j'aiderai les miens et combattrai les siens de tout mon pouvoir, mais que je le tiens lui-même pour mon seigneur et mon ami, encore qu'il me traite en ennemi.

La demoiselle sortit du château et vint faire au roi son message. Mais, à peine eut-elle redit les paroles de Lancelot, messire Gauvain s'écria :

— Sire, sire, vous seriez honni et votre lignage rabaissé, si vous accordiez la paix à Lancelot après le grand dommage qu'il vous a causé !

— Gauvain, quoi qu'il fasse, Lancelot n'aura jamais la paix de moi ! Dites-lui, demoiselle, que je lui ferai la guerre tant que je vivrai.

— Sire, reprit la pucelle, les sages devins qui ont vécu de notre temps ont prédit que la parenté du roi Ban vain-

crait tous ses ennemis. Mais, puisque je ne reçois de vous que des paroles de guerre et de haine, il me faut revenir vers mon seigneur et lui apprendre ce que vous lui mandez.

Et la pucelle retourna à la Joyeuse Garde, où elle conta à Lancelot ce qu'elle avait entendu. C'est pourquoi, le lendemain, au matin, l'enseigne vermeille flotta sur la maîtresse tour du château.

## XXIII

Sitôt qu'ils l'aperçurent, Lionel, Hector et leurs gens sortirent du bois aussi doucement qu'ils purent. Mais leurs chevaux toutefois firent quelque bruit, et plusieurs chevaliers du roi Artus de crier : « Aux armes ! » Se voyant ainsi découverts, ils brochèrent des éperons et commencèrent d'abattre les tentes et les pavillons et de tuer tout ce qu'ils rencontraient.

Quand il entendit les cris et la huée, le roi demanda ses armes en toute hâte ; certes il fit bien, car, à peine avait-il monté à cheval, on vit choir son pavillon et le dragon qui en surmontait le mât mordit la poussière. Bientôt les tentes voisines furent également renversées ; c'était Hector qui faisait ce dégât, espérant de surprendre le roi. Mais messire Gauvain lui vint à l'encontre par le travers : il le heurta en plein heaume, et si rudement que l'autre dut embrasser le cou de son destrier pour ne pas tomber, puis s'incliner jusqu'à l'arçon quand messire Gauvain l'eut à nouveau frappé ; et peut-être eût-il péri, si Lionel, qui aimait son cousin de grand amour, n'eût couru sus au neveu du roi ; il lui asséna un coup très pesant : son épée pénétra dans le heaume de deux doigts ; et messire Gauvain, tout étourdi, fut emporté par son cheval.

Merveilleuse fut la bataille devant la tente du roi Artus : vous eussiez pu voir ceux de Logres trébucher comme moutons à l'abattoir ! Pourtant les gens de Lionel et d'Hector, peu nombreux et qui s'étaient trop hardiment jetés au milieu du camp, eussent été détruits, si Lancelot ne fût sorti du château avec les siens. Bientôt il y eut tant d'hommes occis de part et d'autre que le cœur le plus dur s'en fût ému de pitié : la terre était rouge de sang. Et Bellinor fut tué par Lionel et Vadahan le noir par Hector. Mais celui qui fit le plus d'armes, ce jour-là, ce fut messire Gauvain :

il était si dolent de la mort de ses frères, qu'il occit trente chevaliers de sa main. Jusqu'au soir son épée vola plus vite que le faucon sur sa proie. Mais, quand la nuit tomba, les gens de Lancelot rentrèrent au château et les hommes du roi Artus dans leur camp ; toutefois une partie de ceux-ci durent faire le guet toute la nuit, car on craignait une sortie des chevaliers de la Joyeuse Garde.

## XXIV

Après le souper, Lancelot parla à ses compagnons.

— Seigneurs, ceux de Logres ne peuvent guère se réjouir, car, bien qu'ils soient plus nombreux, ils n'ont, Dieu merci, rien gagné sur nous. Je souhaite que nous sortions demain encore et les attaquions. Mais, s'il vous est avis que mieux vaut rester dans le château, je ferai votre volonté.

Tous s'accordèrent à dire qu'ils préféraient le travail au repos. C'est pourquoi, avant même que le soleil eût pris vie, ils s'armèrent et descendirent dans la plaine en bon ordre, où les gens du roi avancèrent à leur rencontre.

Hector d'une part, et de l'autre messire Gauvain conduisaient les deux premières échelles. Dès qu'ils s'entr'aperçurent, ils ne perdirent pas leur temps à se faire des menaces : vous les eussiez vus mettre leurs écus peints et vernis devant leur poitrine, brocher des éperons et laisser courre, leurs grosses lances allongées ; et chacun d'eux appuya si bien son coup qu'ils n'eurent ni poitrail, ni sangle, ni arçon d'arrière assez fort pour ne pas rompre : ils volèrent à terre où ils demeurèrent gisants, faisant la nuit du jour. Aussitôt les chevaliers du château d'accourir ; sans doute eussent-ils enlevé monseigneur Gauvain, si les gens du roi ne fussent venus à la rescousse. Et la mêlée dura dans les prés, au bord de la rivière de l'Ombre, depuis l'aube jusqu'à la nuit : sachez qu'au soir il n'était plus une seule armure entière.

Ce jour-là, le roi Artus porta les armes, et certes aucun homme de son âge n'eût fait les prouesses qu'il accomplit, car il avait bien alors soixante et quinze ans. Vers l'heure de none, il rencontra Lancelot et lui courut sus aussitôt, l'épée haute. Lancelot ne voulut pas frapper : il se contenta de se couvrir de son écu, de façon que le coup glissa et tomba sur l'échine de son cheval qui en fut occis. Mais

Hector, courroucé de voir son frère à terre, s'élança et, d'un premier coup de taille sur le heaume, il étourdit le roi, puis d'un second le fit choir de son destrier ; après quoi il cria à Lancelot :

— Sire, coupez-lui la tête. Voilà notre guerre finie !

— Que dites-vous, Hector? Il m'a fait si souvent bien et honneur que je le protégerai de tout mon pouvoir.

Et comme son écuyer lui amenait un destrier, Lancelot le présenta lui-même au roi en disant :

— Sire, vous m'avez donné maints beaux chevaux. Montez, s'il vous plaît, celui-ci et gardez-vous mieux une autre fois.

Grâce à quoi le roi s'en fut sain et sauf, songeant en son cœur que Lancelot venait de passer en courtoisie tous les chevaliers présents et à venir. Néanmoins la bataille recommença le lendemain. Et ainsi dura le siège de la Joyeuse Garde pendant deux mois et plus.

JACQUES BOULENGER.

*(La suite au prochain numéro.)*

L'histoire qu'on ne sait plus

# Waldeck-Rousseau et le waldeckisme

La mort n'est pas toujours le dernier stade des hommes politiques. Il leur arrive parfois d'avoir une existence posthume. Les partis les revendiquent ; ils s'efforcent de trouver dans leurs discours, dans leurs écrits, dans leurs actes la justification de passions, de déclamations et de gestes dont ils n'avaient pas la moindre idée de leur vivant. Les républicains se sont souvent demandé ce qu'aurait fait Gambetta s'il n'avait pas disparu prématurément. Vingt ans après le drame des Jardies, les modérés étaient convaincus qu'il aurait été avec eux, et les radicaux avaient l'assurance qu'il ne leur aurait pas marchandé son concours.

La mémoire de Waldeck-Rousseau est moins disputée. Seuls, ou à peu près, les partis de gauche le revendiquent pour un des leurs et ils le revendiquent depuis quelque temps avec une insistance extrême. Ils ont raison si l'on considère que le ministère Waldeck-Rousseau a ouvert la porte au régime radical-socialiste, au gouvernement par l'alliance des radicaux et des collectivistes, de Combes et de Jaurès. Cependant, entré dans la vie politique avec l'épithète d'opportuniste, comme on disait aux environs de 1880, Waldeck-Rousseau était méliniste vers 1897, c'est-à-dire

un vulgaire « réactionnaire ». Ce n'est que le 28 février 1899, jour où il prit la parole au Sénat pour combattre la loi dite de dessaisissement, qu'il fut enfin promu au rang de « bon républicain ». Et l'histoire de cette évolution, remplie d'enseignements politiques, a besoin d'être racontée.

La loi de dessaisissement : comme cela est loin ! Ces mots évoquent l'affaire Dreyfus. Le président du conseil d'alors, Charles Dupuy, et son garde des sceaux, M. Lebret, qui qui se fit une notoriété passagère en disant aux députés : « Regardez dans vos circonscriptions », eurent l'idée de faire voter par les Chambres un projet de loi dont l'objet était de dessaisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour charger du règlement de l'affaire Dreyfus la Cour de cassation toutes chambres réunies. Waldeck-Rousseau, se séparant du gros de son parti, combattit cette loi, qu'il qualifia de loi de circonstance. Hélas ! tous les partis ont fait des lois de circonstance, à commencer par le parti républicain lorsqu'il épura la magistrature et lorsqu'il combattit le boulangisme à coups de lois d'exception.

Du coup, Waldeck fut sacré grand homme par ceux qu'on appelait alors les « dreyfusards ». Il se trouva désigné pour la présidence du conseil au lendemain de la chute du cabinet Charles Dupuy qui ne survécut pas à l'incident des courses d'Auteuil où un spectateur donna un coup de poing dans le chapeau haut de forme du président Loubet.

Il fallait à tout prix sauver la République menacée par ce qu'on appelait les menées nationalistes. L'armée passait pour douteuse, bien que le jour des obsèques de Félix Faure (janvier 1899), malgré les efforts de Paul Déroulède, aucun chef militaire, pas même le général Roget, n'eût voulu « marcher » pour la renverser.

Mais Paris était nettement nationaliste. Le soir de son élection, en arrivant de Versailles, le président Loubet en fit la dure constatation, et presque chaque soir, les boulevards étaient envahis par d'innombrables manifestants qui criaient : « Panama ! Panama ! » et « A bas Dreyfus ! » et aussi : « A bas les Juifs ! » L'année suivante (en 1900), une imposante majorité nationaliste entra à l'hôtel de ville où, la veille encore, les radicaux étaient les maîtres.

La Chambre qui siégeait au Palais-Bourbon en 1899 avait été élue l'année précédente. Le président du Conseil

était alors M. Méline et le ministre de l'Intérieur M. Louis Barthou. Ni l'un ni l'autre de ces deux hommes politiques, le vétéran et le nouveau venu, n'avait su enrayer la poussée à gauche qui se manifesta par un certain nombre de gains radicaux. Ces gains furent assez nombreux pour contraindre le cabinet Méline à la retraite.

Il eut pour successeur Henri Brisson, l'un des pontifes du radicalisme, qui cumulait le titre de président du Conseil et la fonction de ministre de l'Intérieur, et qui était assisté, en qualité de sous-secrétaire d'État, par un obscur député, Vallé, à qui le rapport sur les scandales du Panama avait conféré une certaine notoriété. Ce n'était assurément pas le hasard qui avait réuni à la place Beauvau ces deux hommes, l'un président, l'autre rapporteur de la commission d'étouffement du Panama, qui s'étaient si bien acquittés de leur tâche en sauvant la totalité des « chéquards », à la seule exception de Baïhaut, qui avait eu la naïveté de faire des aveux.

Il s'agissait maintenant de pousser la nouvelle Chambre à gauche. Mais Brisson, comme cela lui était déjà arrivé dans d'autres circonstances, ne fut pas à la hauteur de la situation. Il est vrai que l'affaire Dreyfus battait alors son plein. Au moment où le parti radical, avec les Scheurer-Kestner, les Ranc, les Clemenceau, évoluait vers un dreyfusisme agressif, Godefroy Cavaignac, le ministre de la Guerre du cabinet Brisson, était, bien que radical, résolument antidreyfusard. Il affirma solennellement, à la tribune de la Chambre, la culpabilité de Dreyfus, mais il dut se démettre à la suite de la divulgation du faux commis par le colonel Henry.

Le général Zurlinden lui succéda. A son tour, il affirma la culpabilité de Dreyfus : il se retira presque aussitôt, laissant la place au général Chanoine, que l'on disait plus docile aux directives radicales. Il n'en fut rien. Le jour de la rentrée de la Chambre, la place de la Concorde était noire de manifestants nationalistes. Le nouveau ministre de la Guerre monta à la tribune pour déclarer que lui aussi était convaincu de la culpabilité de Dreyfus. Le désarroi fut si grand que le cabinet tout entier s'effondra. Le ministère Charles Dupuy, qui lui succéda, ne tint pas plus de sept mois.

Il fut renversé, au lendemain de l'affaire d'Auteuil, par

le vote de l'ordre du jour suivant : « La Chambre, résolue à ne soutenir qu'un gouvernement décidé à défendre avec énergie les institutions républicaines et à assurer l'ordre public, passe à l'ordre du jour. »

La crise qui suivit fut assez longue. Le président de la République appela plusieurs hommes politiques avant de songer à Waldeck-Rousseau. Il manda en particulier M. Poincaré. Mais celui-ci refusa de constituer un cabinet de concentration allant jusqu'aux socialistes inclusivement.

Waldeck-Rousseau n'eut pas les mêmes scrupules. Tout de suite, il pensa à s'assurer la collaboration de M. Millerand, qui était alors dans tout l'éclat de la renommée que lui avait value quelques années auparavant le discours de Saint-Mandé dans lequel il s'était appliqué à définir le programme du collectivisme et à marquer ses frontières.

*
* *

Mais avant de parler de la présidence du Conseil de Waldeck-Rousseau, qui fut une des plus longues de la Troisième République (juin 1899 à juin 1902), il n'est pas inutile de donner un bref aperçu du passé politique de l'homme. Il avait de qui tenir en politique, puisque son père, avocat à Nantes, avait été député à l'Assemblée de 1848. Député républicain, mais modéré. C'est à lui qu'échut la tâche ingrate de rédiger et de lire à la tribune le rapport sur l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République.

Avocat comme son père, René Waldeck-Rousseau, qui était né en 1846, entra pour la première fois à la Chambre en 1879. C'est un fait qu'il résista assez longtemps aux offres de candidature qui lui étaient venues de divers côtés. Il aurait voulu se consacrer à sa profession et il avait déjà réussi au barreau de Rennes. Il est intéressant de constater que dès sa première profession de foi, il s'annonçait comme l'homme de la lutte contre les congrégations religieuses. Il s'y prononçait pour l'établissement et le respect de toutes les libertés, « sauf celle de conspirer contre les institutions du pays ou d'élever la jeunesse dans la haine de la société moderne. »

Au Palais-Bourbon, Gambetta le distingua tout de suite, et, lorsqu'il constitua son « grand ministère », en no-

vembre 1881, il lui confia le portefeuille de l'Intérieur. Cabinet éphémère, qui fut par terre au mois de janvier suivant et où Waldeck-Rousseau n'eut guère le temps de se distinguer si ce n'est par une circulaire contre les recommandations parlementaires qui, dès l'aurore de la République, s'étaient mises à sévir avec intensité. Cette circulaire fit grand bruit et causa un vif mécontentement. Elle fut l'une des causes de la chute rapide de Gambetta en qui l'on crut discerner un contempteur des prérogatives du Parlement, une sorte de dictateur.

Waldeck était un gambettiste d'une espèce assez rare. Il en imposait au « patron » par sa froideur et son aspect sévère. Gambetta ne s'avisa jamais de le tutoyer, ce qu'il faisait avec ses autres familiers. Dès cette époque, le député breton avait cet air réfrigérant qui ne l'abandonna jamais. Gambetta disait de lui : « Il me glace. » Ce qui ne l'empêchait pas d'admirer son talent oratoire, qui était réel, mais sans flamme. Les deux hommes n'avaient qu'un point de ressemblance : ils étaient borgnes l'un et l'autre.

Gambetta disparu, Waldeck-Rousseau s'attacha à la fortune de Jules Ferry et entra dans son cabinet (1883-1885) comme ministre de l'Intérieur. C'est une singularité de sa vie politique : il ne fut jamais que ministre de l'Intérieur. Il n'avait pas le goût du changement, alors que tant d'autres vont indifféremment à la Justice ou aux Affaires étrangères, à la Guerre ou aux Travaux publics.

Ce second passage au pouvoir, beaucoup plus long que le premier, lui donna le loisir d'attacher son nom à une loi dont les conséquences sociales ont été graves, sinon funestes : la loi sur les syndicats professionnels. C'est là qu'il montra pour la première fois que le don essentiel de l'homme d'État lui manquait : celui de prévoir les suites de ses actions.

La question était à l'ordre du jour depuis longtemps lorsque Waldeck-Rousseau arriva au pouvoir. A vrai dire, c'est le second Empire qui l'avait posée et partiellement résolue en faisant voter, sur le rapport d'Émile Ollivier, la loi autorisant les coalitions. Comme il arrive d'ordinaire, les intéressés avaient pris plus que le législateur ne leur avait donné, si bien que les syndicats professionnels, lorsque la République s'avisa de leur donner l'existence légale, existaient déjà en fait.

Il n'y eut de débat sérieux qu'au Sénat ; la Chambre avait voté la loi presque sans discussion. Mais au Luxembourg, le ministre de l'intérieur dut intervenir vigoureusement et à plusieurs reprises contre des adversaires qui s'appelaient Marcel Barthe, Bérenger (l'inamovible), Allou, etc. Avec un esprit de divination remarquable, ces hommes politiques, Allou en particulier, firent entendre des avertissements qui ne se sont que trop réalisés. Ils prédirent que le syndicat ne serait qu'une étape, qu'il y aurait ensuite le super-syndicat, et que les fédérations de syndicats, imprudemment autorisées par la loi, conduiraient insensiblement mais sûrement au syndicat unique, universel, fédérant la totalité des ouvriers, syndicat qui mettrait dans sa poche les pouvoirs publics existants et se substituerait à eux pour instaurer un régime nouveau de tyrannie prolétarienne.

Je ne cite pas textuellement le discours que prononça à la tribune du Sénat l'illustre maître du barreau Roger Allou ; je me borne à l'analyser, à en extraire le sens profond. A la lumière des événements qui se sont déroulés et de ceux dont nous sommes menacés, on ne peut s'empêcher d'admirer tant de haute clairvoyance, et, hélas ! de clairvoyance vaine. Allou fut l'inutile Cassandre.

Ce fut la thèse de Waldeck-Rousseau (1), traitant de pures chimères les appréhensions de ses contradicteurs, qui l'emporta au Sénat comme elle l'avait emporté à la Chambre

(1) Voici quelques brefs extraits du discours prononcé par Waldeck-Rousseau au Sénat le 1er février 1884 :

« ...J'ai dit que la conception terrifiante du syndicat universel n'est pas justifiée par la pratique, par l'expérience de ce qui est ; j'ai ajouté, sans y insister plus longuement, car c'est une considération qui a été épuisée, que cette conception n'est pas davantage dans la nature humaine, dans ses instincts et dans ses tendances.

« Je dis, en troisième lieu, que non seulement cette conception n'est pas dans la loi dont vous êtes saisis, mais qu'elle serait même contraire à la loi que vous avez votée...

« ... Or, si ce n'est pas là le syndicat que la loi autorise, si c'est une assemblée unique, qui serait composée de membres réunis sous une même foi et appartenant aux professions les plus distinctes, les plus contraires, ne répondant plus aux conditions de l'article 2, je crois n'avoir pas commis d'exagération en disant que cette association universelle ne rentrerait ni dans l'esprit ni dans la lettre de la loi dont quelques articles, les articles fondamentaux, ont déjà été votés par le Sénat. »

Nous qui avons vu agir sous nos yeux la C. G. T. et qui savons, par l'exemple russe, ce dont est capable un régime fondé sur la dictature du prolétariat, nous pouvons mesurer le mal accompli par la loi de 1884 où se trouvent en germe et la C. G. T. et le soviétisme.

Les autres actes de Waldeck-Rousseau dans le ministère Ferry sont peu de chose à côté de celui-là. Cependant, il joua sa partie dans la revision constitutionnelle de 1884, opération assez mesquine, qui consista simplement à supprimer les prières publiques ordonnées par l'Assemblée nationale à l'ouverture de chaque session parlementaire et à supprimer les sénateurs inamovibles. Il fit ensuite voter deux lois électorales, l'une pour le Sénat, l'autre pour la Chambre. Il importe de signaler que c'est lui qui fit abolir le scrutin d'arrondissement et rétablir le scrutin de liste.

Peu après, le cabinet Ferry tombait, renversé par l'affaire de Langson.

Waldeck-Rousseau fut une des victimes du scrutin de liste qu'il avait contribué à faire voter. Il fut battu, dans l'Ille-et-Vilaine, aux élections législatives de 1885.

Ses amis assurent qu'il rentra avec satisfaction dans la vie privée. La politique, pour employer une expression familière, le dégoûtait. Hautain, distant, il n'avait jamais pu se plier aux vulgarités du monde qui fréquente les couloirs de la Chambre et du Sénat. Il n'avait pas la poignée de main facile ; il n'était pas tutoyeur ; il ne prenait pas les gens par le bras, il ne leur donnait pas des tapes familières dans le dos. Cet aristocrate de la démocratie avait des amitiés, mais pas de camaraderies. Il se fit inscrire au barreau de Paris où il conquit très vite une situation enviable. Il employait ses loisirs à satisfaire ses deux passions : l'aquarelle et la pêche à la ligne. Par la suite, il fit sa rentrée au Parlement comme sénateur de la Loire.

*
* *

Le cabinet de « défense républicaine » — c'est ainsi qu'on appela tout de suite le cabinet Waldeck-Rousseau — se présenta le 26 juin 1899 devant les Chambres. Au Palais-Bourbon, la journée fut extrêmement chaude et jusqu'au dernier moment, l'issue de la bataille fut incertaine. Tout le monde savait que la tâche principale du nou-

veau gouvernement devait consister à faire, s'il se pouvait, acquitter Alfred Dreyfus par un conseil de guerre spécialement convoqué et, à défaut d'un acquittement, à le gracier. Or, la France était divisée en deux camps bien tranchés et ennemis : il y avait ceux qui croyaient à l'innocence et ceux qui tenaient pour la culpabilité, ceux qui soutenaient que la chose jugée devait être respectée et ceux qui voulaient à tout prix que le procès de 1894 fût revisé et le condamné absous. En un mot, il y avait les antidreyfusards et les dreyfusards.

Or, c'est parce que Waldeck s'était délibérément rangé du côté de ces derniers, qu'on le savait partisan de la liquidation de « l'affaire » dans un certain sens, qu'il avait été désigné au choix de M. Loubet.

Faire de la politique d'extrême gauche, il n'y songeait pas. Tant que durèrent les pourparlers pour la constitution de son cabinet, qui furent laborieux, il répéta à qui voulut l'entendre que la tâche assumée par lui se bornerait à la liquidation de « l'affaire » et que, ce programme épuisé, chacun s'en retournerait chez soi. Il eut même cette formule pittoresque : « Nous laisserons nos opinions au vestiaire pour les reprendre en sortant. »

Mais les républicains modérés auxquels il offrit des portefeuilles — M. Camille Krantz entre autres — les refusèrent. Pour deux raisons : d'abord parce que la tendance « dreyfusarde » de la combinaison ministérielle leur déplaisait, à eux partisans du respect de la chose jugée, ensuite parce que, comme me le disait l'un d'eux en un langage familier, ils ne pouvaient pas « encaisser » l'entrée d'un socialiste dans le cabinet. De même que M. Poincaré, ils ne voulaient pas collaborer avec les révolutionnaires, sentant le péril du compagnonnage auquel Waldeck se livrait avec sa remarquable inaptitude à prévoir le lendemain.

Cette collaboration apparaissait, en effet, à cette époque, comme une innovation redoutable. Waldeck-Rousseau n'hésita cependant pas à prendre une responsabilité nécessaire à la « défense républicaine » et il s'assura la collaboration de M. Millerand. Son opinion était que pour sauver la République, menacée par les entreprises nationalistes, il fallait faire la concentration de tous les républicains, des plus modérés aux plus avancés. Pas de politique républicaine sans le concours de l'extrême gauche : c'est lui qui

posa le principe. D'autre part, les modérés s'étant récusés, il suppléa à cette lacune comme il put. Il prit M. Caillaux, qui, nouveau venu à la Chambre, siégeait alors au centre ; M. Decrais, qui n'avait rien d'un radical ; il maintint au quai d'Orsay M. Delcassé dont le radicalisme était assez rose et il plaça à la Guerre le général de Galliffet, ce qui fit scandale dans le sens opposé au « scandale Millerand ». Ancien bonapartiste, ancien « versaillais », « réactionnaire » de toujours, Galliffet fut pour les gens d'extrême gauche une pilule difficile à avaler. On le vit bien le jour où le cabinet se présenta devant la Chambre. Malgré le pacte conclu, malgré la présence de M. Millerand au banc ministériel, les socialistes firent un charivari infernal lorsqu'ils aperçurent le nouveau ministre de la Guerre. Comme il avait pris part à la répression de la Commune, c'est le mot : « Assassin ! » qui revenait le plus fréquemment dans la litanie des épithètes injurieuses. Sans se laisser émouvoir, Galliffet, qui en avait vu bien d'autres, se borna à murmurer : « Voilà ! voilà ! »

Galliffet était donc — bien que connu comme « dreyfusard » — le réactionnaire de la troupe. M. Caillaux n'en était aucunement offusqué ; au contraire, ce nom flattait ses goûts d'aristocrate bourgeois. Lorsque le groupe des nouveaux ministres sortit du ministère des Affaires étrangères, la combinaison définitivement mise sur pied, je m'approchai de M. Caillaux et lui posai la question qui à ce moment était la plus brûlante : « Qui est ministre de la Guerre? » Je le vois encore se dressant sur ses ergots, tel un coq, et me lançant cette fière réponse : « Le général marquis de Galliffet ! »

La journée du 26 juin fut donc orageuse. Il y eut en particulier un discours de M. Mirman sur la composition du cabinet qui fit sensation. Le député de Reims fut impitoyable pour certains ministres, en particulier pour de Lanessan dont certaines affaires indochinoises avaient été rien moins que brillantes. Lorsque Waldeck monta à la tribune pour lire la déclaration ministérielle, puis pour répondre aux interpellateurs, l'atmosphère n'était pas bonne, l'issue de la lutte apparaissait très douteuse.

La déclaration parlait d'une politique « faite, à l'exclusion de tout ce qui a divisé les républicains, de tout ce qui peut les unir. » Ce qui avait divisé les républicains — même

sous la Révolution, — était, entre autres choses, la question de la propriété individuelle. C'étaient les théories collectivistes avec l'internationalisme et l'antimilitarisme qui en découlent. Cela, Waldeck-Rousseau ne le voyait pas. Dans le discours qui suivit, on salua cette phrase au passage : « S'agissant de maintenir intact le patrimoine commun (la République), nous avons pensé que les divisions de partis devaient s'effacer. » Dès lors les collectivistes faisaient partie de la majorité.

L'ordre du jour de confiance « approuvant la déclaration et les actes du gouvernement » recueillit 262 voix contre 237, soit tout juste 25 voix de majorité, ce qui était maigre. Le cabinet naissant de Défense républicaine fut sauvé par un lot de modérés dans lequel figuraient Aynard, Lannes de Montebello, Jules Roche, Jonnart, etc. On raconta à cette époque que le prix de ce sauvetage devait être pour Jonnart, gendre d'Aynard, le gouvernement général de l'Algérie.

Les actes que l'ordre du jour approuvait, c'était la disgrâce, prononcée sans perdre un instant, de certains officiers suspects. Muni de la confiance chancelante de la Chambre, Waldeck-Rousseau se mit à l'œuvre. Le geste de Déroulède, invitant le général Roget à tourner bride pour aller à l'Élysée, avait été déféré au jury, qui avait acquitté le grand patriote. Sans se laisser arrêter par l'adage : *Non bis in idem*, le juriste qui venait de s'installer place Beauvau décida la constitution du Sénat en Cour de justice pour juger les complots contre la sûreté de l'État perpétrés par Déroulède et ses « complices ». Naturellement, le Sénat condamna les accusés dont quelques-uns avaient été choisis parmi les royalistes.

Galliffet frappa des généraux comme Roget, qu'il envoya en disgrâce à Belfort. Interpellé à la Chambre, il se borna à lancer une de ces insolences dont il avait le secret : « Roget parle bien, parle trop. »

Mais la grande affaire fut la revision du procès Dreyfus. La Cour de cassation avait refusé de se prononcer sur le fond de l'affaire et avait renvoyé l'ex-capitaine devant un autre conseil de guerre qui devait siéger à Rennes. La composition de ce conseil fut réglée avec soin. On plaça à sa tête un colonel nommé Jouaust qu'on avait des raisons de croire sûr. Dreyfus fut ramené de l'île du Diable. Son

avocat, Me Labori, le défendit avec sa fougue accoutumée, assisté par Me Demange. Ce fut une période très mouvementée. Elle se termina par une nouvelle condamnation de Dreyfus que le gouvernement se hâta d'élargir en le graciant. Après quoi, saisie une fois de plus, la Cour de cassation cassa l'arrêt de Rennes *sans renvoi.*

Galliffet considéra bientôt que sa tâche était terminée. Il saisit le prétexte d'un mot excessif, échappé, au cours d'une séance orageuse, à Waldeck-Rousseau, d'ordinaire si maître de sa parole — il avait traité un officier de « félon » — pour s'en aller en faisant claquer les portes.

Beaucoup, parmi les amis de Waldeck-Rousseau, considéraient que le cabinet tout entier devait suivre l'exemple du ministre de la Guerre et qu'il importait, puisqu'il n'y avait plus d'affaire Dreyfus, de reprendre le cours des choses interrompu par ce déplorable «incident ». Le 8 novembre 1900, une interpellation mit aux prises les partisans de cette thèse et ceux qui entendaient que les partis avancés tirassent de l'agitation créée par « l'affaire » tout le parti possible. Trois interpellations étaient en discussion ce jour-là : la première de Vazeille sur la politique générale, la seconde de J. Thierry sur les grèves de Marseille, la troisième de Marcel Sembat sur l'extradition d'un gréviculteur étranger nommé Sipido.

M. Adrien Lannes de Montebello monta à la tribune pour demander à Waldeck-Rousseau s'il ne pensait pas que l'heure était venue pour lui de la retraite. Il rappela qu'il était de ceux qui parmi les républicains modérés n'avaient pas hésité, le jour de sa constitution, « à accorder au cabinet le crédit d'une confiance que le passé de son chef méritait ». Il exprimait, en passant, le regret de n'avoir pas été suivi par la majorité de ses amis et il soutenait que ceux-ci s'étaient trompés.

Ils ne s'étaient pas trompés en ce sens que Waldeck, en vertu de son principe de défense républicaine et de sa collaboration avec les socialistes, avait été amené insensiblement à s'appuyer sur l'extrême gauche, dont il était devenu le prisonnier. On l'avait bien vu le 19 novembre 1899, à l'inauguration de la statue du Triomphe de la République, place de la Nation. Le président de la République et les ministres qui l'accompagnaient, avaient dû subir l'affront du drapeau rouge promené sous leurs yeux et des cris de : « Vive la sociale ! » et « Vive la Commune ! »

assourdissant leurs oreilles. C'était la rançon, en attendant des concessions plus substantielles, de l'appui que le parti collectiviste et révolutionnaire prêtait à la Chambre au cabinet dit de Défense républicaine.

Waldeck-Rousseau, vieux bourgeois républicain, était en pleine équivoque, en plein danger. C'est ce que s'efforçait, dans cette séance historique du 8 novembre 1900, de lui faire comprendre Lannes de Montebello effrayé un peu tard du glissement à gauche et de l'autorité que les socialistes avaient prise sur le gouvernement. Il lui rappelait que lui-même avait prévu et annoncé « l'heure prochaine où les circonstances exceptionnelles qui justifiaient la formation de son ministère ayant disparu, où le pays ayant retrouvé sa vie normale, chacun pourrait reprendre sa liberté d'action, son drapeau et son programme. » Et il insistait sur ceci que le cabinet s'était présenté devant la Chambre, le 26 juin 1899, « avec un mandat très limité et un but exclusivement *(sic)* de défense républicaine. »

La situation s'aggrava lorsque la Chambre fut sur le point de passer au vote. Les modérés et les conservateurs renouvelèrent une manœuvre qui leur avait réussi quelques mois auparavant, sans toutefois, grâce à l'abnégation des socialistes, mettre en péril le ministère. Ils proposèrent d'ajouter à l'ordre du jour de confiance, proposé par le ministériel Odilon Barrot, l'addition suivante : « Et réprouvant les doctrines collectivistes. » M. Viviani escalada les degrés de la tribune pour avertir les radicaux que si, comme ils l'avaient déjà fait la fois précédente, ils votaient séparément cette addition, les socialistes, ses amis, lorsqu'il y aurait lieu de statuer sur l'ensemble de l'ordre du jour, refuseraient cette fois d'avaler la couleuvre. Il leur laissait donc la responsabilité de la mise en minorité possible du cabinet.

L'heure était grave, la conjoncture dramatique. Tout à coup, on vit se dresser le vieil Henri Brisson. Sa tête chenue de pasteur du désert dominait les bancs de la gauche qui lui faisait une ovation sans fin et d'où partait le cri des grands jours : « Vive la République ! » Il fit, de ses mains élevées au-dessus de sa tête, le signe de détresse maçonnique, et il parla. Il sonna le ralliement des républicains de gauche et les supplia de ne pas tomber dans le piège tendu à leur candeur. Je l'entends encore s'écrier : « Il

s'agit pour ces messieurs (les réactionnaires naturellement) de faire tomber le gouvernement qui se met pour la première fois à la tête de la lutte contre la Congrégation... »

Brisson disait « la Congrégation » au singulier, comme les libéraux du temps de la Restauration. Il ajouta : « La lutte pour la défense de la République n'est pas terminée ; *elle commence.* Il nous faut la continuer sous la direction des guides qui nous ont conduits jusqu'ici à la victoire. »

Waldeck-Rousseau, ce jour-là, fit son choix en connaissance de cause ; au lieu de suivre le conseil de Lannes de Montebello, il se rallia au point de vue exprimé par Brisson. La Chambre aussi, qui accorda 301 suffrages contre 223 à l'ordre du jour de confiance dont, par un artifice de procédure, elle avait au préalable élagué la répudiation des doctrines collectivistes.

Le cabinet avait les mains libres pour entrer résolument dans la voie de la politique anticléricale. Son chef déposa un projet tendant à interdire l'accès des fonctions publiques et même du modeste baccalauréat aux jeunes gens qui n'auraient pas fait un stage final de trois années dans un établissement de l'État. Ce projet ne vint jamais en discussion, Waldeck préféra finalement donner ses soins au projet de loi relatif « au contrat d'association » dont la discussion commença devant la Chambre le 14 janvier 1901.

A la défense républicaine succédait l'offensive contre *la Congrégation* ou, pour parler net, contre l'Église catholique.

*
* *

Pour mener cette lutte, le président du conseil dut se résigner à rompre définitivement avec ses anciens amis. M. Méline ne fut pas le moins ardent à le combattre. Le jour où il apporta à la Chambre son projet de stage scolaire, en se réclamant du vieux parti républicain et en rappelant qu'en 1880, cette politique avait eu l'adhésion des plus modérés, M. Méline, qui avait quelque droit de parler au nom de ces derniers, s'écria : « Nous avons combattu le cléricalisme en tant que parti politique, mais nous n'avons jamais voulu comme vous d'une politique antireligieuse. »

Ce jour-là, c'était le 11 avril 1900, Waldeck-Rousseau essaya de désarmer ses adversaires en se vantant de pratiquer une politique nationale. Il oubliait qu'il avait pour

associés les antimilitaristes, les insulteurs des chefs, des « galonnés ». Mais il se vantait d'avoir conquis le Touât dans l'Ouest Algérien, résolu à l'extérieur, de la façon la plus honorable, les questions qu'il avait trouvées pendantes à son arrivée au pouvoir ; il avait fait voter la loi organisant l'armée coloniale ; il allait, dans quelques jours, inaugurer une Exposition universelle qui allait être « le témoignage indéniable de la paix intérieure reconquise ». M. Méline ne se laissa pas convaincre. « Puisque, s'écria-t-il, M. le président du conseil se retranche derrière le vieux programme du parti républicain, je lui rappelle les innombrables et éloquents discours qu'il a prononcés, en notre nom, contre le collectivisme... Je lui demande s'il a le droit de livrer le gouvernement de la France au chef du parti collectiviste... Qu'il nous donne le secret de ses complaisances pour le drapeau rouge. »

Ces attaques ne faisaient que renforcer Waldeck-Rousseau dans sa volonté de demeurer au pouvoir ; elles piquaient son amour-propre. Pour gagner à gauche ce qu'il perdait à droite, il rallia à lui les socialistes hésitants — blanquistes et guesdistes — qui avaient commencé par lui battre froid. Mais la bourgeoisie lui était hostile. Le commerce était nationaliste. Paris frémissait aux appels enflammés des chefs de la ligue de la Patrie française fondée par Jules Lemaître, François Coppée et tant d'autres patriotes. Alors M. Millerand et Waldeck eurent une idée : ils fondèrent le Comité du commerce et de l'industrie, à la tête duquel ils placèrent un obscur négociant en bijouterie fausse nommé Mascuraud.

L'idée était simple : il s'agissait de gagner au *Bloc de gauche* — c'est ainsi qu'on s'accoutumait à désigner le régime inauguré par le cabinet dit de Défense républicaine — le monde du négoce, petit ou grand, au moyen des faveurs gouvernementales. Le mot « faveur » est ici tout à fait à sa place, car la distribution des rubans joua tout de suite, dans cette association, un rôle prépondérant. Pour obtenir quoi que ce fût du gouvernement, il fallait être du Comité Mascuraud. On se méfia d'abord. Les Israélites et les francs-maçons formaient le noyau, un peu mince, de ce groupement. Mais la manne ministérielle s'abattit tout de suite si abondamment sur les heureux adhérents, qu'ils firent des envieux et que beaucoup frappèrent à la porte.

Un peu plus tard, Émile Combes et Rouvier diront successivement : « Le gouvernement de la République doit la justice à tous les citoyens, mais ses faveurs, il les réserve à ses seuls amis. » Comme si un régime de favoritisme n'était pas nécessairement injuste ! Quoi qu'il en soit, le comité Mascuraud devint bien vite une institution d'État, une sorte d'annexe des ministères. Les requêtes, pour aboutir, devaient passer par son canal et nul n'était nommé ou promu à quoi que ce soit sans l'apostille du délégué du Comité aux recommandations, lequel s'appelait généralement Cahen ou Lévy.

Mais le Grand-Orient de la rue Cadet n'avait pas perdu sa vieille influence. Il apostillait beaucoup lui aussi et, pourvu qu'on pût prouver à son agent Vadécard qu'on n'allait pas à la messe, on était assuré de sa protection. C'est vers l'année 1901, par conséquent sous le cabinet Waldeck-Rousseau, que le général André, successeur de Galliffet, eut l'idée de demander à la franc-maçonnerie de lui fournir des fiches sur les officiers, fiches dont il se servit pour l'établissement du tableau d'avancement. Les notes des chefs furent totalement négligées et André déclara un jour aux députés : « L'avancement des officiers est entre vos mains. » Il faut dire que Waldeck ne sut rien de l'abominable collusion qui se pratiqua dès son ministère entre la rue Saint-Dominique et la rue Cadet.

Sentant que le chef du gouvernement ne pouvait rien sans eux, les socialistes antimilitaristes et les « chambardeurs », qui avaient vu dans l'affaire Dreyfus un moyen de saper la défense nationale, mirent leur concours à un haut prix. Ils exigèrent la suppression du bureau des renseignements du ministère de la Guerre qui, sous Boisdeffre en particulier, avait rendu tant de services à la sécurité nationale. Il fut entendu que les officiers étaient inaptes au contre-espionnage. Transféré à la Sûreté générale, ce service périclita au point que nous ne savions plus rien des préparatifs de guerre de l'Allemagne. Cela s'est payé cher dès 1905, à « l'humiliation sans précédent », encore plus cher à l'invasion de 1914.

C'est de cette époque que date l'envahissement des fonctions publiques par les éléments de désordre, socialistes et autres. Géraut-Richard, qui était tout-puissant avec sa *Petite République*, avait coutume de dire : « Je ne

sais pas si ça durera, mais nous profitons de la situation pour bourrer de copains les administrations, en particulier celle des P. T. T. »

On devine l'esprit que ces « copains » répandirent dans ces milieux où le syndicalisme le plus révolutionnaire se mit bientôt à faire des ravages. Ce qui contribua à développer cet état d'esprit, c'est le favoritisme éhonté qui régnait pour les nominations et pour l'avancement. Il suffisait d'être « protégé » pour être préféré aux agents pourvus des meilleurs états de services. Naturellement, ceux-ci se décidèrent à s'unir pour défendre leurs droits. L'affiliation des fonctionnaires à la C. G. T. est la conséquence du favoritisme dont le comité Mascuraud fut l'agent le plus actif.

C'est un fait que le vieil hymne révolutionnaire et patriotique, la *Marseillaise*, était, sous le régime du bloc de gauche, devenu impopulaire. Les nationalistes la chantaient dans leurs réunions : cela suffisait. Dans les manifestations socialistes, cela va sans dire, mais aussi dans celles auxquelles se livraient de simples radicaux, c'est l'*Internationale* qui était le chant de ralliement. Et on y criait : « A bas la calotte ! »

Ce cri apparut bien vite comme insuffisant. On vit des hommes comme M. Henry Bérenger — assagi depuis — proposer aux républicains la haine des trois calottes. Ils désignaient ainsi, outre le couvre-chef des prêtres, celui des magistrats et celui des soldats. Ce symbole de pure anarchie était dépassé par M. Gustave Hervé — encore un assagi — qui commençait à faire parler de lui avec son *Pioupiou de l'Yonne* et son mot célèbre sur « le drapeau dans le fumier ». En attendant qu'il se fît son avocat en cour d'assises, M. Aristide Briand, qui n'entrera à la Chambre qu'en 1902, prêchait la grève générale et conseillait aux soldats, au lieu de tirer sur l'ennemi, de braquer leurs fusils contre leurs officiers.

Le régime du Bloc laissait la bride sur le cou aux pires éléments de désordre. Sous Waldeck, ce ne fut qu'un prélude. Les fruits amers de cette politique ne furent vraiment mûrs que sous le « petit père » Combes. Voilà à quoi aboutit la politique de défense républicaine.

*
* *

Le débat sur le contrat d'association eut pour prologue au Palais-Bourbon — 14 janvier 1901 — une interpellation de Sembat « sur l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures ». Cette ingérence consistait dans une lettre de Léon XIII exposant les objections du Souverain Pontife contre la partie du projet sur les associations visant les congrégations religieuses. Sembat voyait là un prétexte pour rompre les relations avec Rome et pour supprimer le budget des cultes. On peut adresser bien des reproches aux socialistes et aux anticléricaux professionnels ; mais leur franchise, dans cette circonstance, fut complète. Ils ne dissimulèrent rien au gouvernement, leur prisonnier, de leurs plans et de leurs visées. Waldeck voulait réglementer l'existence des congrégations, faire disparaître celles-ci et asservir celles-là sous prétexte d'autorisation. Eux entendaient les supprimer toutes. Waldeck, en ces matières gallican et « ancien régime », n'était pas partisan de la séparation des Églises et de l'État. Son jacobinisme lui démontrait l'opportunité d'évêques tenus en tutelle par le gouvernement et de curés qu'on pouvait brimer en supprimant leur traitement. Il était de la vieille école de Gambetta et de Ferry. Mais Sembat lui disait tout de suite : « Vous ou votre successeur devrez passer par là. On ne fait pas sa part à l'anticléricalisme. »

Il faut reconnaître que Waldeck-Rousseau, ce jour-là, ne se laissa pas entraîner par Sembat au delà d'une certaine limite. Il affirma n'avoir aperçu dans la lettre pontificale « ni la moindre apparence de contrainte morale, ni la perspective d'une éventualité pouvant constituer une menace d'aucune sorte ». Le pape avait dit que si la France supprimait ses congrégations religieuses, elle ne pourrait plus recruter des missionnaires et son influence au dehors s'en ressentirait. C'est une question, constata le président du conseil, « qui ne laisse personne indifférent et qui ne laissera jamais indifférent aucun chef de gouvernement ». Dans ce dernier membre de phrase, il se trompait lourdement. Ses successeurs se montrèrent parfaitement indifférents au tarissement de cette source précieuse.

Le Waldeck concordataire se révéla tout entier dans

ces lignes de son discours du 14 janvier 1901 : « Cette loi (le Concordat), le gouvernement est résolu à l'appliquer loyalement, largement, et il ne lui déplaît pas qu'on puisse l'accuser parfois d'y mettre, je ne dirai pas trop de complaisance, mais trop de tolérance. J'aime mieux qu'on puisse nous accuser de l'appliquer avec largeur qu'avec un esprit inquiet et étroit... » Ce langage fut du goût de Ribot, qui déclara s'y associer.

Le chef du gouvernement était allé à Toulouse, la veille de l'ouverture de ce débat, pour jeter en pâture à l'opinion publique ce qu'il appela « le milliard des congrégations ». Il ajouta que ce milliard serait utilement employé à alimenter la caisse des retraites ouvrières, laquelle n'existait pas plus que ce milliard. Car il fallut bientôt déchanter, après avoir déchaîné l'envie populaire. Waldeck dut avouer à la Chambre, quelques jours après : « Le gouvernement ne saurait maintenir, avec quelque assurance, à l'heure actuelle, que ce chiffre soit exact. » Il était si peu exact que les ouvriers retraités n'en virent pas une seule parcelle, et que si les congrégations furent dépouillées, ce fut par les liquidateurs et par leurs avocats, parmi lesquels figurèrent, comme par hasard, un nombre respectable de politiciens de gauche qui, ayant voté, en qualité de députés ou de sénateurs, la liquidation, en tirèrent profit comme particuliers.

La discussion se poursuivit devant la Chambre jusqu'au 29 mars. Ce fut ensuite le tour du Sénat qui discuta jusqu'au 22 juin. La loi sur le contrat d'association fut promulguée au *Journal officiel* du 2 juillet 1901.

Au cours du débat, Waldeck lança — c'était le 21 janvier — cette maxime jacobine : « On objecte la liberté. Comme s'il pouvait y avoir une liberté contre l'ordre public ! » Il faisait des progrès tous les jours. Le libéral de la veille parlait comme Saint-Just et Robespierre.

Le 21 janvier 1901, succédant à la tribune à Albert de Mun, qui venait de prononcer un admirable discours, Waldeck-Rousseau exposa longuement sa pensée sur le « contrat d'association ». Il avait eu la coquetterie de ne pas écrire dans son projet de loi le mot « congrégations religieuses ». Il ne voulait faire aucune distinction et légiférer pour ainsi dire dans l'abstrait. Une association ne serait valable que si elle avait un « objet licite », que si elle

ne blessait aucune règle d' « ordre public ». Qu'entendait-il par ces formules? Il remonta au langage qu'il avait tenu en 1882.

Notre droit public, soutenait-il alors, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles à tous les citoyens : droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession quelconque, de posséder ; en un mot, tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle. De là vient que tout engagement personnel doit être temporaire et que, même pour un temps, il ne peut être absolu, porter sur l'ensemble des facultés ou des droits de la personne. Autrement, loin de tourner au profit de chacun de ses membres, il le diminue ou l'anéantit.

Tel est le vice de la Congrégation.

Elle n'est pas une association formée pour développer l'individu, elle le supprime ; il n'en profite pas, il s'y absorbe.

Telle était, dès 1882, la doctrine du parti républicain. Waldeck la reprenait en 1901. Elle avait une conséquence logique : l'abolition pure et simple de toutes les congrégations, puisque leurs membres font tous le triple vœu « illicite » de célibat, de pauvreté et d'obéissance.

Mais le père de la loi de 1901 s'arrêtait à mi-chemin. Dans son discours du 21 janvier, le principe de proscription générale posé, il admettait des exceptions. Le droit commun pour les congrégations, c'était leur disparition et la confiscation de leurs biens. Mais, par une singulière contradiction, l'orateur s'empressait d'ajouter : « Le projet qui vous est soumis maintient toutes les congrégations qui se seront soumises à la loi, qui auront été autorisées. Il proclame en outre le principe que celles qui voudront se former pourront obtenir l'autorisation de l'État. »

Le 13 juin suivant, devant le Sénat, le chef du gouvernement précisait jusqu'où il se proposait d'aller dans la voie de l'autorisation.

On a vanté, disait-il, les services rendus par les congrégations religieuses ; on a montré quelle somme de bienfaisance elles représentaient ; on a rappelé celles qui assistent les malades, qui recueillent les orphelins, les vieillards, les infirmes ; et parlant des hommes qui vont dans l'Extrême-Orient et dans les contrées les plus lointaines porter leur foi religieuse, on n'a pas manqué de faire valoir que,

du même coup, ils servent la cause de notre expansion nationale.

Sur ce point, messieurs, on peut aisément triompher ; *car on ne rencontrera d'objections ni de la part du gouvernement, ni de la part de la majorité républicaine de cette assemblée.*

Le *Journal officiel*, d'ordinaire si prodigue de marques d'approbation ou d'improbation, ne fait mention, à la suite de cette dernière phrase, d'aucune espèce d'adhésion donnée par le Sénat. Ceux qu'on appelait à cette époque les « caïmans » se réservaient, et beaucoup, sur les bancs de cette gauche à laquelle Waldeck-Rousseau faisait appel, étaient dès ce moment bien résolus à tirer de la loi qu'ils votaient les conséquences contre lesquelles leur grand homme du moment protestait par avance.

Le président du Conseil, il faut lui rendre cette justice, ne crut pas devoir, en constatant la froideur de l'accueil de ses auditeurs, faire machine en arrière. Il insista au contraire :

J'ai déclaré à plus d'une reprise devant la Chambre, et je tiens à le faire de nouveau devant le Sénat... que lorsque des congrégations se présenteront avec des statuts indiquant qu'elles se proposent de soulager les malades, de recueillir les infirmes, de pénétrer dans les régions les plus lointaines et d'y porter notre civilisation et notre langue, elles trouveront un gouvernement disposé à examiner leurs statuts, et, après vérification, à les recommander au Parlement. Quant à affirmer que le Parlement ne donnera pas l'autorisation, c'est, à mon avis, instruire bien vite son procès. Croyez-vous donc que des Chambres françaises mises en présence de statuts sincères et non semés de dissimulations, proclamant hautement un but philosophique, philanthropique ou d'intérêt social, seront animées d'un parti pris absolu et diront : « C'est une congrégation, nous refusons l'autorisation. »

C'est cependant ce qui est arrivé, et Waldeck-Rousseau aura eu cette fortune singulière mais qui l'accable, ayant fait voter deux lois importantes, celle des syndicats professionnels et celle des associations, de n'en avoir pas prévu les répercussions et d'avoir cru qu'il pourrait, après avoir ouvert les écluses, dire au flot : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Quel était son plan? Ramener, dans une certaine mesure, l'Église de France à la simplicité concordataire. Le Con-

cordat de 1801 était muet sur les congrégations. Il les tenait pour inexistantes, et, en fait, la Révolution s'était chargée de les anéantir. Il comptait toutefois tenir compte du développement qu'elles avaient pris au cours du dix-neuvième siècle. Il était disposé à en laisser subsister un certain nombre : les charitables, celles qui forment des missionnaires et, sans doute, les contemplatives, qui ne sont pas gênantes pour les politiciens. Ces trois catégories de congrégations, il les aurait autorisées ; il les aurait même comprises dans un nouveau Concordat qu'il se proposait de conclure avec Rome. Mais à l'égard de ceux qu'il appelait « les moines ligueurs et les moines d'affaires », il se promettait d'être impitoyable. Dans cette formule il englobait les Jésuites et les Assomptionnistes, dont le crime principal était d'avoir été, au plus fort de « l'affaire », antidreyfusards. En revanche, il ménageait les Dominicains et il se flattait d'obtenir pour leur ordre l'autorisation. On le disait en bons termes avec le Père Maumus que certains allaient, bien à tort, assurément, jusqu'à surnommer son Père Joseph.

*
* *

On peut dire de Waldeck-Rousseau, qu'entré dans la vie publique, lorsque la Troisième République arrivait réellement au pouvoir — en 1879 — il avait conservé quelques-unes des illusions de ses contemporains, celles de M. de Marcère entre autres qui disait du radicalisme : « Vain fantôme ! » Il croyait, en particulier, qu'on pourrait faire sa part à la démagogie sans se laisser entraîner trop loin et qu'un certain équilibre pourrait s'établir entre la liberté et la licence. Auteur de la loi sur les syndicats professionnels, il refusait d'ajouter foi à ceux qui prédisaient qu'ils deviendraient tyranniques et qu'ils aspireraient à la dictature. Il a prononcé un jour cette phrase répétée cent fois depuis : « Le droit d'un seul homme à travailler est aussi respectable que celui de tous les autres à faire grève. »

Auteur de la loi sur les associations, il a cru qu'il serait assez fort pour sauver du naufrage quelques congrégations, celles qui, de son propre aveu, rendaient au pays d'inappréciables services.

Il n'est pas interdit d'admettre qu'il aurait peut-être,

pour un temps, accompli ce tour de force. Mais il faut constater que le déchaînement des passions anticléricales aurait rendu sa tâche bien difficile. Il était prisonnier des forces qu'il avait mises en mouvement. La question d'ailleurs ne s'est pas posée. Terrassé par la maladie, il dut céder la place dès le lendemain des élections de 1902. Il comptait guérir et Émile Combes, qu'il désigna au président de la République, ne devait être qu'un intérimaire à la présidence du Conseil. Combes à ce moment n'avait aucun passé politique et Waldeck-Rousseau l'avait choisi à cause de son obscurité même pour tenir le rôle de remplaçant.

L'intérim combiste devint définitif, dans la mesure où les choses humaines peuvent être définitives. La Chambre de 1902, élue dans une période particulièrement agitée, où les passions anticléricales s'étaient donné libre cours, compta une majorité de gauche plus sectaire que la précédente. Les loges, plus puissantes qu'elles ne l'avaient jamais été, donnèrent le mot d'ordre qui était celui-ci : rejet en bloc de toutes les demandes d'autorisation formulées par les congrégations sur l'invitation formelle du gouvernement qui avait pris l'engagement de les examiner avec bienveillance.

Ce mot d'ordre fut suivi à la lettre par les deux Chambres. Les congrégations charitables de femmes, elles-mêmes, ne trouvèrent pas grâce devant la folie de destruction qui s'était emparée du Bloc de gauche dont le véritable chef était Jaurès.

Quant aux congrégations autorisées antérieurement à la loi de 1901, il fut décidé, par voie d'interprétation, que l'autorisation jadis accordée ne visait que la maison mère et les établissements nommément désignés dans le décret. Quant aux établissements — ou succursales — fondés postérieurement, ils devaient solliciter l'autorisation comme s'ils constituaient des congrégations spéciales. Le rapporteur Vallé fit même décider qu'un établissement contenant une seule personne — comme il arrivait dans certaines écoles de village — devait être considéré, en dépit de l'étymologie, comme une congrégation !

Le 20 novembre 1903, lorsque Waldeck-Rousseau monta à la tribune du Sénat pour libérer sa conscience et désavouer ses trop zélés successeurs, il était question de supprimer en bloc — tout était bloc à cette époque — l'enseignement

congréganiste, même privé. Dix mille écoles avaient été brutalement fermées, et la séparation des Églises et de l'État était chose décidée dans l'esprit des meneurs. On n'attendait qu'une occasion favorable.

L'auteur de la loi sur les Associations était au bord de la tombe. Il devait mourir le 10 août 1904. La séance du 20 novembre 1903 fut, au dire de ceux qui y assistèrent, profondément émouvante. On croyait entendre une voix de l'au-delà parlant de choses abolies. Si le mot avait été à la mode alors, on aurait pu lui crier : « Vous n'êtes pas à la page. »

Il y était si peu qu'il eut la coquetterie de se citer lui-même et de rappeler les engagements qu'il avait pris lorsqu'il était au pouvoir. Il disait alors :

> Il ne s'agit pas de savoir, entendez-le bien, si les catholiques ont le droit d'élever leurs enfants suivant leur conscience, si des laïques catholiques peuvent ouvrir des écoles — oui, ils le peuvent et vous le savez ; il ne s'agit pas de savoir si les prêtres séculiers peuvent ouvrir des établissements d'instruction — ils le peuvent et vous le savez. Il ne s'agit même pas de savoir si des congrégations autorisées qui se seront inclinées devant la loi pourront donner l'enseignement — elles le peuvent et vous le savez.

Et l'orateur ajoutait fièrement : « Personne, je suppose, ne me fera l'injure de penser que je sois disposé à m'écarter de ces déclarations. »

Il ne s'en écartait pas, mais il était abandonné par ceux qui, trois années durant, l'avaient suivi avec tant d'enthousiasme. Il constatait, avec un sourire désabusé, qu'on reprochait à sa loi d'avoir « beaucoup vieilli » — en deux ans ! et l'activité législative qu'on déployait autour de lui pour la corriger et la compléter l'effrayait. Il ne reconnaissait plus son enfant. Il se plaignait du spectacle « sans cesse changeant » qui était offert à ceux qui souhaitaient quelque stabilité dans les lois et il dénonçait « les transformations qui ne portent pas sur les décors, *mais sur le sujet lui-même.* »

C'est M. Clemenceau qui se chargea de lui répondre. Il le fit avec cette brutalité qui a toujours été dans sa manière. « Vous vous plaignez, lui lança-t-il, de l'instabilité perpétuelle des solutions et qu'on ne veuille pas s'en tenir à votre

solution provisoire? Mais M. Combes suit la voie que vous lui avez *implicitement* tracée. Ne vous en prenez qu'à vous-même. » Et il ajouta textuellement : « Moi, mon cher collègue, je vais vous dire mon but — et vous savez déjà par quels moyens je veux y aller : je vais à la sécularisation complète de l'État. *Qui m'a mis en route? M. Waldeck-Rousseau, un beau matin, et je l'en félicite.* »

M. Clemenceau ne s'en tint pas à cette cruelle vérité. Il voulut tracer la ligne de démarcation qui séparait les deux fractions du parti républicain. Il discernait celle de la sécularisation et celle de la cléricalisation, et il reprochait à certains républicains de se refuser à pousser plus avant la déclericalisation.

On serait curieux de savoir si, parmi les leçons de la guerre, M. Clemenceau n'a pas trouvé celle-ci : l'anticléricalisme de M. Combes a fait le plus grand mal à la France.

Quoi qu'il en soit, le 20 novembre 1903, il donna son vote au cabinet, alors que Waldeck-Rousseau lui refusa le sien. Ce dernier apparaissait déjà, aux yeux des « bons » républicains, comme un transfuge. Nul doute, s'il eût vécu, qu'il ne fût devenu ce qu'on appelle un « réactionnaire ». La vérité est qu'il fut plus exactement un « républicain conservateur » et qu'en agissant comme il l'a fait de 1899 à 1902, il n'a cru être infidèle ni à sa doctrine ni à son passé. Ce qui n'empêche pas aujourd'hui les hommes de gauche de réclamer le retour à la politique de l'union des gauches, comme au temps de Waldeck-Rousseau. A la vérité, ils savent bien que le « waldeckisme » n'est qu'un régime de transition, comme le Consulat fut l'antichambre de l'Empire, et que le combisme est au bout de la « défense républicaine ». Mais ils ne veulent pas effrayer les modérés du groupe Jonnart qui paraissent assez disposés à marcher avec eux, à la condition qu'on ne leur parle que de Waldeck et que le nom de Combes soit pudiquement passé sous silence. Cette concession de forme, ils la font volontiers, sachant bien que de l'un à l'autre le glissement est fatal.

LÉOPOLD MARCELLIN.

# Le Silène de Neapolis [1]

## IV

### L'enfant de Capoue.

— Femme, dit ce matin-là Hyperochos en pénétrant dans le gynécée, que penserais-tu d'un voyage à Capoue?

Le visage de la jeune femme s'éclaira d'un sourire, mais ses yeux étaient grands d'étonnement :

— Voici l'histoire, dit son mari. Tu connais peut-être l'Etrusque Mastarna, personnage important de Capoue, que l'on vient, sur ma proposition, de désigner comme proxène des Cuméens, des Napolitains et d'autres Grecs. Cet homme m'a prié aux noces de sa fille. Or, les coutumes de ces Barbares, tu l'as peut-être entendu dire, ne sont point semblables aux nôtres. Ils trouvent tout naturel que les femmes assistent, avec leurs époux, aux réunions privées et même aux banquets. Il faut savoir se plier aux mœurs diverses des peuples, surtout quand on occupe une situation telle que la nôtre. Et au surplus, ajouta-t-il en souriant, je pense qu'un voyage à Capoue n'est pas pour te déplaire.

Puis Hyperochos posa sa main sur l'épaule du bambin qu'il avait introduit avec lui :

— J'emmènerai aussi notre fils Aristodèmos, puisqu'il est entré

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 juillet 1923.

dans sa septième année, et qu'il a passé des mains des femmes dans celles des hommes. Il convient qu'un garçon comme lui, qui doit siéger un jour dans les conseils de la cité (et il caressa complaisamment les boucles de l'enfant), s'habitue de bonne heure à voir des pays et des hommes divers. Je ne sais, pour le coup, si la présence des enfants aux fêtes est familière aux Tyrrhéniens. Mais, puisque nous nous plions à leurs coutumes, ils peuvent bien aussi tolérer quelque chose de nous. Et ils se diront que la démarche est naturelle, puisque Hyperochos de Cumes en donne l'exemple.

Hyperochos était habitué à donner le ton dans le milieu où il vivait.

Le voyage se fit avec pompe. Hyperochos montait son plus beau cheval, sa femme et son fils voyageaient en char. Il avait mobilisé quarante ou cinquante personnes, le gros de sa maison. Il était accoutumé, en toutes circonstances, à se sentir représentant de la vénérable cité de Cumes. Il eut lieu d'être satisfait : son entrée à Capoue fut sensationnelle.

Il est inutile d'insister sur les préparatifs que Mastarna avait faits pour recevoir dignement ses hôtes, et sur l'accueil qu'ils trouvèrent dans sa maison. Le lendemain, les noces avaient lieu, et rien, dans le cortège, n'attira davantage les regards des Capouans que la vue du Grec Hyperochos et de sa famille. Un banquet termina la fête. Parthénopè y assistait aux côtés de son époux, avec son fils à ses pieds.

Le Tyrrhénien Mastarna avait fait le possible pour rehausser le banquet de spectacles plaisants à la fois pour les Grecs et pour les Étrusques. La musique et la danse ne parurent point indignes du goût hellénique. Venaient ensuite les représentations offertes par la troupe de Vibenna.

Nul de ses sujets ne plut davantage qu'un garçonnet qui mimait les scènes bachiques. Le succès fut tel qu'il empêcha tout le monde de remarquer le trouble violent que l'entrée de cet enfant avait suscité chez Parthénopè. Pourtant l'aspect du petit acteur était plus propre à égayer qu'à émouvoir. Sa figure prématurée de Silène, mise en relief par les pampres, par la queue postiche, par les gestes spirituels, avait déridé les fronts les plus graves. Mais cette figure en rappelait d'une façon saisissante une autre, qui, malgré les événements importants survenus depuis dans sa vie, avait repassé à plus d'une reprise dans les pensées de la jeune femme. Pas un instant, elle n'hésita sur l'origine de l'enfant qui jouait devant elle.

Grâce à la maëstria de Vibenna et de sa troupe, la fête s'acheva sans qu'aucune remarque inquiétante eût été faite sur Parthénopè.

Mais, toute la nuit, l'ouragan de pensées et de sentiments qui s'était déchaîné en elle tourbillonna autour d'une idée centrale : comment rentrer en possession de son fils? Athéna ou Aphrodite l'avait jeté miraculeusement sur sa route, c'était chose sûre pour elle : il était impossible qu'elle ne trouvât pas un moyen de répondre à l'avance de la divinité. Elle ourdit mainte trame subtile. Enfin, elle s'arrêta au plan qui lui parut le plus sûr. Si celui-là échouait, elle était résolue à en chercher un autre.

Au matin, elle prit à part le petit Aristodèmos :

— Enfant, lui dit-elle, as-tu gardé le souvenir du petit Silène d'hier soir? Tu semblais t'amuser beaucoup de ses gestes agiles. Ne te plairait-il pas de l'avoir auprès de toi? Tu n'as pas de frère, mon fils, et, parmi les enfants de Cumes, bien peu osent jouer avec le fils d'Hyperochos. Ne serais-tu pas heureux de ce compagnon? Il semblait avoir à peu près ton âge.

La figure de l'enfant, rendu prématurément grave par la conscience obscure de son isolement, semblait songeuse. Mais visiblement l'idée ne lui déplaisait pas :

— Eh bien! reprit sa mère, il faudra en parler à ton père. Il est en bonnes dispositions aujourd'hui.

Hyperochos avait quelques affaires importantes à régler, et ne vit son fils qu'assez tard. L'enfant avait hésité à aborder l'homme qui lui apparaissait encore comme un être lointain et redoutable. Enfin, un soupir prolongé indiqua qu'il avait puisé en son cœur la hardiesse de présenter sa requête :

— Père, dit-il, tu m'as assuré que je pourrais te demander un des objets qui me plairaient dans cette ville. Je voudrais le petit Silène d'hier soir.

Hyperochos resta un moment ahuri :

— Que veux-tu faire, enfant, de ce masque difforme?

Mais le jeune Aristodèmos, maintenant lancé, expliquait son idée :

— Je ne sais. Il m'a semblé joyeux, plus rieur que mes camarades. Père, il m'est arrivé de parler à ton esclave Xanthias. Je sais que seul il panse tes meilleurs chevaux. Il t'accompagne partout, même sur la mer. Il m'a dit qu'il avait vécu toujours auprès de toi, qu'il était ton frère de lait. Père, quand je serai grand, quand je monterai sur les chevaux et que j'irai sur les navires, je voudrais avoir avec moi un Xanthias.

Hyperochos réfléchit quelques instants :

— Il serait triste, se disait-il, et peut-être déplairait-il aux dieux, que je repoussasse la première prière de mon aîné, de mon seul fils.

Et, après tout, qu'importe un esclave de plus ou de moins!

— C'est bien, dit-il au petit garçon, je vais voir à contenter ton désir.

Et, se tournant vers son intendant :

— Tu vas chercher le traitant Vibenna, et lui dire qu'Hyperochos de Cumes désire lui parler.

Quand Hyperochos rentra de la séance où le conseil de Capoue l'avait reçu avec honneur, il trouva, dans le vestibule de la maison de Mastarna, la figure obséquieuse du marchand d'esclaves :

— Homme, dit-il, je voudrais que tu me cédasses l'enfant qui jouait le Silène hier au soir.

Vibenna avait déjà entonné le mode élégiaque qui convenait :

— Hélas! seigneur, c'est un grand sacrifice que tu demandes! Un enfant qui m'a coûté tant de soins et de peines à nourrir et à dresser! C'est mon meilleur sujet. Nul plus que lui n'attire les spectateurs, et...

— Homme, interrompit le Grec avec hauteur, tu ne penses pas qu'Hyperochos de Cumes va lésiner sur le prix d'un esclave? Quatre mines te paraissent-elles un prix convenable?

Vibenna reçut le chiffre en pleine poitrine. Quatre mines! Trois fois la rançon d'un prisonnier de guerre! Il lui fallut tout son entraînement professionnel pour contenir une joie imprudente :

— Je vois qu'il faut se soumettre à tes désirs, dit-il. Mais c'est un grand sacrifice!

— C'est bon, dit Hyperochos. Il me faut l'enfant dès ce soir, car nous repartons demain. Tu l'amèneras ici, et mon intendant te réglera le prix sur-le-champ.

Cette nuit-là, Vibenna parcourut tous les bouges de Capoue, et il fut ivre jusqu'au lendemain soir.

## V

## Une histoire de Crétois.

La paix, qui se confirmait et se prolongeait, avait grandement profité à Képhalion, Sophilos et consorts. Képhalion avait vu tripler le chiffre de ses affaires. Sophilos avait pu réaliser le projet, longtemps caressé, de remplacer sa vieille carcasse par un vaisseau rond du dernier modèle. Et Naxiadès avait pris sa part de la prospérité de la maison. Il était maintenant, ou peu s'en fallait, l'associé de Képhalion. Même, au cours de la guerre de Samos, il avait trouvé

l'occasion d'ajouter quelque lustre militaire à ses succès commerciaux. Emporté par le mouvement intense qui rayonnait du Pirée, il avait, n'hésitons pas à le dire, quelque peu perdu de vue le bâtard de Naples. Même, il avait ébauché un ou deux projets de mariage qui n'avaient pas abouti.

Il n'était plus retourné à Naples. Thourioi avait pris une importance grandissante pour la maison qu'il représentait. Il y avait là des relations à entretenir, une succursale à faire vivre. Bref, deux voyages en Occident s'étaient passés sans que Naxiadès eût le temps de pousser jusqu'aux côtes de la Campanie.

Il en fut autrement le jour où l'on apprit que le stratège Diotimos devait, avec dix vaisseaux de guerre, se rendre à Naples. Le bruit était parvenu jusqu'au Pirée d'événements importants survenus en Oenotrie. Les Osques s'étaient emparés de Capoue. Ce n'était pas un fait intéressant immédiatement les cités grecques, et peu leur importait, au premier abord, que Capoue fût aux mains des Tyrrhéniens ou des Osques. Cependant, une vague inquiétude s'était emparée des Hellènes de la côte campanienne. Syracuse n'était plus ce qu'elle avait été au temps des grands tyrans. Il était préférable de demander l'appui de la grande république dont les flottes étaient redoutées d'un bout à l'autre de la Méditerranée. Il y avait lieu d'espérer que la présence du pavillon athénien dans les eaux campaniennes aurait sur les Barbares une action salutaire.

Cette fois, Képhalion ne pouvait laisser passer l'occasion. La maison avait à Naples une vieille réputation de priorité à soutenir et à rafraîchir. Il fut résolu que le vaisseau de Sophilos suivrait l'escadre. Et Naxiadès fut chargé des intérêts de tous.

L'accueil à Naples fut de tous points satisfaisant pour les Athéniens. Il ne manqua pas de poètes, de généalogistes locaux, et d'orateurs, pour rappeler que la même déesse protégeait les deux cités, et pour raconter comment, au lendemain de la prise de Troie, Ménesthée, le chef athénien, s'était égaré jusqu'aux rives de la Campanie. Homère avait négligé de parler de cet événement, mais il n'avait pu tout dire !

Chez Naxiadès, le séjour de Naples réveillait des souvenirs moins lointains et plus sûrs. Chaque jour qui s'écoulait ranimait en lui la pensée, à demi éteinte, de son fils toujours inconnu. Bientôt, il n'y put plus résister.

Souvent, dans les banquets du Pirée et d'Athènes, il avait été amené à raconter la pointe hardie poussée par lui au delà de Capoue. Le nom de Vibenna était resté gravé dans sa mémoire. Il se rappelait aussi que c'était Athéna elle-même qui avait jeté ce nom sur sa route :

il était impossible que ce fût en vain. Il interrogea le tiers et le quart pour savoir si Vibenna était encore en vie.

— Vibenna, lui fut-il répondu, est plus facile à trouver maintenant que jadis. Il a quitté Capoue avant même que la ville fût cernée. Son commerce spécial lui avait fait une réputation de mauvais aloi parmi les montagnards de l'intérieur, et il avait à redouter de fâcheuses rencontres chez les maîtres futurs de la ville. Il est venu à Naples.

Il ne fut donc pas difficile à l'Athénien de mettre la main sur le traitant. Il l'emmena dans une taverne, et fit apporter une amphore de vin renommé, de ces vins qui délient les langues les plus endurcies au mensonge. Il se sentait d'ailleurs mieux appuyé maintenant, mieux protégé contre les imprudences et les indiscrétions. Il alla donc droit au fait :

— Vibenna, dit-il, il y a une dizaine d'années, j'ai exposé ici un bâtard, et, pour des raisons qui ne t'intéresseraient pas, il me serait agréable de le retrouver. Je sais que maint enfant grec abandonné a trouvé l'hospitalité chez toi. Il m'est donc venu à l'esprit que tu pourrais peut-être me servir.

La figure du Tyrrhénien prit une expression de méfiance qui montrait qu'il se mettait, malgré le vin du pays, sur la défensive. Sa situation était incertaine en cette ville, et son industrie, nécessaire, était pourtant peu considérée.

— Ne crains rien, dit Naxiadès, allant au-devant de ses pensées. Tu ne saurais redouter de moi ni vengeance, ni ressentiment. Celui qui abandonne un enfant sait à quel sort il le livre. Et tu n'as violé aucune loi divine ou humaine en ramassant des enfants trouvés. Au surplus, je suis prêt à te prêter serment devant celle des divinités qu'il te plaira désigner, grecque ou tyrrhénienne.

Le raisonnement parut fort à Vibenna, et la figure de l'autre était calme. Il se décida à parler sans feinte :

— Je te crois, dit-il, mais tu demandes une chose difficile. Maint et maint enfant grec, tu viens de le dire, a passé par mes mains. Il faudrait une intervention des dieux pour que celui que tu cherches me fût connu.

Il fouillait péniblement ses souvenirs. Mais en même temps il dévisageait attentivement son interlocuteur :

— Il me vient une idée, déclara-t-il enfin. Je me rappelle un enfant grec, qui mimait à Capoue des scènes dionysiaques. Jamais je n'ai vu plus belle figure de Silène. Or (pardonne-moi, seigneur, si je t'offense), tu ne peux ignorer que tu n'es pas sans ressemblance avec cette figure-là. Oui, ajouta-t-il après un silence, c'est une chose

merveilleuse comme tu me rappelles cet enfant. Mais il y a déjà deux ou trois ans que je l'ai vendu, si ma mémoire ne me trompe pas, à Hyperochos de Cumes. C'est un homme magnifique, et qui sait payer les honnêtes gens, conclut-il en souriant au souvenir de l'affaire conclue.

Hyperochos de Cumes ! Le nom ne pouvait pas ne pas frapper Naxiadès. Il était encore à cent lieues de reconstituer l'enchaînement des circonstances. Mais la coïncidence dominait son esprit, quelque peu superstitieux — comme celui de tout homme de mer. Il ne douta pas que son fils ne fût retrouvé, et n'habitât chez Hyperochos.

Il trouva un prétexte pour se rendre à Cumes. Sans doute, il lui semblait vaguement qu'en se rapprochant d'Hyperochos, il faisait comme le cerf de la fable, qui vint se jeter dans l'antre du lion. Mais l'instinct paternel était doublé maintenant de l'instinct du chasseur. Il ne dépendait vraiment plus de lui de lâcher la piste retrouvée.

La petitesse de Cumes circonscrivait dans d'étroites limites le hasard des rencontres. Le lendemain, en rôdant autour de l'agora, Naxiadès aperçut deux jeunes gens dont l'un fit battre son cœur à coups répétés. Le Silène ! Il s'informa : l'autre était Aristodèmos, fils d'Hyperochos, connu de tous dans la ville.

Son fils était là, précisément chez Hyperochos. Et Naxiadès se demandait par quel étrange concours de circonstances une telle rencontre avait pu se produire. Mais bien vite un nom surgit dans son esprit sagace. Parthénopè ! Comment diantre n'y avait-il pas songé tout de suite? C'était elle, évidemment, qui avait reconnu, et par un moyen quelconque, recueilli l'enfant.

Et Naxiadès sentit qu'il allait avoir, dans ses entreprises, un adversaire autrement dangereux qu'Hyperochos lui-même. Il allait falloir jouer serré, pour gagner sur la mère la partie dont l'enfant était l'enjeu.

Naxiadès se demanda, pendant plusieurs jours, comment il allait aborder Hyperochos, comment, surtout, il lui expliquerait pour quelle raison il désirait un de ses esclaves, et tout justement celui-là. Mais son cerveau, habituellement plus fertile, semblait stérilisé cette fois.

Hyperochos, comme on pense, n'avait pas été étranger aux manœuvres qui avaient déterminé l'envoi de l'escadre athénienne. Son ambition était maintenant de joindre à tant de titres celui de proxène d'Athènes. Aussi ne dédaignait-il nullement de rechercher les marchands athéniens qui venaient facilement de Naples à Cumes. Un jour, dans un cénacle de ses compatriotes, Naxiadès se trouva

brusquement en présence de l'homme qu'il cherchait tout en craignant de le trouver. Il se résolut à tenter la fortune.

Ayant laissé les autres Athéniens parler quelque temps, il prit Hyperochos à part, et lui dit :

— Hyperochos, j'ai à t'entretenir d'une affaire. Oh ! s'empressa-t-il d'ajouter d'un air détaché, c'est une toute petite affaire : une vente d'esclave. Il faut te dire d'abord que je suis d'Athènes, associé de Képhalion dont tu connais sans doute les navires.

Il allait donner son nom : il s'arrêta. Il était assez au courant des habitudes du gynécée grec pour ne pas douter que Parthénopè fût rarement entretenue par son mari, non seulement des affaires de la cité, mais encore de celles de l'agora. Cependant, elle gouvernait la domesticité, et une vente d'esclave pouvait difficilement s'effectuer sans qu'elle fût mise au courant.Mieux valait qu'il ne livrât pas son nom, qu'il ne le livrât en tout cas que si l'affaire se concluait : alors, il aviserait à parer les coups qui pouvaient arriver, — et arriveraient trop tard.

Et Naxiadès allongeait les préliminaires, les circonlocutions, les phrases vides d'intérêt. Et, la sueur au front, il sentait approcher le moment terrible où il faudrait inventer une histoire quelconque, une histoire de Crétois, pour exposer sa requête.

Cependant, son interlocuteur regardait son visage avec une attention soutenue. Et, soudain, la lumière jaillit dans l'esprit de Naxiadès : la ressemblance qui avait frappé Vibenna, qui l'avait frappé lui-même, comment n'eût-elle pas frappé également Hyperochos? Et alors, comme si la Muse se fût subitement emparée de lui, les paroles arrivèrent sur ses lèvres, pressées et harmonieuses :

— Venons à l'affaire dont je parlais, dit-il. C'est une histoire cocasse. Le vaisseau que je monte fait régulièrement le voyage d'Occident, et parfois il m'est arrivé de pousser jusqu'à la ville étrusque d'Agylla, que tu connais sans doute. Une fois, j'y rencontrai un de nos congénères, un Grec qui s'était fixé là. Il s'appelait Eucheir. Il était potier ou, pour parler plus exactement, peintre de vases. Il représentait sur la panse des amphores des scènes empruntées aux poètes, de préférence des scènes dionysiaques : il paraît que ce genre est fort goûté, non seulement à Agylla, mais dans toutes les villes tyrrhéniennes. Un jour, il me dit :

— « Homme d'Athènes, que ta présence ici me serait précieuse ! Je représente souvent, tu le sais, des Silènes. Je m'efforce, autant que je puis, de varier les scènes et les attitudes, et j'ose dire que j'y déploie quelque habileté. Mais que je peine, parfois, pour tirer de mon esprit des sujets nouveaux ! Les gens de ce pays, tu as pu

t'en apercevoir, ne répondent que de loin au type que je cherche. Si j'avais devant les yeux une figure comme la tienne, jamais, j'en suis sûr, l'inspiration ne me ferait défaut. Et je crois que j'arriverais à égaler Douris et Euphronios, tes compatriotes, dont les vases sont connus partout.

— « Eucheir, répondis-je en riant, je ne puis vraiment, pour te fournir des sujets de peinture, me fixer dans ce pays. Mais je prends bonne note de ton désir. Si jamais je rencontrais quelqu'un qui fût semblable à moi, faudrait-il te l'amener?

— « Certes, dit-il, et, si c'est un esclave, je ne chicanerais pas sur le prix. »

Depuis, j'ai circulé, quelque peu, et j'avais perdu de vue la requête du peintre Eucheir. Mais hier, sur l'agora, j'ai rencontré un esclave qu'on m'a dit t'appartenir. Par Zeus! (et Naxiadès prit son air le plus enjoué) on dirait un fils né de moi. Tu dois mieux juger de la ressemblance : n'est-il pas vrai qu'elle est frappante, telle qu'on ne peut espérer en rencontrer une autre plus parfaite. Certes, le peintre Eucheir paierait un bon prix ce garçon. Et voilà. Est-il à vendre?

Hyperochos avait suivi le récit avec l'attention que tout Grec accordait à une histoire inattendue, vraie ou fausse. Avec un sourire, il répondit :

— Athénien, je m'intéresse aux succès de notre congénère Eucheir, et d'autant plus que j'ai quelques intérêts sur les navires qui font le commerce d'Agylla : je te demanderai même, interrompit-il en homme qui ne perd jamais de vue les choses graves, de me laisser quelques indications me permettant de retrouver cet artisan. Il me plairait aussi d'obliger un citoyen d'Athènes. Mais, par malheur, l'esclave dont tu parles est le compagnon fidèle de mon fils Aristodèmos, et, si je voulais l'en séparer, je soulèverais chez moi une tempête qui pourrait submerger ton bateau! Entre les convenances d'Eucheir et celles de mon fils unique, tu trouveras tout naturel que je n'hésite pas.

Le coup était manqué. Mais l'enfant était en lieu sûr, en un lieu où Naxiadès saurait toujours le retrouver. Naxiadès était patient. Trop d'insistance eût risqué de jeter Parthénopè sur sa route. Il détourna la conversation. La figure d'Eucheir lui en fournissait le facile moyen. Imperturbable, il expliqua dans quel quartier, dans quelle rue d'Agylla logeait cet être qu'il avait enfanté dans la douleur. Et il ne parut attacher aucune importance à sa demande, ni au refus d'Hyperochos.

Parthénopè ! C'est donc elle qui, la première, a retrouvé leur enfant. Comment le lui reprendre maintenant? Si pourtant il était quelque moyen de l'aborder elle-même? Si l'on trouvait quelque arrangement extraordinaire? L'esprit de Naxiadès s'enfonce dans les hypothèses absurdes.

A mesure qu'il songe, la figure de la mère, peu à peu, bannit de sa pensée celle de l'enfant. Elle est là, à quelques pas, matériellement tout près de lui, et pourtant autant d'obstacles se dressent entre eux que s'il était toujours à Athènes. S'il pouvait la revoir !... C'est la seule femme qui n'ait pas repoussé son amour presque grotesque. Quand il aura remplacé Képhalion, peut-être, il épousera quelque fille ou veuve d'Athénien, à prix débattu. Jamais plus, jamais plus, femme ne l'accueillera comme l'a accueilli celle-là !

Comme si la pierre de Magnésie agissait sur lui, le malheureux s'est rapproché lentement de la haute maison d'Hyperochos ! Il n'est plus séparé du bâtiment d'arrière que par le détour d'une ruelle.

Il a eu l'occasion de remarquer, dans les derniers jours, le va-et-vient qui se fait autour de cette demeure. Des esclaves, des servantes montent par là, venant des provisions ou du lavoir. Pourquoi la nourrice de Parthénopè ne serait-elle pas, ce soir, parmi eux?

L'obscurité, mère des illusions, s'épaissit lentement. Il devient impossible de distinguer la maison d'Hyperochos de celle de Nypsios, la ruelle de Cumes et la ruelle de Naples. Et, d'instant en instant, Naxiadès s'attend à voir surgir la nourrice qui, il y a dix ans, guidait ses pas à la nuit close.

La nourrice ne vient pas. En revanche, l'idée fixe, de sa serre d'épervier, étreint peu à peu le cerveau de Naxiadès ! Il est mûr pour les pires folies...

Soudain, un bruit secoue sa torpeur étrange. La porte d'honneur, de l'autre côté de la maison d'Hyperochos, s'est ouverte, des hommes sortent. On entend les voix sonores et joyeuses. Le bruit grandit et, avant que Naxiadès, mal rappelé encore au monde réel, se soit dérobé, des flambeaux inondent de lumière la ruelle où il se trouve.

Le cortège ralentit, quelques jeunes gens restent en arrière. Des chuchotements. Et voilà qu'un esclave se détache et vient droit à l'Athénien :

— Seigneur, dit-il, mon maître Nypsios invite ce soir quiconque se trouve sur son chemin, Cuméen ou Napolitain, Grec ou Barbare, à souper avec lui à sa maison de campagne de Dicéarchie.

Nypsios ! Naxiadès a, cette fois, un geste instinctif de recul. Mais déjà les jeunes gens l'entourent :

— L'ami, s'écrie l'un d'eux, quelle morose figure ! Les affaires ont été bonnes aujourd'hui, et le riche Nypsios ne veut pas rencontrer sur sa voie visage de mauvais augure. Viens avec nous ! Il y a des ventres de truie et des perdrix, des vins du pays, des mîmes et des joueuses de flûte. Et quelles huîtres, très cher ! Jamais, même en songe, tu n'en as gobé de pareilles.

— Hé, dit un autre, qui lui promène son flambeau au-dessus de la tête, un Silène ! Qu'est-ce qu'un Silène qui ne rit pas? L'ami, nous ne partirons pas d'ici sans avoir déridé cette tête de pleureur à gages.

Que faire? Naxiadès suit le torrent...

Et il est toujours resté convaincu que, ce soir-là, pour le sauver d'une folle équipée, Athéna avait pris les traits de Nypsios.

## VI

## La liberté.

La carrière de Naxiadès se poursuivait normalement. De plus en plus, Képhalion lui laissait la direction des affaires. Il eût pu prendre le commandement du vaisseau de Sophilos, celui-ci étant décidément vieilli. Mais Naxiadès n'était pas né précisément marin : il passa cette partie de la tâche à son ami Karystonikos. Sa connaissance des pays lointains lui assurait, d'autre part, une influence grandissante. Il avait déjà siégé une fois au conseil des Cinq-Cents. Il avait été remarqué dans l'entourage même de Périclès. Un jour, le financier Kallias, que chacun savait être l'ami de l'homme d'État, le pria à souper :

— Naxiadès, lui dit-il, la gravité de ce qui s'est passé, il y a quelques mois, à Corcyre, ne t'a certainement pas échappé. Si les choses continuent à aller de ce train, la paix ne subsistera plus longtemps en Grèce. Dans ces conjonctures, Périclès se préoccupe de resserrer nos alliances, voire de les étendre, particulièrement du côté de l'Occident. Naxiadès, tu es un de ceux qui connaissent de la plus ancienne date, et le mieux, ces pays. Y a-t-il, par exemple, quelque chose à faire sur la côte des Opiques? A Naples, l'envoi de Diotimos n'a pas porté tous les fruits qu'on en attendait. Il y a eu des négligences commises. Puis, il y a d'autres villes grecques dans ces pays, avant toutes Cumes...

— En effet, répondit Naxiadès, je ne suis pas sans quelques relations dans ces parages. A Naples, il faudrait voir Nypsios, qui

m'a naguère offert à souper sans me connaître, ajouta-t-il en souriant au souvenir évoqué. Je connais aussi Chairélaos. A Cumes, on pourrait sonder, avant tout, Hyperochos...

— Bon, fit Kallias, tu connais le terrain. Il serait peut-être prématuré d'envoyer une ambassade, et tu es encore jeune pour cela. Mais on proposera à la prochaine assemblée un décret te donnant quelque autorité pour agir au mieux des intérêts de la cité. Tu en emporteras copie. Tu auras pouvoir là-bas de désigner des proxènes. Peut-être aussi quelques décrets honorifiques bien placés seront-ils utiles. C'est à examiner.

On le voit, Naxiadès trouvait des satisfactions du côté de la politique et des affaires. Mais, quand il quittait les lieux publics et les réunions des hommes pour regagner sa demeure, il se sentait seul. Ses parents étaient morts maintenant. Son frère avait pris son vol. Il était seul. Plus d'une fois, une image avait passé devant son esprit pour combler le vide de son foyer désert. Et ce n'était plus une image imprécise, insaisissable, mais la silhouette, si semblable à la sienne, du petit garçon qu'il avait entrevu sur l'agora de Cumes.

Il partit bientôt. Il s'arrêta à Thourioi. Les affaires qu'il avait à mener à bien, publiques ou privées, étaient assez importantes pour imposer un long séjour dans les eaux campaniennes : sans doute, il aurait à y passer cette fois les quatre mauvais mois où la navigation chôme. Il arriva enfin à Naples, résolu à mener à bien l'entreprise qu'il méditait depuis si longtemps !

A Naples, la tâche politique se présenta comme relativement simple. Naxiadès porta donc aussitôt que possible son effort sur Cumes, pour le bien de la République et pour le sien propre. On doit à la vérité de dire qu'il s'occupa d'abord de celui-ci. Il se sentait solide maintenant, ayant derrière lui le prestige de la première puissance du monde grec. Mais il était trop informé pour ne pas savoir qu'on facilitait bien des choses, en levant d'abord les obstacles d'ordre sentimental.

Dès le lendemain de son arrivée, il fut sur la palestre, au milieu des hommes faits qui venaient là perdre quelques instants à contempler les exercices des éphèbes. Il ne tarda pas à apercevoir ce qu'il cherchait, dans la personne de deux adolescents qui faisaient maintenant figure de jeunes hommes. L'un était beau et fier, et tout en lui annonçait le fils d'un des premiers personnages de la cité. L'autre ne lui ressemblait guère, n'ayant pas perdu, comme on pense, sa figure de Silène et sa tournure quelque peu trapue. Mais l'intelligence de sa physionomie et la vivacité de ses gestes remplirent d'aise le cœur de Naxiadès !

Il saisit un moment favorable pour aborder, seul à seul, le jeune homme, et, rapidement :

— Ami, lui dit-il, on m'a dit que tu étais au service d'Hyperochos. J'ai l'intention de lui demander s'il veut te céder à moi, et me permettre de t'emmener à Athènes.

Le jeune homme regarda Naxiadès avec des yeux agrandis par la surprise, puis sembla jeter autour de lui des regards craintifs :

— Ne redoute rien, dit Naxiadès. Tu m'as rappelé un fils que j'ai aimé et que j'ai perdu ! Je veux que tu le remplaces. Je compte te donner la liberté...

Et comme l'attention de l'autre semblait éveillée par ce mot si nouveau pour lui, il ajouta :

— Et peut-être deviendras-tu quelque jour citoyen d'Athènes !

Athènes ! La figure de l'enfant indiqua que ce mot évoquait en lui des images essentiellement vagues, mais où l'admiration tenait une grande place.

Là-dessus, Naxiadès s'éloigna et se hâta de se mêler aux autres éphèbes. Il était vite sympathique à la jeunesse par sa figure amusante, sa belle humeur et ses vives reparties.

Il ne vit Hyperochos que le surlendemain, ayant cru devoir lui demander audience avec quelque apparat. Il se sentait maintenant ambassadeur de la république athénienne.

— Hyperochos, dit-il, je suis Naxiadès, fils d'Epikouros, Athénien. Comme marchand, j'ai souvent déjà fréquenté vos ports. Aujourd'hui, mes concitoyens m'ont donné auprès de vous une mission publique : tu en verras la preuve quand tu voudras. Nous savons que nous avons parmi vous des amis, et nous voulons leur montrer que nous ne sommes point ingrats. Il était naturel, à Cumes, de s'adresser d'abord au puissant Hyperochos. Consentirais-tu à être ici le proxène de nos concitoyens? J'ai à débattre avec toi cette question, et quelques autres.

Hyperochos était trop habitué aux négociations pour ne pas garder son impassibilité. Mais son visage le montrait flatté et satisfait. L'entretien s'annonçait bien.

Alors les deux hommes parlèrent d'Athènes et de Sparte, de Cumes et des Osques... Mais le lecteur n'attend pas de nous un exposé des origines de la guerre du Péloponnèse et de la poussée sabellienne, ces matières ayant été traitées par de graves historiens.

L'entretien fut long. Quand tout fut dit :

— Et maintenant, reprit Naxiadès, quelques mots d'une affaire privée. Tu te rappelles peut-être qu'un marchand d'Athènes, il y a trois ans, te demandait un de tes esclaves. Ce marchand, c'était moi !

Le souvenir d'Hyperochos était vague, mais sûr. D'autant plus qu'il avait fait rechercher quelque temps, à Agylla, un certain Eucheir, qu'il n'avait pu trouver. Mais il ne jugea pas diplomatique, alors, de rappeler ce point.

— Oui, reprit Naxiadès. J'ai constaté que le jeune esclave était toujours chez toi, et je suis dans les mêmes dispositions. Veux-tu me le vendre?

La figure d'Hyperochos s'était assombrie.

— Naxiadès, dit-il, il me serait pénible, après les propos qui viennent de s'échanger entre nous, de t'opposer un refus. Mais je crois que mon fils Aristodèmos tient à cet esclave, et je ne voudrais pas lui causer un trop vif chagrin. Souffre que je lui en parle.

— Il faudrait être un Scythe, dit Naxiadès, pour ne pas trouver naturelle une pareille démarche.

Il sentait la partie gagnée.

Hyperochos ne tarda pas à parler à son fils de l'affaire. A sa surprise, la réaction fut moins vive qu'il ne s'y attendait. L'enfant se montra attristé, mais déjà presque résigné.

Voici ce qui s'était passé.

Après avoir retourné les propos de l'Athénien dans sa jeune cervelle, Silénion (c'était le nom que, bien entendu, l'on avait donné à l'enfant de Capoue) s'était décidé à parler à son compagnon.

— Maître, dit-il, je crois qu'un étranger d'Athènes sollicite ton père de me vendre à lui.

— Te vendre? dit Aristodèmos saisi. Tu n'as pas repoussé bien loin cette idée, Silénion?

— Aristodèmos, fit l'autre, les dieux me gardent de me plaindre du sort qui m'a été fait dans cette maison. Tu as toujours été pour moi un ami, un frère. Ta mère — pardonne-moi cette parole — paraissait souvent me prodiguer les mêmes soins qu'à toi. Hyperochos lui-même, bien qu'il m'ait parfois fait passer par les verges, a été un maître bienveillant, juste, libéral... Mais l'étranger a l'intention, paraît-il, de me faire libre. La liberté, Aristodèmos ! (et une flamme étrange s'allumait dans les petits yeux du jeune Silène)... Ne te souvient-il pas qu'Homère dit qu'un homme perd la moitié de sa vertu le jour où il devient esclave? Je pourrai un jour aller et venir où il me plaira ! Je serai peut-être un jour citoyen d'Athènes !

— Mais, répondit Aristodèmos dont l'esprit flottait entre le chagrin et la colère, je pensais que tu ne me quitterais jamais, Silénion ! que tu resterais avec moi comme Patrocle avec Achille !

Déjà Silénion était à ses pieds et lui prenait la main :

— Ami, disait-il, je te jure, par Hermès qui nous écoute, que je ne m'éloignerai pas de toi : je demanderai à l'étranger de me laisser à Cumes ou à Naples...

— L'étranger, Silénion, ne te laissera pas ici. Il t'emmènera où vont ces gens-là, à Thourioi, à Athènes...

— Ami, je suis prêt à t'en faire le serment : où que je sois, je reviendrai tous les ans te voir. Où que je sois, si tu as besoin de moi, au premier appel, j'accourrai comme un esclave fidèle...

Aristodèmos secouait la tête, ne s'attachant pas à ces espérances. Il s'éloigna l'air ulcéré, laissant tout craindre...

Il s'en alla tout seul, le cœur gonflé de chagrin, cherchant en vain à qui, à quel autre que Silénion il pourrait confier son trouble. Toute la nuit, il rumina la scène. Vaguement, mais sûrement, son cœur encore enfantin sentait qu'une cassure venait de se produire entre son compagnon et lui, irréparable.

Le lendemain, Silénion l'aborda sans mot dire, mais avec des yeux éloquents, des yeux interrogateurs et suppliants, remplis d'angoisse. Oui, la cassure était irréparable...

— Silénion, dit Aristodèmos, je ne veux pas te retenir de force, je ne veux pas ton malheur. Si mon père consent, je ne m'opposerai pas à ton désir.

Aristodèmos tint parole.

En sortant de l'entretien avec son fils, Hyperochos eut un soupir de satisfaction :

— Bah ! se dit-il, l'enfant se consolera ! Il trouvera d'autres compagnons. Je n'ai pas d'ailleurs perdu tout espoir d'avoir un autre fils : ma seconde fille est née bien récemment !

Il n'était pas fâché de n'avoir pas à mécontenter un Athénien influent.

Parthénopè fut mise au courant le soir ;

— Femme, lui dit Hyperochos, je vends le jeune esclave Silénion.

— Silénion?... Et qu'a dit Aristodèmos?

— Aristodèmos (j'en ai été, ma foi, assez surpris) ne s'est guère opposé à la chose...

— Aristodèmos ne s'oppose pas? Et à qui vends-tu l'esclave?

— A un Athénien, Naxiadès.

— Naxiadès !

Les coups se succédaient si inattendus et si brutaux que la stupéfaction, heureusement, domina d'abord Parthénopè. Hyperochos était sorti du gynécée avant que la crise de larmes éclatât. Elle prit alors son cours...

Naxiadès ! Cet homme l'avait déçue une première fois, déçue dans son enfantine envie de voir Athènes. Il l'avait entraînée à des actes dont elle ne soupçonnait pas alors la gravité, il l'avait mise en danger. Maintenant, pour raviver cette lointaine blessure, il venait apporter le chagrin dans sa vie ! Et, des sentiments troubles qu'elle avait gardés pour le complice de la faute ancienne, l'aversion se dégageait, de moment en moment grandissante.

Elle agita tous les projets, elle songea un instant à tout dire à Hyperochos. La nuit, par bonheur, lui donna le temps de la réflexion.

Elle avait été heureuse. Elle était la femme du puissant Hyperochos, elle lui avait donné un fils et deux filles. Souvent, quand dans les fêtes elle traversait les rues de Cumes, les regards de convoitise des hommes, les regards d'envie des femmes, avaient caressé agréablement son amour-propre.....

Et si elle parlait à Hyperochos? Si elle lui révélait la première supercherie? Si elle lui révélait la seconde offense, bien plus grave, lui apprenant qu'elle avait, pendant des années, fait vivre un bâtard sous son toit? L'orgueil de l'homme serait atteint à fond, elle le sentait. L'orgueil ! le point sensible entre tous chez Hyperochos — comme chez bien d'autres.

C'était la répudiation, le renvoi à Naples. Elle perdait trois enfants au lieu d'un. Même l'accueil de Nypsios n'étais pas sûr. Quel abîme !

Elle se tut. Le lendemain, Aristodèmos lui parla de l'affaire, il dit les serments de l'autre, son espoir de le revoir. Ce fragile espoir aida Parthénopè à surmonter la crise.

Mais, ce jour-là, elle se rendit au sanctuaire d'Aphrodite. Une servante la suivait, les bras chargés d'offrandes :

— Aphrodite, pria-t-elle, permets qu'un jour je me venge de l'Athénien Naxiadès.

## VII

### Le jeune Lysias.

Naxiadès, comme il était prévu, resta à Naples durant la saison rigoureuse. Ce fut une circonstance heureuse. Elle ménagea les transitions pour Silénion, pour Aristodèmos, pour Parthénopè. Elle para aux retours offensifs du chagrin et du dépit.

Mais tout a une fin, et au printemps Naxiadès reprit la route de Thourioi. La situation y était devenue plus difficile pour les Athéniens. La lutte était âpre. Il fallait veiller de près sur la succursale

que la maison de Képhalion possédait dans la ville. Tout en contrôlant les affaires, Naxiadès plaça là le jeune homme. Silénion était déjà en âge de rendre bien des menus services. Son père recommanda qu'on l'employât, toutes les fois que possible, sur des navires allant en Campanie.

A la vérité, l'éventualité de ces voyages au pays de Parthénopè ne laissait pas de l'inquiéter obscurément. Mais il n'avait pas su résister à la prière de l'enfant.

— Bah ! se disait Naxiadès, je reviendrai l'an prochain, ou dans deux ans, s'il me plaît. Il sera toujours temps d'aviser.

Restait la grosse question de la situation légale du jeune homme. Elle ne laissait pas de rendre Naxiadès perplexe. Non qu'il hésitât sur ses intentions : il voulait d'abord l'affranchir, ensuite l'adopter. Mais, habitué à manœuvrer avec les règles très spéciales qui présidaient, dans les divers ports helléniques, à la vie des marchands, il connaissait mal les législations ordinaires. De plus, il n'était pas habitué à fréquenter les sophistes qui indiquaient les moyens de les tourner : il était trop ancien pour cela, trop ancien d'une génération.

Un jour qu'il confiait son embarras à son ami Théaridas, Péloponnésien devenu citoyen de Thourioi, celui-ci lui dit :

— Je crois que je connais l'homme qu'il te faut ! C'est un nommé Lysias, fils de Képhalos. Ce sont des Syracusains qui sont venus s'établir ici. Bien que Lysias soit encore un tout jeune homme, il s'adonne avec ardeur à l'étude des législations. Chacun vante son savoir et son éloquence. Je sais qu'il a fourni des discours à certains de nos concitoyens appelés devant les juges. Si tu veux le voir, tu viendras souper chez moi demain.

Au souper, Naxiadès fut en effet voisin de lit du jeune Lysias. Il vint aussi vite que possible au fait :

— Lysias, dit-il, on te dit bon connaisseur des lois et des coutumes de cette cité et d'autres. Or, voici le cas qui me préoccupe. J'ai un jeune esclave d'une quinzaine d'années, que je voudrais affranchir, puis adopter comme fils. Je pense que tu pourras m'indiquer le moyen d'accomplir ces deux actes régulièrement.

— Pour ce qui est de l'affranchissement, dit Lysias, rien de plus facile. J'en connais divers modes. Mais le plus simple est d'affirmer ta volonté dans un sanctuaire. Il n'en manque pas ici. Chacun des peuples qui a contribué à la fondation de cette ville a apporté ses dieux ! Tu pourras choisir.

— Et l'acte sera de tous points valable?

— Pourquoi, dit en souriant Lysias, les hommes se montreraient-

ils plus difficiles que les dieux? L'enfant sera considéré dès lors, par tous, comme ton affranchi.

— Et l'adoption?

— Cela est plus délicat, reprit Lysias. Il me faut le temps d'y réfléchir, car je ne sais si tu as remarqué que le vin de nos coteaux, s'il a du mérite, ne facilite pas la méditation sur Charondas, Solon et Protagoras! Mais viens me voir demain.

Naxiadès laissa au jeune sophiste un jour pour étudier la question. Le surlendemain, il alla le trouver chez lui :

— J'ai réfléchi, dit Lysias, à la question que tu m'as posée. Le mode ordinaire de l'adoption, ici, est que l'adoptant présente l'adopté à sa famille, s'il le peut, en tout cas à sa phratrie et à sa tribu. Mais, Naxiadès, es-tu citoyen de Thourioi?

— Non, dit Naxiadès. J'aurais pu, comme bien d'autres, me faire inscrire au moment de la fondation de la ville, il y a une douzaine d'années. Mais, en ce temps-là, je n'y ai pas attaché d'importance.

— C'est que la chose est maintenant bien plus difficile. Dans les débuts de ces villes neuves, comme vous dites à Athènes, « on ne cherche pas la tribu ». Mais, aujourd'hui, il faut un décret formel. Et je ne t'apprendrai rien, Naxiadès, en te disant que ta qualité d'Athénien n'est plus une recommandation.

— Je le sais, Lysias. J'ai eu l'occasion de m'apercevoir que c'était plutôt l'inverse.

— Alors, dit Lysias, nous voilà à la roue. Car enfin, l'enfant, étant affranchi, sera considéré ici comme métèque, et toi, tu n'y es qu'un étranger de passage.

Ils se turent. Chacun réfléchissait de son côté. Ce fut Lysias qui rompit le silence :

— Pourquoi, dit-il, n'adopterais-tu pas l'enfant à Athènes, ta patrie? Tu as là ta famille, ta phratrie, ta tribu. Ces gens ne refuseront pas d'accueillir l'enfant présenté par toi, surtout si tu as de graves raisons de t'intéresser à lui, ajouta-t-il en fixant sur son interlocuteur un regard scrutateur.

— La chose serait aisée, répondit Naxiadès, si l'enfant était de père et de mère athéniens. Mais, à Athènes, comme ici, il sera affranchi, c'est-à-dire métèque.

— Il est jeune, fit l'autre en souriant. Une fois adopté par toi, ne pourras-tu le faire inscrire sur les listes, quand il aura l'âge militaire? Je ne sais ce qu'en penseraient Dracon et Solon. Mais vos poètes prétendent que leurs tables de lois vous servent à faire frire le millet. J'ai vécu quelque temps chez vous, où mon père est métèque.

Et je soupçonne qu'à Athènes, comme dans d'autres villes, de pareilles choses se font couramment.

— Heu ! fit Naxiadès, elles se sont faites jadis. Mais, depuis quelque douze ans, les temps sont durs pour les faiseurs de citoyens. On a voté à ce sujet une loi, un tribunal spécial a fonctionné. Je me suis laissé dire que des milliers de citoyens fabriqués avaient été vendus comme esclaves !

— En vérité?

— Il y a même plus. Périclès, notre grand Périclès, est connu pour avoir d'une Milésienne des fils qui grandissent dans sa maison. Eh bien, l'on se demande comment les dieux et le peuple s'y prendront pour faire de ces fils des citoyens d'Athènes !

Lysias restait songeur :

— Naxiadès, dit-il, je suis au terme de ma science. Puissent les dieux t'inspirer le moyen de faire de ton affranchi un citoyen d'Athènes !

— Je ne t'en suis pas moins reconnaissant de ton zèle, dit l'autre. Si jamais le hasard te ramène à Athènes, souviens-toi que tu as en Naxiadès, fils d'Epikouros, du dème d'Halimuse, un hôte et un ami.

Quand Naxiadès vit s'effacer à l'horizon les montagnes vaporeuses de la Calabre, on savait déjà un peu partout que la guerre avait éclaté en Grèce. Tarente était encore sûre, et même Corcyre. Mais, là, on conseilla à l'Athénien de rejoindre aussitôt que possible la croisière de Naupacte. Déjà les vaisseaux de l'empire ne circulaient plus autour du Péloponnèse que sous la protection des trières.

**Eugène Cavaignac.**

*(La fin au prochain numéro.)*

# les idées & les faits

## *LA VIE A L'ÉTRANGER*

### LA CONSOLIDATION DU FASCISME

La presse française, dite d'information, n'a nullement donné sur le fascisme les renseignements qu'une presse loyale et sérieuse aurait dû fournir. Ni sur l'extraordinaire imbroglio de la révolution d'octobre, ni sur ses conséquences, le public français n'a appris ce qu'il devrait savoir. Comment un mouvement républicain d'origine s'est converti en étai pour la monarchie, comment des hommes venus du socialisme se sont mués en sauveurs conscients, persévérants, triomphateurs, de la bourgeoisie, comment un pays à moitié renversé dans le communisme est en train de devenir un parangon de conservatisme intelligent et judicieux, voilà ce qu'il serait autrement instructif de voir en première page que des vols de colliers, des prouesses de sportsmen, ou des accidents burlesques, mais voilà qui n'est jamais ou presque jamais servi au lecteur. Rares sont les journaux qui *suivent* un événement. Passé le premier tumulte de la nouveauté ou du scandale, on néglige de surveiller l'histoire dans ses mouvements les plus précieux.

Et pourtant que n'aurait-on pas à apprendre du fascisme ! Il est loin encore d'approcher de son point mort, de réaliser son tassement. Tous les jours un bruit de vitres brisées ou une altercation plus violente nous avertit que des vouloirs hostiles s'affrontent au delà des Alpes. Qui gagne? Qui perd?

D'abord, où en sont les adversaires du fascisme? Les communistes semblent se réfugier de plus en plus dans le silence des conjurations.

Traqués par les chemises noires, décimés par des arrestations en masse, expulsés des derniers conseils municipaux où ils occupaient les sièges de la majorité, muselés dans leurs journaux, privés de leurs armes, dépouillés de leurs locaux, abandonnés par les masses, les communistes se contentent de fabriquer des bombes qu'ils n'osent presque jamais lancer. Ils savent trop quelle répression s'abattrait sur leurs misérables têtes, plus vive que la foudre...

De ce côté-là donc, toute action à ciel ouvert tend à disparaître absolument. Les catholiques, les *populaires* représentent un morceau plus dur à absorber. Cependant là encore le fascisme l'emporte et se consolide.

Visiblement, loin de faire leur soumission, les *populaires avancés* ont récemment redoublé de critiques à l'égard du régime instauré par Mussolini. Dans son grand discours, prononcé le 8 juin dernier au Sénat, c'était à eux que faisait allusion le dictateur, lorsqu'il déclarait : « Le gouvernement ne refuse pas le *jus murmurandi*. Mais il ne faut pas exagérer. » Où commence cette exagération blâmable? Très vite et très tôt, on peut en être sûr.

C'est surtout sur les *populaires* groupés autour de don Sturzo, fondateur et, jusqu'à ces tout derniers jours, secrétaire du parti, que les difficultés tournèrent à l'aigre. Après le congrès des partis qui s'était tenu à Turin, du 12 au 14 avril dernier, les relations avec le gouvernement, qui avaient semblé s'arranger, à la fin de 1922, d'une façon satisfaisante, étaient devenues franchement détestables. On avait pourtant déployé dans la rédaction des ordres du jour une finesse plus qu'italienne, quasi byzantine ; rien n'y avait fait. Le dictateur avait bronché devant certaines nuances trop subtiles ; bref ces malheureux papiers, regardés comme insuffisamment loyalistes, s'étaient vus rejeter avec ignominie par le chef du pouvoir.

Le groupe parlementaire des populaires, plus accommodant que leurs théoriciens, intervint alors et tout fut remis sur le chantier. Malheureusement, cette procédure d'appel n'aboutit pas mieux que le prononcé de première instance. Personne ne réussit à mettre sur ses jambes un texte qui inspirât confiance. Et pourtant Dieu sait si l'on en avait mis, et remis, des expressions flatteuses, déférentes, pour la personne de M. Mussolini ! Peine perdue. Mussolini refusait de se laisser flatter. Derrière l'encens il humait des relents de trahison.

Sur quoi, après encore deux ou trois tentatives de repêchage, les trois ministres populaires, qui avaient accepté de collaborer avec le fascisme au mois de novembre, présentèrent leur démission. Incident regrettable, au fond duquel on trouve l'influence des éléments fascistes d'extrême droite, extrêmement puissants, et, s'il faut le dire,

peut-être sous certains rapports, trop puissants, ainsi que des populaires d'extrême gauche, mais incident quasi fatal aussi longtemps qu'un homme aussi compromis avec la gauche que don Sturzo restait maître des avenues du parti.

Les fascistes, et, avec eux, les catholiques philofascistes de droite, adversaires de don Sturzo, entreprirent alors une série de manœuvres convergentes en vue de jeter par terre le secrétaire omnipotent. Dès le 1er mai, une section de catholiques réactionnaires s'organisait politiquement en dehors de don Sturzo, de ses pompes et de ses œuvres, sous le nom d'*Union nationale catholique*. Dans la presse les répercussions de cette sécession ne tardèrent pas à se faire sentir et l'un des principaux journaux catholiques de la péninsule, le *Corriere d'Italia*, se détacha, à la fin de juin, du *Parti populaire*, en prenant une attitude ouvertement hostile à don Sturzo. En même temps, certains organes fascistes, manœuvrant hardiment Pie XI, faisaient remarquer que le caractère sacerdotal de don Sturzo devenait de plus en plus gênant, car il pouvait impliquer la responsabilité du Saint-Siège dans le conflit. L'argument était peu solide. Néanmoins l'*Osservatore romano* accusa le coup, ce qui permit au *Corriere d'Italia* de faire remarquer combien la position de don Sturzo devenait délicate.

Le brouillamini dura environ quinze jours, après quoi l'on apprit que don Sturzo démissionnait, non pas de toute charge au sein des comités directeurs, mais de son seul poste de secrétaire. Tel que, l'événement constitue un succès considérable pour M. Mussolini. Don Sturzo n'était pas pour lui un allié de tout repos. Visiblement il se réservait, guettait le fascisme à sa première lassitude, prêt à l'étrangler sous une conjuration de catholiques socialisants et de libéraux plus ou moins francs-maçons. Le dictateur eut raison de le poursuivre à mort. Tout n'est pas fini, certes, entre les deux hommes, ni entre les deux tendances, mais pour le moment ne doutons pas que les catholiques italiens, aidés en cela par Pie XI, docile à l'ultimatum fasciste, viennent d'opérer une conversion à droite, d'où sortent très mal en point deux initiatives très différentes et pourtant conjuguées : l'Internationale blanche et la démocratie chrétienne, selon le rite de don Sturzo.

C'est un gros souci de moins pour les chefs du *fascio*, à qui le travail de réorganisation intérieure n'a pas manqué. Comme tous les extrémismes, le fascisme avait porté en avant, au milieu de personnalités énergiques, animées d'un pur patriotisme, des éléments douteux qui n'avaient pas tardé, au détriment non seulement des adversaires, ce qui eût été péché véniel, mais des amis, ce qui devenait plus grave, à exercer sans contrôle leurs fantaisies tyranniques. C'est ainsi

qu'au mois de mai le sous-secrétaire d'État aux finances, M. Devecchi, lequel est en même temps l'un des trois commandants généraux de la milice nationale, fut mis à pied pour avoir réclamé un peu trop bruyamment de nouvelles mesures de rigueur. Mussolini, plutôt modéré, vit un blâme indirect dans cette manifestation et sévit sans tarder. Devecchi dut quitter son fauteuil du ministère. En Ombrie, à Rome, dans les Marches, à Naples, d'autres incidents, duels et bastonnades, se produisirent, amenés dans bien des cas par la rivalité mal éteinte du *nationalisme* et du *fascisme*. Les deux mouvements ont fusionné, mais bien des indices révèlent que cette fusion n'est pas partout absolue. Maintenant le calme est rétabli, au moins à la surface.

De même pour la question du *squadrisme*. On se rappelle quelle profusion de chemises noires, — plus spécialement fascistes, — bleues, violettes avaient pris part à la révolution du 30 octobre. L'Italie, comme on le sait, souffre — si le mot est de mise — d'un excès de population. Trop de jeunesse ! Au lendemain de l'armistice, ces activités brusquement privées d'emploi et de rémunération se réfugièrent autour d'Annunzio à Fiume et ce fut l'aspect inattendu du problème des *smobilizzati*. Trois ans plus tard, grossies d'une masse imposante de nouveaux venus, jeunes hommes que la guerre n'avait pas touchés et qui, depuis 1920, faisaient leurs armes dans les luttes civiles, elles formèrent les « escadrons » fascistes et assurèrent la victoire de l'ordre.

Maître du pays, le fascisme se trouvait soudain trop riche de défenseurs : ne disposait-il pas de l'armée régulière? Que faire des chemises noires? Les renvoyer dans leurs foyers eût été impolitique et dangereux. Ne pouvant les dissoudre, le gouvernement les a transformés en organes d'État. Il est entendu que l'armée subsiste avec ses hautes missions de force supérieure. Mais désormais, à côté d'elle, la milice fasciste, dont les principaux grades ont été confiés à des officiers de l'active, pour éviter tout fâcheux dualisme, remplira le rôle accessoire de *police politique*, restant ainsi l'outil défensif par excellence du régime.

Voilà donc une nouvelle adaptation effectuée, particulièrement délicate à réaliser. Quant à la consolidation parlementaire — M. Mussolini tient à conserver un Parlement, « parce que, dit-il avec humour, on ne voit pas bien quoi mettre à sa place » — elle est à l'horizon. Sans doute les députés ont donné plein pouvoir au fascisme et se sont inclinés chapeau bas devant la dictature. Dans leur for intérieur lui sont-ils tous aussi dévoués qu'ils le prétendent? On pense en haut lieu qu'il faut les remplacer par des hommes plus sûrs. Dans ce dessein, le ministre de l'Intérieur, M. Acerbo, a rédigé un projet de

réforme électorale, destiné à fournir au fascisme la majorité parlementaire dont il a besoin.

Partant de cette hypothèse qu'en tout état de cause la majorité absolue se prononcera en faveur du fascisme, M. Acerbo attribue les deux tiers des sièges (356 sur 535) au parti qui aura obtenu le plus grand nombre de voix dans les dix-huit nouvelles régions électorales, établies pour fournir un député par 72 500 habitants. Les 179 sièges restant seront attribués aux autres partis.

Telles sont les réformes les plus voyantes, celles dont parlent surtout les grands quotidiens, que le fascisme a réalisées. Il en est d'autres, moins tapageuses, mais peut-être plus significatives et plus fécondes. Par exemple *les impôts sur les successions ont été abolis* en ligne directe. Mesure excellente qu'on ne saurait trop louer. Encouragement réel, positif donné aux familles, excitation suprême à l'épargne. Les bourgeois italiens qui ont commandité le fascisme n'ont pas perdu leur argent. Ils donnent aux bourgeois français un magnifique exemple de réalisme. Désormais, quand nous en aurons assez d'être saignés à blanc, en moyenne tous les trente ans, par des taxes successorales, qui ne correspondent à aucun service rendu par l'État, mais constituent un vol légal, nous saurons comment nous y prendre pour protéger nos patrimoines contre le parasitisme de la politique dite ouvrière, car c'est pour payer très cher, dans les arsenaux et dans les manufactures de monopole, des ouvriers paresseux que l'État français opère sur nos biens des prélèvements inadmissibles, Avis au bourgeois français.

Par ailleurs, les fascistes organisent les « forces morales et productives du pays » d'une façon positive, par le moyen de ce qu'ils appellent les *groupes de compétence*. Ainsi à Gênes on a institué le groupe des chemins de fer, à Milan ceux du commerce, de l'hygiène, des questions municipales, à Sienne celui des universités, à Trieste ceux des banques, de la métallurgie, de l'industrie hôtelière. Placés en marge des constructions officielles, ces groupes remplissent un rôle officieux, en attendant, le jour où ils seront parfaits, d'être utilisés publiquement. On parle à cet effet soit de former avec eux, à côté de la *Chambre* et du *Sénat*, une troisième assemblée, dite des compétences, soit de les adjoindre au Sénat où ils remplaceraient de façon permanente les commissions parlementaires.

Le fascisme a donc de l'imagination et, chose incroyable, il a l'imagination bourgeoise ! Ce n'est pas absolument nouveau, car, s'il faut rendre justice à tout le monde, le coup réussi par le *fascio* ressemble, en beaucoup plus grand, en beaucoup plus sérieux et durable, à la révolution portugaise qui avait porté, à Lisbonne, durant la guerre,

M. Sidonio Paes au pouvoir. Dans un cas comme dans l'autre, les bourgeois, exaspérés d'être tondus, ont mis la main à l'épée. Tout s'est évanoui à leur approche. Serait-il donc vrai que le jour où les bourgeois le *voudront*, ils n'auront qu'à faire un signe pour se débarrasser des simagrées révolutionnaires encore appesanties sur l'Europe? N'a-t-on pas vu l'autre jour avec quelle facilité l'affaire s'est faite en Bulgarie, pays sans bourgeois, pourtant? Ah! bourgeois français, quel jour comprendras-tu donc quels parasites tu nourris de ta substance?

On voit par ces quelques indications quels services extraordinaires le fascisme rend à la cause générale de l'ordre. Il faut le dire avec d'autant plus de force que tout n'est pas aussi satisfaisant dans les manifestations mussoliniennes. Le 3 juin dernier, parlant à Venise, après avoir passé en revue les troupes de terre et de mer, le dictateur a éprouvé le besoin de déclarer « trop petit » le territoire national. Dieux! Si M. Poincaré avait prononcé même en sourdine le quart de ces deux mots, quelles imprécations n'auraient pas fondu sur l'« impérialisme » français! M. Mussolini ne redoute pas de tels assauts : il a même spécifié que l'*expansion* à laquelle il faisait allusion était *imminente*. On se trouvait au bord de l'Adriatique. On cria donc : *Vive la Dalmatie!* En d'autres endroits, à Bautzen par exemple, ou à Trente, les cris auraient pu être différents.

L'incident est regrettable, assez traditionnel d'ailleurs en Italie pour ne pas nous inquiéter, mais pourquoi M. Mussolini a-t-il cru nécessaire, quelques jours plus tard, de faire des allusions malveillantes à la politique rhénane de la France? Tout cela, qui n'est pas très clair, est franchement maladroit et contraste, il faut le reconnaître, avec la teneur, prudente et modérée, de la politique extérieure italienne en général depuis neuf mois.

De même le fascisme est-il bien inspiré en réclamant la censure permanente des journaux? En principe, la question ne se discute pas : la liberté de la presse est indéfendable. En fait, l'installation de la censure en temps de paix n'aboutit souvent qu'à favoriser des drôleries assez ineptes comme la *Lanterne* de Rochefort, qui fit tant de mal au second Empire. Il n'est pas facile de conclure. Le fascisme, lui, prend le parti de la contrainte. C'est son droit. Nous le verrons à l'œuvre.

En dépit de quelques gestes imprudents, souhaitons-lui malgré tout bonne chance. Souhaitons à Mussolini plus de bonheur qu'à Sidonio Paes. L'infortuné dictateur portugais, plus énergique que Franco lui-même, périt sous la balle d'un assassin. C'est ce danger qui visiblement menace Mussolini. Le redoute-t-il? Non.

René Johannet.

# *LES LETTRES*

## JEAN-MARC BERNARD

Voici l'été. Je veux aller m'allonger dans l'herbe, au bord du fleuve. Je regarderai les branches des saules pendre sur les eaux rapides. Un vent léger fera frémir la tête des peupliers. Pour amuser ma solitude, je prendrai les livres des poètes. Rien ne vaut un beau coin de nature pour écouter les meilleurs vers. Chaque année, je relis ainsi le *Sub tegmine fagi* de Jean-Marc Bernard dont les vers, même ceux qui ne sont pas les plus parfaits, me sont toujours agréables. Sans doute, je serai bien loin de ce Rhône natal que le poète a si bien chanté. « *La superbe Toulouse et la Garonne couverte de peupliers* », comme a dit Moréas, composeront l'horizon, où, écoutant couler les heures et mêlant les regrets au plaisir de pures cadences j'évoquerai la figure de Jean-Marc Bernard.

Je n'emportais jadis que l'unique recueil du poète ; mais cette année, mon bagage sera plus lourd. Il se composera des deux gros volumes qui contiennent toute l'œuvre de Bernard et qui viennent d'être magnifiquement édités grâce aux soins de M. Henri Martineau. Déjà les amis de la poésie devaient beaucoup de reconnaissance au directeur du *Divan*. Il ne lui a pas suffi de nous faire mieux connaître la figure de Toulet, d'honorer Paul Valéry ; il a donné à la mémoire de Jean-Marc Bernard ce monument solide d'une édition définitive (1) qui est le plus beau marbre auquel puisse prétendre un poète à qui le destin n'a pas permis d'ordonner, lui-même, l'édifice qu'il voulait consacrer aux Muses. On trouvera, dans ces deux

(1) Paris. *Le Divan.*

volumes, et le *Sub tegmine fagi* qui contient tant de vers d'une inspiration intelligente et les œuvres de jeunesse qui montrent les hésitations par lesquelles Jean-Marc Bernard était passé, et aussi un certain nombre de poésies inédites qui avoisinent la perfection. Elles sont malheureusement peu nombreuses ; elles avivent nos regrets. A l'œuvre poétique de Jean-Marc, M. Martineau et M. Clouard, grand ami du poète, ont joint, avec un discernement auquel on nesaurait rien reprocher, les études historiques et littéraires du poète ses évocations des meilleurs poètes anciens et aussi ses études combatives sur la poésie moderne où on le voit, se détachant du symbolisme, s'arrêter à une formule plus vivante et plus traditionnelle. Les volumes s'achèvent par des pages lyriques consacrées soit au Dauphiné, soit à la Provence, soit à la glorification de l'œuvre de Mistral ; et, dans toutes ces pages, où se mêlent les choses légères et profondes, le sentiment de l'amour et de la mort, j'entends toujours frémir les feuilles des peupliers et je vois luire les eaux rapides du Rhône au bord de qui le poète sut si bien gonfler ses roseaux.

*
* *

Chacun de nous a parmi tant d'écrivains que nous a ravis la guerre ceux auxquels il donne le plus de regrets. Si je songe aux prosateurs, j'évoque aussitôt la figure de cet étonnant Louis Codet, dont la fantaisie est d'ailleurs si voisine de la poésie, et qui a laissé ce chef-d'œuvre, *César Capéran ou la tradition.* Parmi les poètes, je mets Jean-Marc Bernard qui savait si étroitement unir le naturel, le pathétique, l'intelligence, le lyrisme retenu et la grâce. Ce sont les dons qu'apportait Jean-Marc dans le groupe de poètes de talent qu'unissait une belle amitié. J'ai toujours été touché par l'affection qui lie les jeunes poètes et qui permet leur développement. Les sentiments communs, la camaraderie qui mêlèrent les voix de Carco, de Derême, de Jean-Marc Bernard, ce sont des choses qu'aucun historien de la littérature française ne devra plus tard ignorer. De là naquit cette belle école des fantaisistes. Ces poètes s'écrivaient, se retrouvaient parfois. Ils allaient voir Bernard à Saint-Rambert-d'Albon. Encore après des années, un des témoins de ces belles journées, Henri Clouard, dans la préface aux œuvres de Bernard, nous dit : « Toujours me bouleverseront ce grand fleuve, la fleur innombrable des arbres fruitiers, les danses sur la colline, toutes les harmonies de notre amitié, tout ce que ma mémoire garde de ce rêve évanoui. » « Dans le reste de la journée, tout ce qui n'était pas donné aux confidences, aux projets, à la pensée des amis de Paris et aux fillettes

fières qui, sur le grand pont suspendu, passaient dans le vent, les yeux obstinément baissés, allait encore aux poètes ; les élégiaques de tous les âges furent relus dans le mois... » Les élégiaques, ce sont les maîtres de Bernard. Il aimait chanter la nature, et aussi ses amours, le rire, les plaisirs qui recouvrent un fond de tristesse. Ce sont les thèmes constants de nos fantaisistes. Ils ont chez Bernard un tour bien personnel. Carco a chanté ses étranges amours et les talus des fortifs qui manqueront aux poètes futurs. Chez Derême, je vois le contour des Pyrénées et je respire l'air d'Arreau, de Cazères, de Tarbes. Par Jean-Marc je remplis mes yeux de ce grand paysage où il a vécu dans les années qui précédèrent la guerre et où il élabora une belle doctrine poétique. Là, il publia *les Guêpes*, avec son ami Monnier... « Bernard, Monnier, confidents l'un de l'autre. Cette fraternité, dit encore H. Clouard, aura été le meilleur... dans l'existence de mes amis... » *Les Guêpes* firent de bon travail ; elles blessèrent plus d'un mauvais auteur ; elles louèrent Moréas ; elles contribuèrent à remettre de l'ordre dans la poésie française. De l'ordre, mais conçu au milieu des rêveries et des chants, et non pédantesque ; car la doctrine de Bernard et de Monnier se formait, tandis qu'ils travaillaient ou vagabondaient quand les fleurs des arbres fruitiers éclairaient les prairies. L'année 1913 où parut le *Sub tegmine fagi* fut une heureuse année pour la poésie !

*
* *

On connaissait à cette époque quelques œuvres de Jean-Marc Bernard, un *Narcisse* quelque peu hésitant et un recueil d'*Essais* où l'on trouve quelques beaux élans et une grande aptitude à souffrir et à réagir contre cette douleur. Le poète avait vécu dix-neuf années loin de la France ; il avait mené une vie errante en Angleterre, en Allemagne ; enfin il avait retrouvé la vallée du Rhône. Il élève une grave plainte à la mémoire de son père et aussi, plus tard, un chant de gratitude envers les morts dont il tire sa substance intellectuelle. Ces chants contiennent une beauté et un ton que, sans doute, Jean-Marc aurait plus tard utilisé pour une grande œuvre. Nous sommes réduits à le voir s'approcher de la perfection dans des poésies qui sont une manière de jeux. Mais ces jeux cachent des mouvements d'un cœur plus mélancolique qu'il ne veut le paraître. C'est là que Bernard excellait. Il a trouvé l'accent qui convient à dire ces sentiments. On connaît la phrase de Moréas sur l'accent qui fait le poète. Bernard n'était pas arrivé, hélas ! à cette maturité où il eût trouvé ce qui est définitif. Mais déjà s'il n'a pas toujours la pléni-

tude, il atteint dans son chant à un accent original et où l'on trouve le sens divin de la poésie. De quoi est-il fait? D'un sentiment, d'une forme qui, dans de très nombreux endroits, l'épouse. Certes, il veut s'amuser ; il se compare à La Fontaine dont il cite les vers :

*Que faire, mon destin est tel qu'il faut que j'aime,*
*On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,*
*Inquiet et fécond en nouvelles amours,*
*Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours...*

Seulement, cet enjouement est à la surface. Est-il bien sûr que le poète ne souffre pas bien plus qu'il ne nous le confie? Il évite seulement les cris ; les chants désespérés ne sont pas pour lui les plus beaux. Mais on sent chez lui, comme chez Catulle, cette amère poésie des liaisons, des détachements cruels, des ruptures. Quelquefois le poète a un accent où l'on sent, à peine il est vrai, un souvenir cruel comme ceux qu'a peints un Charles Guérin. Sentiment rapide : faut-rien prendre au sérieux?

Jean-Marc, dans la première partie du livre, fait penser à Catulle ; dans la seconde, à Horace. Quand on souffre trop, mieux vaut rire. C'est le sens du *Livre des jeux*. « La brièveté de la vie ne nous permet pas de nous livrer à de longues espérances », pensait le sage latin. Il faut donc se résigner, trouver un remède dans la grâce de ce beau paysage, dans ce corps charmant à caresser. Il vaut mieux oublier le sombre destin et se rejeter vers les plaisirs de la vie. On ne doit pas faire fi des amours, ni de la paresse qui conduit à la mort aussi bien que l'activité. Le temps fuit ; mais la nature est délicieuse et la sagesse nous conseille d'oublier dans de beaux bras que tout est éphémère. Sur ces pensées légères et profondes, à son tour Jean-Marc a composé plus d'un vers. S'ils n'étaient que charmants, ils ne nous toucheraient pas ; ils sont nourris d'angoisse ; et plus l'angoisse apparaît, plus l'ivresse se veut puissante.

Horace, Omar Khayam, voilà les maîtres de Jean-Marc Bernard. Il adapte les quatrains du livre des Rubaiyat. Pessimiste secret, il aime cette poésie du sage persan qui chercha tous les plaisirs de la vie. Le sage de Nishapour qui étudia l'astronomie et la métaphysique crut que tout était vain. Il n'y a que les choses tangibles qui puissent nous réjouir, pensait-il. N'ayant rien trouvé, il voulut décupler son ivresse ; *Carpe diem* dont la grandeur est de reposer sur un fond d'incurable tristesse. Lucrèce ayant composé la *Nature des choses* s'était composé un système ; Khayam n'en a aucun ; mais il se réfugie dans la poésie : « Le printemps doucement évente le visage de la rose ; dans l'ombre du jardin comme un visage aimé est

doux ! Rien de ce que tu peux dire du passé ne m'est un charme ! Sois heureux aujourd'hui ; ne parle plus d'hier. » « Les tulipes fanées ne refleuriront jamais... » Au bord du Rhône, dans les prairies, Jean-Marc Bernard médite encore : « Limite tes désirs, joue avec les boucles de l'aimée, bien vite tout passe. Que de jours nous reste-t-il? » et sur ces pensées du poète persan, adaptant les quatrains, les faisant siens, Jean-Marc écrit :

*Ce soir, encore, tu te lèves,*
*O lune, amicale clarté,*
*Et, dans le jardin enchanté,*
*Tu viens nourrir mes tendres rêves...*

*Plus tard, dans ce même jardin,*
*O lune, que de soirs encore*
*Tu chercheras jusqu'à l'aurore*
*A me revoir, hélas! en vain...*

Ainsi que chez les poètes de la Pléiade, mais chez Bernard d'une façon plus amère, au sens de la mort se mêle un accent plus vif de la volupté. La forme visait à la perfection dans le naturel ; elle allait, chaque jour, se faisant plus simple ; elle suivait étroitement l'idée. Pas de développement. Le ton est léger, à peine indiqué. Pour arriver à cette extrême simplicité si dépouillée, il faut avoir étudié les meilleurs poètes.

*
* *

Assis sous mes peupliers aux feuilles bruissantes, je veux aussi passer de bons moments à lire les belles études critiques de Jean-Marc Bernard et me sentir d'accord avec lui sur la nécessité de justes disciplines qui assurent la liberté. Ces pages déjà anciennes sont toujours vivantes ; elles ont agi, un peu comme les *Réflexions sur les poètes* de Moréas, sur notre sensibilité. Jean-Marc Bernard s'est attaqué à l'impressionnisme ; il a porté au vers libre des coups décisifs. Il a montré la nécessité du vers régulier, sorte de commune mesure, qui permet de faire passer le chant du poète dans l'âme du lecteur. Le vers existant en lui-même permet toutes les possibilités. Il n'y a qu'un vers français, mais il est capable de tout exprimer. Je conseille, à qui voudrait sentir l'autorité et la nuance que réunit l'esprit de Jean-Marc, les études sur Signoret, sur Louis Le Cardonnel et les pages si justes sur ce charmant Tristan Klingsor. Mais où Bernard avait-il trouvé cette autorité? Dans une étude délicate et passionnée des anciens poètes. Comme nous voilà loin du temps de Mallarmé

où étaient surtout goûtés les poètes anglo-saxons. Maurras et Moréas nous avaient ramenés aux beautés romanes ; Jean-Marc les suivit, avec beaucoup de fantaisie. Le ton léger n'appuie pas plus qu'il n'est nécessaire. Moins nonchalantes que les études de Moréas sont les vues de Jean-Marc. Moréas flânait, épuisait un sujet, cueillait les plus hautes fleurs. D'une Louise Labé, d'un Olivier de Magny, avec quel charme, quelle justesse n'a-t-il pas parlé ! De Bernard on peut citer ses vues sur Charles d'Orléans qu'il compare au délicieux Horace, à Omar Khayam. Il aime sa mélancolie, sa sagesse. Nous entretient-il de Du Bellay, c'est encore plaisir de le suivre. Sur Desportes, sur Saint-Amant, il écrit des pages profondes. Il cite de magnifiques vers de Tristan. Il connaît les beautés et les défauts de Théophile. Enfin il se montre grand critique de la poésie, comme il s'est révélé un véritable poète. En parlant de Bernard je n'emploie guère que le présent ; il vit, il combat parmi nous...

Mais ce qui me séduit encore plus chez Jean-Marc, c'est l'attachement qui le lia à sa terre et qui fait que sa figure est inséparable du Rhône qu'il a chanté. Poète des prairies et des eaux, il l'est avec une rare réussite. Petit chef-d'œuvre que la poésie dédiée à Charles Maurras :

*Presque à plat ventre dans l'herbe*
*Qu'ombrage un fin peuplier,*
*Je regarde scintiller*
*Les eaux du Rhône superbe.*

*Arbres et collines font*
*De l'autre côté du fleuve*
*Une image toujours neuve*
*Sur l'immobile horizon...*

Et, à côté de cette poésie toujours pleine du bruit des eaux, que de promenades ne nous fait pas faire Jean-Marc au bord du fleuve. On le suit en Avignon dont il fut amoureux. Comme il parle bien aussi de Mistral. Poète qui voulut s'enfermer dans d'étroits poèmes, comme il sait bien parler d'un des plus grands poètes qui jamais aient vécu. Il le montre vivant aux fêtes d'Arles. Il sait atteindre à l'accent digne de pleurer celui qui anima la Provence et qu'elle anima de son vieux génie... Hélas ! pourquoi la mort de Bernard à son tour interrompit-elle ces études, ces promenades. Lui seul, parmi les récents poètes français, eût su nous parler d'Aubanel, ce grand poète voluptueux qui égala Catulle et Horace. Qui mieux que Jean-Marc eût commenté *les Filles d'Avignon?*

Jouissons de ce qu'il nous a donné. Jean-Marc aurait atteint sans doute à de plus grands sujets. Mais ses chansons légères sont chargées de sens... Il eût entonné, ce n'est pas impossible, un *Carmen seculare.* Peut-être aussi eût-il été un poète dans la manière de La Fontaine? A quoi servent ces regrets?... Il n'a pas de tombe ; il repose dans son œuvre où respire un vif amour de la forme française... Comme sur la tombe du poète persan, sur la sienne, deux fois par an, les fleurs des arbres ne s'effeuillent pas !

*
* *

Ce sentiment de la nature qui se recompose en des vers magnifiques, on le retrouve, mais combien différent, chez un Fr.-Paul Alibert. Déjà j'ai parlé de cet admirable poète. Je ne m'étendrai pas sur son art, aujourd'hui, mais cette année, les *Odes* et plus récemment les *Églogues* ont montré Alibert se renouvelant, se perfectionnant encore. Il ne craint pas d'aborder la pièce qui serait bien longue chez d'autres. Son style est fort beau et son sentiment toujours noble ; j'aime beaucoup ces effets de soir dans les poésies d'Alibert. La Fontaine avait dit :

*Et déjà les vallons*
*Voyaient l'ombre en croissant tomber du haut des monts.*

La Fontaine, chacun le sait, avait repris cette peinture de Virgile ; Alibert reprend encore avec majesté ces beaux tableaux. Les *Églogues* que je n'ai pas fini de relire, sont pleines d'une volupté grave. Depuis un mois, je les ai sur ma table ; et je n'épuise pas leur perfection...

Peut-on épuiser en une lecture, en plusieurs aussi, ce magnifique discours qu'est le *Mystère d'Ulysse* de Charles Maurras? Les lecteurs de cette revue en ont eu la primeur. Charles Maurras dans un symbole exprime sa conception du monde et de la sagesse. Il s'élève à un lyrisme qui n'est jamais froid. Son vers sonne, quoiqu'il soit de notre temps, à la façon des grands vers de Ronsard ; et l'on sent combien les discours de ce maître sont familiers à Charles Maurras qui en a extrait la leçon. Cette leçon est pleine d'une sagesse, fruit de toute une vie, la sagesse d'un maître. De l'épicurisme d'un Bernard au stoïcisme d'un Maurras, il y a plus d'un point commun. Ils servent la beauté romane. D'ailleurs, sans les leçons d'un Maurras, Bernard n'eût pas été ce qu'il fut. Comme il eût commenté ce chant

unique où Maurras s'élève à une pleine beauté ! Ce chant des sirènes est une des grandes choses de la poésie :

*Aborde à ma prairie, Ulysse magnanime!*
*N'es-tu point fatigué d'ensemencer le flot*
*Et du courroux des dieux dangereuse victime*
*D'exténuer en vain tes pauvres matelots?*

Mais quel son, dans ce chant de la victoire sur soi-même ! Un Du Plessys, un Maurras atteignent à des grandeurs jumelles.

*Demain les arts savants nés de l'intelligence*
*Couronnent ta douleur, épurent ta vengeance.*
*Il te sera permis, ô grand cœur irrité,*
*De tirer tout son fruit de la calamité.*

Je crois que Jacques Bainville a dit combien il est difficile de parler de l'art de Maurras ; il a raison ; on ne regarde pas dans l'air vierge d'une cime les glaces immaculées. Elles éblouissent.

*
* *

Voici enfin les poèmes de M. Lucien Fabre : *Vanikoro*. Ce titre d'abord étrange fait allusion à tous les souvenirs d'enfance de l'auteur cristallisés autour de la figure de Lapérouse dont le destin vint s'achever sur les rochers du Pacifique. Ainsi M. Fabre, né à Albi, évoque dans certains beaux vers cette magnifique cathédrale Sainte-Cécile, qui est un des plus étonnants monuments de l'art médiéval du midi de la France :

*Au fond de cette enfance où ma détresse glane,*
*T'entendrai-je, ô carillonneur*
*De ma basilique romane,*
*Sonner l'annonciation de mon bonheur...*

J'avoue que je m'étais fait de M. Fabre une idée quelque peu inexacte. On me l'avait montré obscur : je le trouve clair ; on me l'avait montré sans émotion, si ce n'est intellectuelle : je le trouve comblé de sentiments.

*Ces chants de mon pays qu'une mère indulgente*
*Aimait tant courir avec moi,*
*Cette aire de granit dont la forme éclatante*
*Éveilla mon premier émoi.*

*Ah! ne m'accablez point, sites mélancoliques,*
*Sous l'excès de dons immortels ;*
*Cet enfant qui jadis joua sous vos portiques*
*Saura vous dresser des autels.*

Un recueil de vers, dit M. Fabre, n'est pas un système de philosophie... Il faut l'approuver. Surtout je le loue d'aller droit à une beauté qui ne s'entoure pas de vains voiles. Le grand art français est un art toujours clair, au premier aspect. Cela n'empêche pas l'expression du mystère, de la plus profonde méditation. M. Fabre, qui a écrit de beaux alexandrins, excelle dans les vers de huit pieds. *Son ode au rugby* est une pièce qu'un Lucien Dubech commenterait mieux que moi ; mais j'en sens le lyrisme. Il me plaît aussi qu'un esprit né pour la méditation, et qui est celui d'un savant, se sente lié à ceux de sa race :

*Qu'ils fussent tous de mon pays ces petits gars,*
*Ces enfants avec qui je partis pour la guerre,*
*Ces Limousins, ces Rouergats,*
*Cela seul dut suffire à me faire leur frère,*
*Est-il rien de tel que la terre*
*Et de parler encor le patois de toujours?*

Contre « patois » seul je m'insurge. Quand le Rouergue a eu un poète comme l'abbé Bessou, sa langue atteint à la plus haute dignité. Petite querelle cherchée à M. Lucien Fabre qui est un de nos premiers lyriques.

Marc Lafargue.

# *L'HISTOIRE*

## UNE REINE OUBLIÉE :
## LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS, REINE D'ESPAGNE

C'est une bien curieuse figure que celle de Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne, mariée à douze ans, veuve à quinze, morte à trente-deux. Le comte de Pimodan vient de la faire revivre dans un très attachant volume où la documentation la plus riche se présente sous la forme la plus agréable.

Fille du Régent Philippe d'Orléans, et par sa mère (1) petite-fille de Louis XIV, Mlle de Montpensier avait reçu une fort mauvaise éducation ; il serait plus exact de dire qu'elle n'en avait reçu aucune et ses débuts à la cour d'Espagne devaient fâcheusement s'en ressentir. A peine était-elle sortie du couvent et confiée aux soins d'une personne indolente et sans autorité, la comtesse de Cheverny, nièce de Colbert, que les combinaisons de la politique engagèrent son père à la marier. Pour resserrer les liens entre les deux branches de la maison de Bourbon, celle de France et celle qui, avec Philippe V, était montée sur le trône d'Espagne, le Régent, conseillé par Dubois, avait réussi à conclure de nouveaux mariages espagnols. Louis XV obtenait la main de l'infante Marie-Anne-Victoire, et le prince des Asturies,

(1) Mlle de Blois, Marie-Louise de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan.

fils aîné de Philippe V, celle de la princesse Louise-Élisabeth. Un troisième mariage devait peu après unir l'infant don Carlos, fils du second lit de Philippe V, avec une autre fille du Régent, la charmante Mlle de Beaujolais, à peine âgée de huit ans. *Funiculus triplex difficile rumpitur*, écrivait triomphalement le P. de Laubrussel, nommé confesseur de la princesse des Asturies. Hélas ! les destins ne devaient pas tarder à décevoir les profonds calculs de Dubois et d'Albéroni...

Au moment où Louise-Élisabeth d'Orléans partit pour l'Espagne, sa grand'mère, la princesse Palatine, toujours si terriblement véridique, la dépeignait ainsi : « On ne peut pas dire que Mlle de Montpensier soit laide, elle a de jolis yeux, la peau fine et blanche, le nez bien fait quoique un peu mince, la bouche fort petite ; avec tout cela, c'est bien la personne la plus désagréable que j'aie vue de ma vie ; dans toutes ses façons d'agir, qu'elle parle, qu'elle mange, qu'elle boive, elle est insupportable. »

Il semble bien que ce portrait soit vrai à la lettre. Au manque d'éducation s'ajoutait chez la jeune princesse un caractère fantasque dont le malheur voulut que la postérité n'ignorât aucune des saillies. Par une rencontre fatale pour sa mémoire, l'ambassadeur extraordinaire élu par le Régent pour le représenter au mariage de sa fille, fut un mémorialiste fameux, grand écrivain certes, mais d'humeur âcre et vindicative, le duc de Saint-Simon. La réputation de la future reine n'eut pas à s'en louer. L'arrogant duc et pair n'inspira aucune espèce d'admiration ni de sympathie à la princesse qu'il était chargé d'accompagner et, pour ainsi dire, d'installer. Il ne put obtenir d'elle, une première fois, qu'elle se rendît à un bal auquel son beau-père et sa belle-mère, le roi et la reine régnants, l'avaient conviée. On devine quel froissement dut éprouver l'irritable amour-propre de l'auteur des *Mémoires*. C'est à ce dépit mal dissimulé que nous devons sans doute l'inoubliable scène où Saint-Simon décrit ses adieux à la fille du régent : « Arrivé avec tout ce qui était avec moi à l'audience de la princesse des Asturies, qui était sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences, puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre et je lui demandai ses ordres pour le roi, pour l'infante et pour Madame, M. et Mme la duchesse d'Orléans. Elle me regarda et me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit, aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance et tout moyen de m'empêcher de rire ; et jetant les yeux à droite et à gauche, je les vis tous leurs mains sur leur bouche et leurs épaules qui allaient.

Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistants en désarroi et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnait... » Ce qui n'était peut-être, après tout, qu'un accident enfantin, trop bien expliqué par les préférences gastronomiques de la princesse, devient ainsi une indécence voulue et solennelle. Louise-Élisabeth ne semble pas, cependant, avoir été tout d'abord antipathique à ses beaux-parents et à son entourage. Envoyée à Aranjuez en attendant que le mariage pût être consommé, elle se plut beaucoup dans ce magnifique domaine. Elle y engraissa, y prit des couleurs ; son plaisir était de jouer, de jardiner et de faire des promenades à pied, si longues que ses dames devaient renoncer à la suivre. Sa santé était bonne, bien qu'elle fût sujette à des fièvres éruptives. Elle jouissait de l'appétit vorace des Bourbons, ce qui lui causait des malaises, souvent suivis de vomissements. Les médecins croyaient la rafraîchir en lui ordonnant du bouillon d'écrevisses ! Durant cette période, on ne peut guère lui reprocher que de menues espièglerie, comme d'arroser les promeneurs, en faisant brusquement jouer les jets d'eau secrets de Charles-Quint.

Le 25 août 1723, jour de la Saint-Louis, qui est en même temps le jour anniversaire de la naissance du prince héritier, le mariage est consommé. Le futur roi, qui ne devait rester que sept mois sur le trône, était âgé de seize ans. C'était, nous dit M. de Pimodan, « un adolescent de santé délicate, de taille élancée, de tournure élégante, parfaitement bien fait, avec de beaux cheveux blonds, un teint blanc sans être pâle, le visage long, de beaux yeux trop rapprochés. Il était adroit à tout, bon cavalier, bon tireur, et dansait à merveille ». Quant à la princesse, elle n'avait pas encore quatorze ans. Ces deux enfants, aussi inexpérimentés l'un que l'autre, semblent avoir souffert de toutes les désillusions d'un rapprochement prématuré et que l'on dit avoir été imparfait.

Moins de cinq mois plus tard, la brusque décision d'abdiquer, prise par le méfiant, sauvage et scrupuleux Philippe V, éleva au trône, sous le nom de Louis Ier, le mari si étrangement novice. La reine de quatorze ans, à peine sortie de l'âge ingrat, se conduisait encore comme une enfant qu'elle était. Mais on juge si ses gamineries se remarquaient dans cette cour de Madrid soumise à une aussi effroyable étiquette : « Être reine, écrivait son aïeule, la princesse Palatine, c'est, en tout pays, chose pénible, mais reine d'Espagne, c'est le pire de tout. » Louise-Élisabeth devait en faire la triste expérience. Quoi qu'en ait dit le maréchal de Tessé, que la faveur du duc de Bourbon avait fait nommer à l'ambassade de Madrid, et qui savait chatouiller agréablement ce Condé en lui décrivant tous les déporte-

ments, vrais ou feints, d'une d'Orléans, les griefs à l'égard de la petite reine se réduisent, en somme, à peu de chose. Toujours en proie à la fringale, elle s'enferme avec ses dames d'honneur et ses camériste pour se bourrer des plus indigestes crudités, salades de tomates et de concombres, qu'elle vinaigre à l'excès. Peut-être abuse-t-elle parfois du vin, dont la duchesse de Popoli lui a donné le goût. Quand l'heure est venue de dîner avec le roi, elle arrive à table « guédée », c'est-à-dire rassasiée. Sa gaîté est parfois si bruyante, que son mari la croit grise. Elle aime, en outre, à vagabonder en chemise ou en peignoir, et à laver son linge elle-même. A Sainte-Ildefonse, au cours d'un séjour chez ses beaux-parents, elle « va se promener dans les jardins, n'ayant que sa chemise et sa robe de chambre, que le vent fait voltiger. De sa fenêtre, Philippe V, toujours d'après Tessé, voit, à son grand scandale, ce qu'il n'était pas curieux de voir ». Enfin, un petit esclandre se produit : il faut renvoyer un des fonctionnaires de sa maison, un aventurier français, Foucault de Magny, qui l'a vue perchée sur une échelle, et qui, à ses cris, est allé la tirer de ce poste périlleux en se permettant, dit-elle, quelques insolences. Simple peccadille qui ne justifie en rien le propos sévère attribué par Tessé à la reine Élisabeth Farnèse : « Elle sera comme ses sœurs, si ce n'est pas pis. »

Cependant, les gronderies, même réitérées, ne viennent pas à bout de ces caprices, à vrai dire excessifs. Louis Ier ne peut obtenir de sa femme qu'elle cesse de « manger des vilenies », de se montrer en chemise et de laver son linge elle-même. « Vu cette frénésie de déshabillage et de lavage, écrit-il à ses parents, je n'y vois plus d'autre remède que de l'enfermer. » Louise-Élisabeth est conduite au palais de Madrid, où elle reste quelque temps confinée. Ce châtiment lui est très sensible ; elle se repent et son mari lui pardonne. La réconciliation s'opère ; les dames d'honneur, les caméristes qui favorisaient les excès culinaires et les fantaisies ambulatoires sont écartées. Mais, au moment où les jeunes époux sentent naître entre eux une affection véritable et réciproque, le roi tombe malade, atteint de la petite vérole. Cet adolescent débile, les médecins croient devoir le saigner par deux fois : il va sans dire qu'ils le tuent. Louis Ier expire le 31 août 1724. Seule de toute la famille royale affolée, Louise-Élisabeth n'a pas quitté le chevet de son époux. Le fléau la gagne, mais plus robuste, elle résiste et en réchappe.

La voici veuve à moins de quinze ans : que va-t-elle devenir? La cour de France ne veut pas la recevoir, celle d'Espagne ne veut pas la garder. Philippe V, qui a consenti à remonter sur le trône, et surtout Élisabeth Farnèse, ne songent qu'à se débarrasser d'elle. Le contrat a prévu le cas ; il stipule que la reine devenue veuve doit

retourner en France. Le roi Louis XV lui versera les intérêts de sa dot — laquelle n'a jamais été payée, pas plus, d'ailleurs, que celle de l'infante Anne-Marie-Victoire. Quant à Philippe V, il s'engage à lui payer une pension annuelle de 300 000 écus de vellon, c'est-à-dire environ 600 000 livres.

Louise-Élisabeth aura le rang et le titre de seconde reine douairière d'Espagne, car il y a déjà une première reine douairière, dona Maria de Neubourg, veuve de Charles II. Elle retourne en France avec sa sœur Mlle de Beaujolais, en même temps que Louis XV renvoie en Espagne l'infante Anne-Marie-Victoire.

C'est la fin des mariages espagnols, les relations diplomatiques sont rompues, les deux puissances à deux doigts de la guerre. La pauvre, la touchante Mlle de Beaujolais mourra bientôt, inconsolable de son bonheur manqué, de cette union brisée avec son cher don Carlos, qu'elle adore et qui ne la chérit pas moins.

Après de longues discussions, la cour de France a décidé de loger la reine d'Espagne à Vincennes. Louise-Élisabeth a le train de maison obligatoire de son rang, une camerera-mayor, cinq dames du palais, un grand et trois ou quatre petits majordomes, un grand écuyer, une compagnie de gardes suisses et une de gardes françaises, commandées chacune par un capitaine, bref un personnel de quatre-vingts dignitaires ou fonctionnaires, servi par une innombrable domesticité. Toute à la joie d'avoir à dépenser 800 000 livres, elle sème l'or à pleines mains et fait si bien qu'elle s'endette. Comment cette douairière de quinze ans se serait-elle brusquement assagie? Il faut bien lui passer encore quelques excentricités. Elles sont, du reste, peu graves et se bornent à des promenades en voiture, où son grand écuyer, le duc de Nevers, quinquagénaire galant, lui sert lui-même de cocher. Cependant on se bat en duel à cause d'elle : aux portes mêmes du château, son capitaine des gardes françaises, le marquis de Brancas, met l'épée à la main et attaque, un peu en traître, le duc de Nevers, qui est grièvement blessé. Deux partis se forment dans sa maison, le français et l'espagnol et, suivant le pronostic de Tessé, « la cour de la reine devient une pétaudière ».

Le 23 décembre 1726, Louise-Élisabeth, qui s'ennuie à Vincennes, obtient de se transporter au Luxembourg. Elle permet, du reste, aux habitants du quartier, de continuer à jouir des jardins. Suivant le journal de Marais, on l'y voit elle-même courir comme une folle, et reprise de sa passion pour la lessive, aller laver ses vêtements dans les bassins. Cependant sa conduite dans l'ensemble est honorable et sérieuse. Elle vit dans la société habituelle de sa mère, fille de Louis XIV, et surtout de son frère le duc d'Orléans, aussi pieux et

aussi réglé de mœurs que le Régent son père avait été incrédule et léger. Malheureusement le roi d'Espagne exerce sur sa maison un contrôle d'autant plus pénible qu'à pareille distance il est pour ainsi dire aveugle. Il entend lui imposer un grand majordome et une camerera-mayor qu'elle juge insupportables. C'est en vain qu'elle cherche à les renvoyer. Philippe V, aigri contre elle par de faux rapports, les maintient en charge. Elle en est si outrée que, le 26 novembre 1727, elle va s'enfermer au Carmel de la rue de Grenelle. Deux de ses femmes seulement l'y suivent ; elle y restera, dans une demi-réclusion, durant cinq longues années.

Enfin au mois de mai 1733, la reine se raccommode avec la cour d'Espagne et retourne au Luxembourg. C'est là qu'elle vivra désormais dans la retraite, restreignant son train de maison et montrant même une certaine parcimonie. Philippe V a, d'ailleurs, profité des circonstances pour ne plus lui payer sa pension, et la veuve de Louis Ier doit se contenter des 207 942 livres de rentes que lui sert le Trésor royal de France.

Au commencement de 1742, sa santé, depuis longtemps précaire, « empira tout à coup par suite d'accident, tenant, semble-t-il, à la mauvaise circulation et à la décomposition du sang ». Elle parut se rétablir, mais, le 16 juin, « entre midi et une heure, après avoir pris avec plaisir un peu de potage, au moment qu'elle commençait à manger des fraises, Louise-Élisabeth eut une faiblesse ou une convulsion, rendit de l'écume par la bouche, du sang par les narines et les oreilles, ce qui, au dire des médecins, indiquait la rupture d'une veine, et mourut à l'âge de trente-deux ans six mois et cinq jours. »

Ainsi fut tranchée dans sa fleur cette vie si courte et néanmoins si pleine de péripéties.

Paul Ballaguy.

# *LES BEAUX-ARTS*

## « PADMAVATI », OPÉRA-BALLET. « NOCES », BALLET RUSSE

Au moment de se terminer, la saison lyrique, dont la pauvreté fut cruelle, s'est soudain enrichie de deux œuvres dont des années plus prospères n'ont pas toujours les égales : *Padmavati* d'Albert Roussel et *Noces* de Stravinski, œuvres qui d'ailleurs n'ont de commun qu'un caractère tout fortuit : écrites l'une et l'autre entre 1915 et 1917, elles sont jouées en un moment où leurs auteurs ont déjà dépassé la limite qu'elles marquaient à cette date dans l'évolution de leur esthétique.

En écoutant *Padmavati*, beaucoup d'auditeurs cultivés et sensibles ont songé à Rameau, aux *Indes galantes* et à *Castor et Pollux :* non sans raison, car on retrouve dans l'œuvre que vient de représenter l'Opéra le même accent de noblesse que dans les opéras-ballets du Bourguignon. Au reste, le livret avait été conçu dans cet esprit par M. Louis Laloy, aussi versé dans la connaissance de l'art de Rameau que dans celle des civilisations d'Extrême-Orient. Il conte l'antique légende de la reine de Tchitor, Padmavati, épouse favorite du sultan Ratan-Sen. Le prince guerrier mongol Alaouddin, faisant trêve, vient signer avec le sultan un traité d'alliance. Conseillé par un brahmane sournois, il demande d'abord à connaître les merveilles du palais. Ratan-Sen fait danser devant lui ses guerriers, puis ses esclaves étrangères, enfin les femmes du palais. Mais le Mongol veut mieux encore : il veut voir Padmavati, merveille de beauté dont le brahmane

exalte la splendeur. Le sultan n'ose refuser. Padmavati paraît ; un amour soudain embrase Alaouddin qui prend prétexte de son trouble pour partir sans conclure l'alliance. Dès qu'il a franchi les portes de la ville, le brahmane complice dévoile la perfidie ; le Mongol va reprendre les armes si Padmavati ne lui est livrée. Le peuple, ivre de fureur, massacre le brahmane, et ce sacrilège emplit de noirs pressentiments le cœur de Padmavati prosternée devant Siva, le dieu de la destruction. Elle ne s'est pas trompée : en quelques heures, les Mongols forcent les enceintes fortifiées et assiègent le temple de Siva où Padmavati a trouvé un refuge. Ratan-Sen, blessé, revient l'y trouver, et, désespérant de sauver son peuple, lui suggère d'acquiescer au vœu d'Alaouddin et de trahir volontairement la foi conjugale, pour épargner à la ville la destruction et le massacre. Saisie d'horreur, Padmavati résiste ; Ratan-Sen veut l'entraîner, mais en vain ; elle l'abat d'un coup de poignard. Ainsi s'oblige-t-elle elle-même à mourir : les veuves hindoues sont vouées au bûcher. Pendant que les femmes du palais procèdent à la toilette funèbre, les prêtres évoquent les divinités du mal qui sont les émanations de Siva. Elles apparaissent, mais, malgré leurs efforts, sont repoussées par une force supérieure qui assurera aux deux époux le bonheur dans la mort. Alors les divinités se transfigurent et deviennent les anges du ciel d'Indra. Le cortège funèbre enfin se forme. Quand le Mongol vainqueur pénètre dans le temple, une flamme impénétrable entoure déjà le bûcher où Padmavati va mourir.

Le détail de cette action tragique montre quelle place y occupe le ballet. La danse intervient longuement au premier acte pour la présentation des guerriers, des esclaves et des femmes, plus longuement encore au second dans la cérémonie funèbre et sa fantasmagorie ; de là le sous-titre d' « opéra-ballet » qui fut donné à l'œuvre. On sait que le vieux genre de l'opéra-ballet mourut après Rameau, pour la raison bien simple qu'il n'était pas viable. Au regard des lois dramatiques, le concept d'opéra-ballet est un concept bâtard. Quelle que soit l'habileté qui relie les danses à l'action, celle-ci est toujours coupée par elles. Mais il nous suffit que l'unité soit assurée par la musique, si celle-ci correspond exactement aux intentions du poète. Et c'est ce qui a lieu ici. Le poète et le musicien avaient cette heureuse fortune de connaître l'un et l'autre les civilisations orientales, et d'avoir mesuré la parenté de leurs goûts musicaux et esthétiques dès le temps où ils suivaient tous deux les cours de la Schola Cantorum. Ils ont l'un et l'autre exprimé, par des voies jumelles, les aspects moraux d'une civilisation assez éloignée de la nôtre pour piquer la curiosité et assez proche cependant pour rester émouvante. Ils ont voulu

évoquer la vie intérieure de l'âme hindoue bien plutôt qu'ils n'ont voulu peindre une curieuse époque. C'est pourquoi les ballets du premier acte n'ont pas la même valeur que ceux du second. Les danses des guerriers, des femmes et des esclaves ne sont, en fin de compte, qu'une concession à l'élément pittoresque ; mais les ballets du second acte n'ont nullement ce caractère d'épisode coloré ; ils sont le symbole de la vie religieuse autour duquel oscille le drame ; leur pittoresque n'est pas gratuit ; il se dérobe sous une métaphysique qui peut toucher le cœur après l'esprit. Il est peu de musiciens qui sachent aujourd'hui parler à la fois à l'esprit et au cœur. Albert Roussel est de ces privilégiés. Sa musique est toujours l'expression d'une sensibilité. Cela est bien net dans ce qu'on appelle son « exotisme ». Une très savante étude de la *Revue musicale* sur la musique hindoue et les Ragas montrait récemment comment ce musicien avait utilisé les modes hindous les plus authentiques, mode « Mâyâmâlavagaula » ou mode « Kâmavardhani ». C'est dans ce dernier mode qu'est harmonisé l'appel lancé, dès le début du drame, par Gora au peuple de Padmavati. Le chromatique oriental domine la belle lamentation de la reine prosternée devant la statue du dieu cruel. Le chant du brahmane tire sa beauté de l'emploi d'un autre de ces modes. Il y a là un apport tout neuf et pleinement original dans le domaine de la création musicale. Car c'est bien une création ; jamais on n'a le sentiment d'une réminiscence exotique que l'auteur aurait fait surgir à point nommé sous prétexte de couleur locale. C'est l'âme délicate et sensible du musicien qui s'exprime toujours, avec son propre langage, à travers ces nuances d'Orient. Tous ces thèmes étrangers viennent peupler le rêve intérieur de Roussel jusqu'à faire corps avec lui et se mêler à son essence. L'on n'a point de peine à concevoir que *Padmavati*, qui succède chronologiquement aux *Évocations*, ait précédé la *Symphonie* dont nous avions plaisir l'an dernier à louer ici même la beauté émouvante. La beauté de *Padmavati* est du même ordre ; elle est faite d'une émotion grave et profonde, mais discrète et sans emphase.

Cette émotion frémissante et cachée, c'est elle qui donne à cette musique son style, — style qui serait assurément moins riche et moins personnel s'il s'efforçait, comme le lui conseillent certains puristes pour qui le « métier » est la loi suprême, — de ne viser qu'au bien dire. Cette émotion donne son prix à la hardiesse du langage harmonique, à l'aisance de l'orchestre, à la complexité chorale (qui avec les danses et les deux préludes fournit les pages maîtresses de l'œuvre) et à la souplesse mélodique : psalmodie du brahmane, cantilène de l'apparition de Padmavati (admirablement chantée par Mlle Laval),

rôle, trop court, de Badal, où s'est révélé un ténor de premier plan, M. Podesta.

De même que *Padmavati* (qui sort des *Évocations*) annonce, par son système harmonique et quelques-uns de ses rythmes, *Pour une fête de printemps* et la *Symphonie*, de même Stravinski, avec *Noces* (qui sortent du *Sacre du printemps*), annonce, par le traitement de la matière sonore à l'état pur, *Renard* et la *Symphonie pour instruments à vent*. On a parfois tendance à ne voir en Stravinski que le magicien du rythme. Il l'est en effet. Mais c'est faire tort à son génie. Il y a en lui (comme en Schœnberg, mais avec le calcul en moins, et l'inspiration en plus) un prodigieux pétrisseur de matière sonore brute. Là où l'amateur n'entend que du bruit, le musicien perçoit une joie musicale qui, pour être inaccoutumée, n'est pas moins vive. A l'aide d'un métier qui ne cesse d'être une suite de véritables tours de force, le compositeur résout toutes les difficultés de timbre et d'acoustique qu'il se plaît à se susciter à lui-même. Sa puissance d'expression est prodigieuse, bien que les éléments sonores ne contiennent aucune qualité expressive (c'est là le génie). Avec lui on voit mieux que jamais combien l'action de la musique est particulièrement puissante quand elle n'est vraiment qu'un jeu sonore. Dans *Noces*, Stravinski montre comment on peut créer de la musique, et une musique humaine, avec les moyens les plus élémentaires et, pour tout dire, les plus mécaniques de l'orchestre : quatre pianos et la batterie (petite et grosse caisses, tambour de basque, tube métallique, triangles crotales) auxquels s'ajoutent des voix. Chaque partie est d'une complexité de rythmique inouïe ; mais, sous l'inexorable main du grand chef d'orchestre qu'est Ansermet, l'ensemble fait bloc et aboutit avec des moyens en apparence inhumains à la plus humaine beauté.

Le musicien (qui composa lui-même son scénario et les paroless chantées) a évité toute anecdote, tout détail frivole ou piquant, toute illustration du texte par la musique. On a prononcé, non sans justesse, le mot de « cantate profane ». Mais c'est une cantate d'un tour assez particulier. Par excès d'austérité, Stravinski a rejoint sans le vouloir la doctrine piétiste. Spener, Dippel ou Zinzendorf, qui s'efforcèrent de faire passer la théologie dans la vie familiale, n'eussent point conçu autrement ces *Noces* qui sont très exactement *moraves* (et point du tout *corinthiennes*). Pour ces illuminés, l'idée du sacerdoce devait dominer et pénétrer toutes les manifestations de l'existence. Ils auraient reconnu pour disciples ces deux familles où pères et mères, marié ou mariée, représentent, sans mot dire et par gestes concertés, ce que pouvait être « la belle âme » au temps de Lessing.

La fiancée aux longues tresses, en sa vêture luthérienne, évoque irrésistiblement l'image de cette Fräulein von Klettenberg, dont les *Confessions* fournissent à Gœthe la matière du sixième livre pour les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. L'impression se fortifie encore à l'aspect des costumes sévères, implacablement blancs et noirs. A l'origine, ces costumes devaient être aussi bigarrés, aussi russes, que dans les danses du *Prince Igor*. Mais Stravinski a voulu accentuer, jusqu'à un involontaire luthéranisme, la gravité religieuse des personnages. Ses paysannes sont devenues des diaconesses. Le pittoresque a complètement disparu derrière la mystique.

Les danses, issues de celles du *Sacre*, bannissent, elles aussi, tout élément pittoresque ; elles procèdent par ensembles harmonieux et synthétiques. Seuls y ont place les gestes essentiels de la gravité ou de la joie : bénédiction, rêverie religieuse, ou piétinements et bondissements synchrones, jeu de construction vivante qui aboutit, avec une précision parfois mécanique, aux chaînes et aux pyramides humaines. La conception la plus remarquable est celle du dernier tableau où le simple geste de tirer les cloches et de sauter à pieds joints en signe de joie élémentaire forme un *leit motiv* dansant qui atteint à la grandeur, pendant qu'à l'orchestre résonne, à intervalles stricts, un carillon de crotales soutenu par les quatre pianos et par la mélopée des chœurs.

Et voici enfin que cette cantate se trouve être un vrai ballet, un ballet *qui ne raconte rien*, auquel suffisent, sans argument, des images simples à peine colorées. Premier tableau : chez la fiancée ; on tresse ses cheveux en nattes démesurées qui vont devenir des chaînes. Deuxième tableau : chez le fiancé ; les parents et les garçons de noce le bénissent. Troisième tableau : chez la fiancée ; elle dit adieu aux siens. Quatrième tableau : repas de noce, danse de joie, « bonheur sacré des épousailles ». Il apparaît que c'est là la vraie formule du ballet, celle où la danse doive être traitée comme une matière qui se suffise à elle-même. *Petrouchka* avait le tort de raconter une histoire. Ici toute pantomine est bannie. Le traitement de la matière plastique est exactement de même ordre que celui de la matière musicale. Le geste et le son se modèlent sur le sentiment général de chaque tableau et non pas sur le détail des paroles chantées. C'est sans conteste le plus bel effort de synthèse qu'ait encore tenté, et réussi, l'art de la musique et de la danse contemporaine.

André Cœuroy.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

## M. FRANKLIN-BOUILLON

*M. Franklin-Bouillon est un tempérament. Il est indépendant, brutal, énergique, pittoresque. Il est également présomptueux et entêté dans l'erreur. Son vote contre le traité de Versailles l'avait exclu du Parlement. Son opiniâtreté, sa force l'y ramènent, et aussi les circonstances qui, par l'orgueil de M. André Tardieu, ont divisé l'électorat de Seine-et-Oise. Pour les commentateurs simplistes, l'élection de M. Franklin-Bouillon est un succès radical-socialiste, et c'est fâcheux. Le succès de son colistier souligne plus fâcheusement encore, d'ailleurs, ce caractère de l'élection. Ceux qui acceptent d'un cœur résigné la fatalité se consolent en songeant que M. Franklin-Bouillon est un enfant terrible, et que les mots d'ordre de son parti ne le trouveront pas toujours attentif et discipliné.*

*D'origine, M. Franklin-Bouillon est un vieux républicain, fils de vieux républicain. Son père avait cru acquitter une dette sacrée envers la démocratie en le prénommant Franklin; un autre de ses fils eut pour parrain Socrate, un troisième encore je ne sais quel prénom illustre de la philosophie antique. De tels prénoms sont tout un programme. M. Franklin-Bouillon n'a pas tout à fait rempli le sien, car il est assez dégagé du sectarisme doctrinaire et du pacifisme humanitaire. C'est surtout un homme d'action. Il déborde de vie et d'activité. Certains le trouvent encombrant, fatigant même. Il expose bruyamment de nombreux projets et s'agite furieusement d'un interlocuteur à l'autre. Seulement, ses projets il les réalise. Parfois, c'est tant mieux. Parfois aussi,*

*la réalisation est moins heureuse. Mais il faut en prendre son parti : M. Franklin-Bouillon est ainsi fait, et il n'est au pouvoir de personne de le changer.*

*Il débuta dans la vie publique comme directeur de* la Volonté, *et cela ne nous rajeunit pas. En* 1906, *il devint député. Il avait jeté son dévolu sur une circonscription difficile, qui passait même pour imprenable. Depuis* 1889, *M. Argeliès représentait l'arrondissement de Corbeil. Lors du dédoublement de la circonscription, ce député laissant la partie sud, plus à gauche, à un successeur, avait continué à représenter le joli canton de Boissy-Saint-Léger, dont il était conseiller général et celui de Longjumeau, où il était maire de la principale commune, Juvisy. Courtois, affable, distingué et riche. consacré par dix-sept années de mandat, à la fois modéré et démocrate, comme il convient aux deux fractions de la population dans cette banlieue élégante et patriote, M. Argeliès pouvait espérer terminer ses jours comme député de la première circonscription de Corbeil. Il avait compté sans M. Franklin-Bouillon. Ce redoutable adversaire mena lui-même dès le premier jour une si rude campagne que M. Argeliès, surpris, puis décontenancé, peu fait pour ces luttes violentes, perdit finalement courage et fut battu. M. Franklin-Bouillon compléta son succès en écrasant l'adversaire, comme il convient, selon la vraie, la bonne méthode, la seule qui puisse donner des résultats définitifs et durables : il chassa M. Argeliès du conseil général comme il l'avait chassé du Palais-Bourbon.*

*Il ne joua pas tout de suite un rôle considérable à la Chambre. Son indépendance inquiétait un peu. Son assurance formidable n'inquiétait pas moins et puis, on a toujours, dans toutes les assemblées et tous les partis, l'habitude de se défier des jeunes, surtout quand ces jeunes sont mal en mains et ont les dents longues. M. Franklin-Bouillon — dont la notoriété n'avait guère dépassé les congrès radicaux annuels — ne devint un personnage connu que dans la législature de* 1914 *à* 1919. *Il s'en fallut de peu, d'ailleurs, que sa carrière politique ne fût brisée. Il avait beau être actif, serviable, important, et l'enfant chéri de Berteaux par surcroît, il avait choisi une circonscription vraiment trop difficile et trop rebelle aux radicaux-socialistes. En* 1914, *Berteaux était mort. La main du Seigneur ne soutenait plus ses élus et les édifices radicaux, un peu artificiels et péniblement édifiés, craquaient de toutes parts dans le département. M. Franklin-Bouillon fut réélu mais tout juste : il n'eut pas, je crois, cent voix de majorité sur son concurrent. Ce concurrent était M. Reibel. Le même jour, dans l'ancienne circonscription de Berteaux, M. André Tardieu, triomphant du barbu Emile Laurent, naissait à la vie parlementaire. En sorte que M. Franklin-Bouillon fit partie du cabinet Painlevé. Cela n'ajoute rien à sa gloire, et l'histoire*

*pourrait oublier, à la rigueur, cet événement. Selon l'amusante expression de M. Mandel, M. Painlevé a-t-il bien été président du Conseil? Peut-être est-il seul à l'avoir cru. Les gens curieux et qui aiment approfondir les choses se posent aussi une autre question. M. Franklin-Bouillon doit-il vraiment à M. Painlevé d'avoir été ministre? N'est-ce pas plutôt M. Painlevé qui doit à M. Franklin-Bouillon d'avoir été président du Conseil?*

*En tout cas, M. Franklin-Bouillon fut ministre. Tout de suite, il prit position contre M. Ribot, qui était, on s'en souvient, ministre des Affaires étrangères. Pourquoi M. Franklin-Bouillon n'aimait-il pas M. Ribot? Pour des raisons multiples dont la principale était l'antinomie de leurs deux natures. Et puis, M. Franklin-Bouillon aime passionnément M. Aristide Briand et on se rappelle à quel point l'affaire Sixte de Bourbon avait mis aux prises M. Ribot et M. Aristide Briand. M. Franklin-Bouillon aime M. Aristide Briand. Pourquoi? Mystère. M. Aristide Briand est souple, insinuant, volontiers tortueux. M. Franklin-Bouillon est brutal, direct, emporté et loyal. Mais peut-être reconnaît-il à M. Aristide Briand de grandes qualités diplomatiques et vice versa. Ce sont là des choses qui attachent. Et puis, M. Franklin-Bouillon n'aimait pas M. Ribot et il exècre M. Clemenceau. M. Briand est donc pour lui le grand, le seul homme d'Etat français.*

*Donc, la situation était tendue de jour en jour, à craquer, entre M. Ribot et M. Painlevé. Un matin, avant le chant du coq, M. Franklin-Bouillon fut trouver M. Ribot, et, forçant toutes les consignes, pénétra dans l'asile paisible où le vieillard dormait d'un sommeil léger. Il le réveilla, et, tout de suite : « Il faut partir, lui dit-il. » — ? — « Oui, il faut vous en aller, vous démettre, quoi! Le pays l'exige. » M. Ribot n'aimait pas beaucoup ces manières. Et puis, il était temporisateur par nature. Bref, il refusa de s'en aller. « Eh bien donc, lui dit M. Franklin-Bouillon, voici ce que j'ai à vous dire : si vous ne partez pas, c'est moi qui partirai! »*

*Cette affaire donne bien le genre de M. Franklin-Bouillon : pour lui, les obstacles n'existent pas. Et aucune objection ne l'arrête. Cette anecdote précise la mesure de ses qualités et de ses défauts.*

*Le ministère Painlevé survécut peu à M. Ribot, en sorte que M. Franklin-Bouillon eut le ministère Clemenceau à combattre. Ses amis trouvaient que le Tigre avait la griffe dure, et M. Franklin-Bouillon aime ses amis. Du reste à ce moment son attitude importait peu et le pays n'avait pas les yeux fixés sur lui. Le rôle parlementaire de M. Franklin-Bouillon ne devint important que lorsqu'il fit la critique du traité. Quelles que soient les erreurs de sa vie et les fautes que sa spontanéité a pu lui faire commettre, quelque regrettables que soient certaines de ses ini-*

*tiatives, on ne saurait oublier qu'alors, presque seul à la Chambre avec M. Louis Marin, il a représenté une opposition désespérée et courageuse, — presque héroïque puisqu'elle contribua à lui coûter son siège.*

*Ce siège, il vient de le retrouver. Il l'a retrouvé, non que la logique des événements ait tout dirigé, mais parce que sa personnalité est forte et que le département de Seine-et-Oise s'est toujours attaché aux fortes personnalités. Neutralité du pouvoir, campagne inexistante d'adversaires mal connus et mous, prestige de son passé de lutteur et de son énergie, M. Franklin-Bouillon a bénéficié de tout cela, et le triste et morne Goust, embarqué dans son sillage, en bénéficie par surcroît. Disons-le tout net : nous ne croyons pas que l'affaire d'Angora ait ici joué un rôle quelconque. M. Franklin-Bouillon parle anglais comme un Anglais. Il a été le confident de M. Briand en ce qui concerne la politique d'Orient. Il fut à même de rendre à Angora, au premier moment, certains services indiscutables, lorsqu'un conflit était à redouter en Asie Mineure. Ce service est minime à côté de celui qu'il a rendu dans la discussion du traité. S'il a peu pesé sur les électeurs ruraux de Seine-et-Oise, il a du moins servi à remettre son auteur au premier rang de l'actualité. Les journalistes, même en l'attaquant à cause de la paix turque, lui ont été utiles, car le pire pour un homme politique est que son nom ne soit plus prononcé. Les trompettes de la renommée ont fait pendant quelques mois un assez brillant cortège à M. Franklin-Bouillon. Il a donc été élu au scrutin partiel.*

*Les radicaux-socialistes lui ont fait, à son retour à la Chambre, une petite ovation. Evidemment, tout cela, c'est de la politique. Les clans d'extrême gauche ont raison de triompher de cette élection : c'est dans la règle de leur jeu. Mais M. Franklin-Bouillon devrait valoir mieux que cela.*

★★★

## *Florise et l'Infidèle.*

La Comédie-Française est aussi intéressante l'été qu'au fort de la saison. Elle ne cesse jamais de jouer, elle ne cesse même pas de monter des nouveautés. C'est le moment où, les étoiles étant aux champs, on essaie la jeune troupe, et c'est elle qui intéresse au Théâtre-Français, institution empoisonnée par la gérontocratie comme toutes celles qui ne sont pas aux mains d'un seul chef capable de décision et d'initiative. Il ne nous est pas souvent possible d'approuver les choix qu'on fait dans cette maison. En l'honneur du centenaire de Banville, qui est tombé cette année, la Comédie-Française a repris *Florise*. En l'honneur de M. Porto Riche qui vient d'être élu à l'Académie, elle a repris *l'Infidèle*. Ce n'est pas encore cette fois que nous aurons le

plaisir de louer sans réserve. Le choix de Banville ne mérite pas un bien vif reproche. Il n'y a pas sur terre que des grands poètes, et Banville fut un poète honorable. Il s'est lui-même défini avec une aimable modestie :

*Je ne m'entends qu'à la métrique :*
*Fils du dieu qui lance les traits,*
*Je suis un poète lyrique.*

Il ne s'entendait qu'aux jeux, et il vivait au temps du romantisme, au temps où le Père, le prophète Hugo, avait, si j'ose m'exprimer ainsi, bourré le crâne des poètes en leur racontant des tas de blagues sur leur mission divine. Le brave Banville se crut obligé de suivre le guide et, poète lyrique, il écrivit des pièces de théâtre où le poète apparaît comme le rouage essentiel des sociétés. Dans *Gringoire*, qui me semble la plus sotte pièce de tous les temps, on voit un rimailleur famélique donner, ô candeur, ô merveille, des leçons de haute politique à Louis XI. Dans *Esope*, l'intellectuel bossu devient ministre, salade de Ruy Blas et de Triboulet. Dans *Florise*, le poète Alexandre Hardy soutient que l'artiste est dans la société un exilé : à la tête d'une troupe errante de comédiens, il passe un soir dans un château de province où un jeune gentilhomme vit seul avec une vieille parente. Le jeune homme s'éprend de l'étoile de la troupe, Florise, qui s'éprend de lui. Mais Hardy, qui s'est fait comédien et auteur dramatique par amour de Florise, démontre à la comédienne qu'elle ne peut, puisque son destin est de feindre, éprouver de sentiment sincère que pour son art. La scène où Hardy la reconquiert est heureuse et jolie : il a l'idée de faire jouer devant elle un des rôles qu'elle abandonne et la comédienne, prise au jeu, bouleverse la remplaçante et reprend sa place. Le trait, le sentiment, sont justes. Le contexte l'est beaucoup moins : Hardy et Florise parlent de l'art, du génie, de la Muse, de la poésie, de la gloire, comme s'ils en étaient les représentants exclusifs. Quand on songe que la troupe parcourt les campagnes à bord d'un chariot misérable, on demeure surpris que les poètes du siècle passé aient été si insensibles à de tels écarts entre le sujet et le ton, la condition de leurs personnages et les discours qu'ils leur prêtent, la matière dramatique qu'ils inventaient et le lyrisme exalté dont ils la revêtaient. C'est ce manque de proportions, ce déséquilibre, qui constituent le romantisme. Banville, doué pour de jolis travaux, fait figure, sitôt qu'il veut avoir l'air de penser, d'un musicien qui embouche un instrument trop grand, et la disproportion est aujourd'hui flagrante.

* * *

Du moins, l'honnête Banville errait avec candeur, et ses petits péchés sont sympathiques, car ils partent d'une âme noble. On ne saurait en dire autant de M. Porto Riche.

*L'Infidèle* est la seconde des cinq pièces qu'il ait conservées dans son théâtre d'amour, ses pièces décisives, comme il dit lui-même. C'est la seule qui soit écrite en vers. De ses nombreux essais de jeunesse, M. Porto Riche déclare ne vouloir retenir qu'une plaquette, *Bonheur manqué*, destinée à servir de préface au théâtre d'amour. C'est, toujours d'après son témoignage, l'ouvrage qui marque « la rupture de l'auteur avec l'idéal romantique ». Dans la dernière pièce du recueil on trouve ces vers :

*Ce que je dois à mes ancêtres*
*Pourris, vivants, moins pourris morts,*

*La bassesse, la fourberie,*
*Que m'apporta l'hérédité;*
*Les fanges que mon sang charrie,*
*Viendraient venger ma vanité...*

Qu'eût-ce été si M. Porto Riche n'avait pas rompu avec l'idéal romantique?

*Les sentiments comme les corps*
*Doivent tomber en pourriture ;*
*Il faut salir les rêves morts.*

Ce dernier vers et cet agréable programme pourraient servir d'épigraphe à *l'Infidèle*.

Nous reprochions tout à l'heure à Banville de se faire une trop haute idée du poète. M. Porto Riche ne tombe pas dans ce travers. Il professe sur ses semblables la noble opinion que voici. Un poète vient de tuer sa maîtresse, le philosophe de la pièce tire les conclusions :

*Va, ne regrette rien, petite aux longues tresses;*
*Il dira ton histoire à ses autres maîtresses,*
*Car il est de la race ingrate des rimeurs.*
*Et grâce à ses beaux vers, ô pure enfant qui meurs,*
*A travers le cercueil où ses mains t'auront mise,*
*Les gais Vénitiens te verront en chemise.*

Voilà comme sont les poètes, selon M. Porto Riche. Près des belles, ils ne songent qu'à rimer.

*Près d'elles que de fois maître de mon cerveau,*
*En devisant d'amour je cherche un vers nouveau.*

Les belles trouvent d'ailleurs que c'est au mieux.

*Leurs mots sont différents des mots habituels,*
*Lorsqu'ils viennent à nous en flattant nos chimères,*
*Nous cédons, et pourtant, nous savons par nos mères,*
*Qu'ils apportent la honte et qu'ils nous quitteront :*
*Nos douleurs valent moins que les vers qu'ils feront.*

Ici, l'on demeure surpris. On ignorait généralement que les femmes fussent à ce point favorables aux poètes, et les Grecs en jugeaient autrement, qui montraient Vénus amoureuse de Mars.

Mais enfin, il faut bien que les poètes aient leur part à l'universelle complaisance féminine. Toutes les femmes, au dire de M. Porto Riche, ne sont occupées qu'à tromper les hommes ; trompé,

*Le pape l'est à Rome et le vieux doge ici,*
*Si Dieu se mariait, Dieu le serait aussi.*

C'est même la conclusion de la pièce ; *elle m'était fidèle,* dit l'amant. Le confident réplique : *elle t'aurait trompé.*

Au reste, les poètes ne sont pas seulement des mufles au dire de M. Porto Riche. Ils sont encore malingres :

*Les gringalets pareils à ton écrivassier,*
*Quand vous voulez marcher se plaignent d'une entorse;*
*Tous ceux que j'ai connus étaient des gens sans force.*

Mais vous prêtez à l'auteur, dira-t-on, les sentiments qui n'appartiennent qu'à ses personnages. C'est dans le dernier numéro des *Marges* que nous lisions, sous la plume de M. Claude Berton, qui ne laisse point d'admirer l'auteur de *l'Infidèle :*

« Porto Riche est un de ces auteurs qui mettent tellement d'eux dans leurs pièces et sont soumis à un subjectivisme à ce point envahissant, qu'il leur devient bien difficile, sinon impossible, d'apprécier la valeur et le mouvement de leur interprétation. Sa personne demeure toujours interposée entre la fiction qu'il a créée et la réalité scénique dont il poursuit l'achèvement. Il y a lui ! lui ! dans tous ses personnages, leurs sentiments, leurs aventures, leurs émotions. »

M. Porto Riche a rompu avec l'idéal romantique : c'est pourquoi l'amante, quand son amant lui annonce qu'il va la quitter, exhale fortement son désespoir :

*La molle Adriatique, est pure comme un lac,*
*L'équipage pourra dormir sur le tillac*
*Et les oiseaux voiliers viendront par ribambelles,*

M. Porto Riche passe pour un bon peintre du cœur féminin. Il faut donc croire que c'est par ces propos ornés que les femmes de Venise ont coutume d'exprimer leur jalousie. Il faut le croire d'autant plus que l'auteur y insiste. La même amante qui craint d'être trompée décrit le voyage en bateau de son amant et de sa rivale :

*C'est le soir, les rameurs sifflent des airs mauresques,*
*On a passé devant les côtes barbaresques,*
*Tout à coup les gabiers grimpent dans les chouquets...*

Quel bonheur que tous ces gens aient rompu avec l'idéal roman-

tique ! De même aussi, sans nul doute, le personnage qui adresse à la jeune beauté ces louanges simples et de bon goût :

*Le grand eunuque*
*Mourrait de convoitise en voyant cette nuque...*
*Sans murmurer.*
*Je contemple ébloui, du fond de mon désastre*
*Ton admirable dos qui se termine en astre.*

Soyons justes, le personnage qui parle ainsi est un ruffian qu badine. Mais avec quelle légèreté ! Sera-t-il possible de recopier les bons passages de cette déclaration?

*Nargue des longs aveux et des préliminaires*
*Mes baisers de minuit sont extraordinaires.*
*Je passe par pudeur mes talents scélérats :*
*En t'éveillant demain, tu me remercieras.*

J'en passe, et des meilleurs.

C'est le théâtre d'amour : le couple invariable dans lequel M. Porto Riche résume tout l'amour du monde, un amant excédé et une fille jalouse. Le décor peut changer, au lieu du fond gris de tragédie bourgeoise d'*Amoureuse*, on voit ici la gondole et le clair de lune, la lagune et des rapières, M. Porto Riche, qui n'est pas romantique, a jeté un manteau tout couvert de clinquant sur le dos de ses deux personnages, il n'a pas été capable d'en inventer un troisième. L'ivrogne Lazzaro a beau faire des pointes et se donner du mal, il n'est pas autre chose que le confident vulgaire et superflu de tragédie. *L'Infidèle* n'est qu'un mauvais petit poème romantique où M. Porto Riche, fidèle à ce génie de la race que nous lui voyions évoquer tout à l'heure, nous a vendu de la poésie à faux poids.

On doit à la vérité de dire que c'est le moins bon de ses ouvrages. On ne trouve ici que les faux semblants poétiques sans les dons incontestables d'analyste et d'homme de théâtre qui font illusion et suffisent à tant de nos contemporains. M. Porto Riche peint parfois faux, comme dans cette *Infidèle* ou dans *le Vieil Homme*, il peint parfois vrai, sous réserve de nuances et de fortes distinctions, comme dans *Amoureuse*. Cette vérité est restreinte à un cas unique et à une expérience personnelle. M. Porto Riche n'invente pas. Par-dessus tout, on connaît peu d'œuvres aussi totalement dépourvues que la sienne de toute noblesse. C'est une notion qui lui est étrangère. On rencontre rarement pareille conjonction d'un talent borné, mais certain, et d'une âme sans beauté.

Lucien Dubech.

# LES FAITS DE LA QUINZAINE

DANS LA RUHR. LA TENSION FRANCO-ANGLAISE. — *La quinzaine aura été difficile pour l'Entente cordiale. Jamais les deux points de vue, le français et l'anglais, sur les réparations et l'occupation de la Ruhr, ne se sont affirmés plus nettement opposés.*

*A un moment même, la tentative de pression se généralise contre nous, on parle de rupture : les journaux anglais, dans les premiers jours de juillet, laissent entendre que les ministres anglais, irrités de ne pas recevoir de réponse à leur questionnaire du 13 juin, ont pris le parti de considérer désormais toute conversation avec la France comme superflue.*

*Ils vont même si loin dans cette voie qu'une note Reuter est obligée de déclarer « prématurée » l'idée d'une action séparée de la part du gouvernement britannique et de démentir une prétendue altercation survenue entre lord Crewe et M. Poincaré. La note exprime cependant le désir d'une réponse précise de la part de la France (2 juillet).*

*— Les pourparlers continuent, à Londres, entre lord Curzon et notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire (2 au 5 juillet). Le gouvernement anglais réclame une réponse écrite que le gouvernement français estime dangereuse.*

*— Dans l'intervalle, les incidents se multiplient dans la Ruhr :*

*Un Allemand est tué par une de nos patrouilles à Duisbourg (2 juillet). Le même jour, un garde forestier français est tué à Kapellen.*

*En vain, le pape s'élève contre la « résistance passive » de l'Allemagne (dépêche au nonce Pacelli, le 2 juillet; entrevue de Mgr Pacelli et du chancelier Cuno, le 4 juillet).*

*— Le 6 juillet, on arrive à une solution diplomatique au sujet de la réponse écrite exigée de nous par l'Angleterre : il est entendu que M. de Saint-Aulaire communiquera à lord Curzon à titre officieux et privé le texte des instructions qu'il a reçues du cabinet de Paris.*

*— En manière de réponse, M. Stanley Baldwin fait, le 12 juillet, une déclaration à la Chambre des communes. Cette déclaration est beaucoup plus vague qu'on ne pensait. La France ayant résisté aux menaces de pression et d'isolement, l'Angleterre a compris les difficultés que présenterait pour elle une action séparée. M. Stanley Baldwin regrette notre occupation de la Ruhr, mais n'indique pas les moyens, en dehors de la prise de gages, pour nous faire payer. Il ne dit pas non plus comment il s'y prendrait pour nous faire partir des territoires occupés. Il annonce qu'il répondra à la note allemande et espère que nous accepterons, ainsi que les Belges, de contresigner sa réponse, mais il ne dit pas comment il nous y obligera.*

*En somme, les portes sont ouvertes pour de nouveaux pourparlers, peut-être même pour un accord. Il n'y a rien de changé.*

*On annonce que le projet que M. Stanley Baldwin soumettra à notre signature sera prêt le* 18 *ou le* 19 *juillet. Chacun l'attend avec curiosité. Comment le gouvernement britannique s'y prendra-t-il pour empêcher une catastrophe en Allemagne, arrêter la chute du mark et relever les finances du Reich?*

— *Le* 15 *juillet, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des habitants de Senlis massacrés par les Allemands, M. Poincaré répond à M. Baldwin. Il rappelle l'effort surhumain de la France, sa modération dans la victoire, ses concessions depuis la paix. La France ne peut plus céder davantage. Elle veut la réparation des énormes dommages subis que l'Allemagne se refuse à solder, en spéculant sur les divisions des Alliés.*

A Lausanne. — *Les délégations de Lausanne arrivent, dans la nuit du* 8 *au* 9, *à un accord de principe sur les trois questions en litige : paiement des coupons de la dette ottomane, concessions, évacuation de Constantinople, de Tchanak et de Gallipoli.*

*La signature de la paix est maintenant, semble-t-il, imminente. Nous la payons seulement un peu cher. Les Turcs ont vu récompenser leur tactique dilatoire. Leur résistance a été encouragée par celle des Allemands.*

France. — *La Chambre approuve les accords de Washington sur le désarmement naval* (7 *juillet*).

— *MM. Franklin-Bouillon et Goust, du Bloc des gauches, sont élus au scrutin de ballottage, en Seine-et-Oise, par* 77 000 *voix contre* 54 000 *aux communistes* (8 *juillet*).

— *M. Coty, républicain, est élu sénateur de la Corse par* 397 *voix contre M. Landry, vice-président de la Chambre, qui en recueille* 391 (8 *juillet*).

— *Après onze audiences, le jury de la Seine acquitte M. Ernest Judet, accusé d'intelligences avec l'ennemi* (9 *juillet*).

Belgique. — *M. Theunis, qui vient de reconstituer le cabinet belge, propose à la Chambre le service militaire de douze mois, avec deux mois supplémentaires provisoires. Pour l'Université de Gand, il suggère un double régime, l'un avec les deux tiers de l'enseignement en français et un tiers en flamand, l'autre avec les deux tiers en flamand et un tiers en français. A l'extérieur : maintien des amitiés de la Belgique et mise en œuvre de tous les moyens, y compris la politique de pression, pour obtenir de l'Allemagne les réparations.*

*La Chambre approuve les déclarations de M. Theunis et vote la confiance* (5 *juillet*).

A. M.

*Le Gérant :* Georges Moreau.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 29684.